



6

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Yveroy.

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre contient deux cents pages.

Lausanne, 17 avril 1896.

Le Chef de service du Département,

L. Jauré



Ce volume fait suite à un volume précédent
dont les inscriptions vont du N. 49 de l'année 1894
au N. 40 de l'année 1896.

Lequel nous certifie.

Vevey, 4 Mai 1896.

L'Officier de l'Etat civil de Vevey

Gummichel



11575



N° 41
Bauer et Gex.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Bauer, Joseph cafetier de Bobailod / Neuchâtel domicilié à Vesij.
veuf de Ludovica née Sturi des le six juin mil huit cent quatre vingt dix
né à Lake / G. Duché de Bâle, le seize octobre mil huit cent cinquante.
fils de Joseph Bauer
et de Magdalena née Deyer, décédée.
2° Gex, Marie Delphine gouvemante de Saint Maurice / Malais domiciliée à Vesij.
Libértaire
née à Saint Maurice le vingt deux avril mil huit cent soixante sept.
fille de Francis Gex, vigneron à Saint Maurice
et de Marie Gubarte, décédée.
Les publications ont eu lieu à Vesij le onze à St. Maurice le dix sept et à Bobailod le dix huit avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux,
acte de décès de la première femme de l'époux, promesse mariage, certificats de publications de Bobailod, Vesij et Saint Maurice

Communiqué : aux états civils de Bobailod et St. Maurice

Signatures des époux :
J. Bauer
Delphine Bauer

Signatures des témoins :
Fergant Louis
Jes Adolphe (St Maurice)
L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° *H*
Hirsbrunner & Gerton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le quatre novembre 1898 déclaré définitif et exécutoire le dix neuf janvier 1899, le Tribunal civil du district de Morges a déclaré par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé par défaut contre l'épouse en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit inscrit d'office au Département de Justice et Police du Canton de Vaud le quatre janvier 1899.

L'officier de l'état civil
Gust Michel

Signé pour les publications

Aujourd'hui *quatre Mai* mil huit cent quatre-vingt-

soixante par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Hirsbrunner, Louis Emile* *tailleur*

de *Sumismald Bernex* domicilié à *Nesey*

célibataire

né à *Genève le seize Mai* mil huit cent *septante trois*

fils de *Andreas Hirsbrunner, décédé*

et de *Marie Amélie Rejuchet, décédée*

2° *Gerton, Elise Sophie*

de *Chardonne* domiciliée à *Nesey*

célibataire

née à *Jongny le dix huit Mars* mil huit cent *septante un*

fille de *Louise Elisabeth Gerton, veuve de François Rodolphe*

et de *Gerton, décédé*

Les publications ont eu lieu à *Nesey le onze, à Sumismald et Chardonne le dix sept avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesses de mariage, certificats de publications à Sumismald, Nesey et Chardonne.

Communiqué : aux états civils de *Sumismald et Corsier*

Signatures des époux :

L. Hirsbrunner

E. Hirsbrunner

Signatures des témoins :

Ernest Rochat

Joseph Baumann Nesey

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N° 43.

Jean-Petit-Matile
& Durieu.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jean-Petit-Matile, Jules Henri, négociant

de La Sagne / Neuchâtel / domicilié à Bienné,

célibataire

né à Le Locle le quatre Avril mil huit cent soixante-sept

fil de Jean-Petit-Matile, Henri François négociant

et de à Bienné et de Marie Antoinette Matthey - Henri

2° Durieu, Lucie Hélène

de Vevey domiciliée à Vevey,

célibataire

née à Vevey le dix février mil huit cent septante-six

fille de Durieu, Alphonse Paul Henri,

et de Hélène née Dentan, Secédés.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt un, à La Sagne et Bienné le vingt sept Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
soit autorisation de l'offi-
cier de l'Etat civil de
Bienné.

Signatures des époux :

Matile
Lucie Durieu

Signatures des témoins :

H. Durieu
J. Durieu
G. Hauser
Vevey

Communiqué : aux Etats civils
de La Sagne et Bienné

L'officier de l'état civil :

Guignard

No 44
Pfefferle Raboud

Aujourd'hui six Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Pfefferle, Emile Jules, bruchot,

Lieu d'origine et de domicile:

de Geschinen, Talard, domicilié à Terrey, précédemment à

Etat civil:

Neuchâtel
célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Terrey le vingt quatre Février mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Sébastien Pfefferle, coutelier à Terrey

domicile des parents:

et de Marie Anne Catherine Kummer, ménagère, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse:

2° Raboud, Terene, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Villarsirivault, Fribourg, domiciliée à Terrey

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Villarsirivault le vingt un avril mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de Jean Joseph Raboud, agriculteur à Orsonnens

domicile des parents:

et de Marie Madeleine Virginie née Chassob, ménagère au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Terrey le quatre, à Neuchâtel le neuf et à Hunster - Geschinen et Villarsirivault le six avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Hunster - Geschinen, Terrey, Neuchâtel, et Villarsirivault.

Signatures des époux:

Pfefferle Emile
Pfefferle Terene

Signatures des témoins:

H. Ad. Benz.
Wlh. Loh. (Terrey)

Communiqué: aux états civils

de Hunster, Neuchâtel et Villarsirivault

L'officier de l'état civil:

Gussmichel

N° 45

Jeanrenaud - Peretten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeanrenaud, Marc Louis Henri, Coureur

de Holiers - France / Neuchâtel / domicilié à Terey

Célibataire

né à Romainmôtier le dix sept Février mil huit cent cinquante huit

fil de Edouard Lucien Jeanrenaud, décédé

et de Louise Susanne née Basin, décédée

2° Peretten, Rosina, ménagère

de Lauenen / Rome / domiciliée à La Tour de Gully

Célibataire

née à Sornetan le quatre Décembre mil huit cent septante

fille de Jacob Peretten, agriculteur à Salières

et de Elisabeth née Widmer, ménagère au même lieu

Les publications ont eu lieu à Terey le onze, La Tour de Gully et Holiers le dix sept et à Lauenen le dix neuf Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Holiers,
Terey, Lauenen et La Tour de
Gully

Communiqué : aux Etats civils

de Holiers, Lauenen et La
Tour de Gully

Signatures des époux :

M^{rs} Jeanrenaud

Rosina Jeanrenaud

Signatures des témoins :

Stan Dornay

J^r Chapuis (Terey)

L'officier de l'état civil :

Gussmichel

N^o 46
Testa et Bertolin

Aujourd'hui *neuf Mai* mil huit cent quatre-vingt-
seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

1^o *Testa, Tranquillo Francesco Maria, cimentier*
de *Basallio, Noron, Italie*, domicilié à *Veray*
libataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à *Basallio le deux Juin* mil huit cent *septante un*
fils de *Antonio Testa, décédé*
et de *Giannina Donati, ménagère à Basallio*

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2^o *Bertolin, Louise, couturière*
de *Aoste, Turin, Italie*, domiciliée à *Veray*
libataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à *Aoste le cinq juillet* mil huit cent *soixante huit*
fille de *Alcide Bertolin, décédé*
et de *Mari Honorine Savioz, ménagère à Aoste*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Veray le onze Janvier, à Aoste les onze
six Janvier et deux février et à Basallio les deux et neuf
février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficat de publication à Veray et
fornis de célibation de justice
et police du canton de Naud.*

Signatures des époux:

*Testa Tranquillo
Bertolin Louise*

Signatures des témoins:

*Clivio Louis Veray
Osella Pierre*

Communiqué: à la Chancellerie
d'Etat à Fausanne.

L'officier de l'état civil:

Gussnichel

N° 47

Tiommet Schmutz

Aujourd'hui *onze mai* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° *Tiommet, Joseph, cigarière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Attalens / Fribourg* domicilié à *Sevey,*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Chatillon / Fribourg / levingt neuf Janvier* mil huit cent *septante quatre*

Noms, profession et

fils de *Jean Baptiste Tiommet, ancien charpentier à Sevey*

domicile des parents :

et de *Mme Catherine née Jaquet, au dit lieu.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Schmutz, Françoise Marceline, cigarière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pont en Ogoz / Guin* domiciliée à *Sevey*

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à *Pont en Ogoz le quinze Décembre* mil huit cent *septante quatre*

Noms, profession et

fille de *Bierre Schmutz*

domicile des parents :

et de *Josine née Lidor, décédée.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sevey le onze* & à *Attalens, Pont*

en Ogoz & Düdingen le dix sept avril de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Attalens, Sevey, Pont en Ogoz & Düdingen.

Signatures des époux :

Tiommet Joseph,
Marceline Tiommet

Signatures des témoins :

Bussot Jules
Jean Tiommet
Sevey,

L'officier de l'état civil :

Jurymichel

Par jugement du Tribunal du District de Sevey, du 10 février 1913, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce.

Il a été interdit au mari de se remariar avant l'expiration de deux ans à partir de la date du jugement.

Sevey, 31 mars 1913.

L'officier de l'état civil
Ar. Guet. 407

Oguz p. double.

Communiqué : *aux Etats civils*

de Attalens, Arudy, Pont en Ogoz et Guin.

N° 48

Pernet - Jomini

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Pernet Louis Henri Gustave, fabricant _____
de Ormont dessus _____ domicilié à Oruy _____

Etat civil :

veuf de Henriette Jeanne Albertine Richen des le quinze Février
mil huit cent quatre vingt seize _____

Lieu et date de la naissance :

né à ~~Or~~ Flanches le deux Juin _____ mil huit cent cinquante sept _____

Noms, profession et

fils de Gabriel Henri Pernet _____

domicile des parents :

et de Rose Chapeuis, décedée _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Jomini, Berthe Julie Louise, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Sayonne _____ domiciliée à Oruy _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Orbe le vingt deux Janvier _____ mil huit cent soixante sept _____

Noms, profession et

fille de Jules Louis Jomini, Banquier à Oruy _____

domicile des parents :

et de Julie Jenny Claire Havanne Tallichet, au même lieu _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oruy le vingt un, Ormont dessus le vingt
cinq et à Sayonne le vingt huit Mars de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux promise
de mariage, certificats de
publications à Ormont dessus,
Oruy et Sayonne.

Communiqué : aux états civils
de Ormont dessus et Sayonne.

Signatures des époux :

Gus Pernet

Berthe Pernet

Signatures des témoins :

L. Mich. M. Jomini

Sam. Lajoux - H. Lajoux

J. Jomini (Oruy & Genève)

L'officier de l'état civil :

J. Jomini

N° 49

Rindoz - Gueret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mai mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rindoz, Triophile Louis typographe

de Chardonne domicilié à Teruy

célibataire

né à Teruy le vingt sept avril mil huit cent soixante quatre

fils de Jean Marc Henri Rindoz, marchand de comestibles à Teruy

et de Louise Susanne née Emiquet, décédée

2° Gueret, Marie Aurélie cigarière

de Le Breil / Freiburg domiciliée à Teruy

célibataire

née à Le Breil le douze janvier mil huit cent septante trois

fille de Jules Jérôme des Jullien Gueret, agriculteur au Breil

et de Marie Rosine née Garet, ménagère, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Teruy le dix huit avril, à Chardonne le vingt trois et au Breil le vingt quatre avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Chardonne, Teruy, Le Breil, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant

Communiqué : aux Etats civils de Chardonne et Le Breil

Signatures des époux :

Louis Rindoz

Marie Gueret

Signatures des témoins :

Pitoe Allamant

Maxime Gueret

L'officier de l'état civil :

Guerrinichel

Ce mariage a été célébré au domicile de l'époux, rue St. Antoine N° 14 à Teruy, vu l'état de santé de l'épouse y eussent de déclaration médicale y eussent de permission du Département de Justice & Police du Canton de Vaud.

L'atteste :

L'officier de l'état civil Guerrinichel

Par jugement du Tribunal 1^{re} instance du canton de Genève rendu en date du 29 juin 1917 déclaré dénitif et exécutoire le 22 août 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Inscrit le 24 août 1917

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué four duplicata.

N° 58

von Siebenthal
& Regamey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingthuit mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° von Siebenthal, Johannes, agriculteur
de Gessenay / Bernex domicilié à Cavel (Châtelard)
célibataire

né à Berne le neuf juillet mil huit cent soixante

fil de Suzanne Maria Louise von Siebenthal, actuel
~~et de~~ leur feu père Jean Louis Narraud, ménager à Exybin

2° Regamey, Louise Felicie, lingère
de Epalinges domiciliée à Vevey
célibataire

née ~~à~~ Mollond sur Lauprune le vingt huit mil huit cent soixante quatre

filie de Louis Regamey décédé, & de Julie née
~~et de~~ Norgeaud, ménager à Mollond sur Lauprune

Les publications ont eu lieu à Vevey le deux, à Gessenay &
Epalinges le cinq & au Châtelard / Moutouris, le
six mai courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état civil de Moutouris

Signatures des époux:

J. Siebenthal

L. de Siebenthal

Signatures des témoins:

J. Muschig

Officier Ferdinand

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

Communiqué: aux Etats civils
de Gessenay, Moutouris et Epa
linges

N° 51

Brack & Hoginier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Mai* mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brack, Carl Jacob* *Ingénieur*

de *Ober Nunnfern (Sungore)* domicilié à *Brugg*

celibataire

né à *Lofingen* le *trois Mai* mil huit cent *septante*

fils de *Johann Ulrich Brack, Directeur d'Institut à Lofingen*

et de *Susanna née Gysi, au même lieu*

2° *Hoginier, Alice Marie Amélie,*

de *Chesalles Moudon* domiciliée à *Terrey*

celibataire

née à *Terrey* le *deux Mai* mil huit cent *soixante deux*

fille de *Jules Hoginier à Terrey*

et de *Charlotte née Picard, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Brugg et Ober Nunnfern le sept. à Chesalles le huit et à Terrey le neuf Mai courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Brugg

Signatures des époux :

Charles Brack

Alice Brack

Signatures des témoins :

Pauline Rossier (Terrey)
J. Hoginier (Terrey)
E. Maginier (Lofing)

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

Communiqué : *aux Etats civils de Ober Nunnfern, Brugg et Lucens.*

N° 52

Hochstuhl Kränger

Aujourd'hui *trois juin* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

Seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° *Hochstuhl, François dit Georges* *commerçant*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sauder* domicilié à *Terrey*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Terrey le quinze octobre* mil huit cent *quarante sept*

Noms, profession et

fil de *François Hochstuhl*

domicile des parents :

et de *Mme Françoise Dragat, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Kränger, Madeleine* *néguante*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ruthi, Terrey* domiciliée à *Terrey*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Amstelberg le neuf août* mil huit cent *cinquante neuf*

Noms, profession et

fille de *Jean Kränger*

domicile des parents :

et de *Anna Bihler, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Terrey le neuf, à Sauder le seize et à Kirchenthurnen le vingt un Mai de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Sauder, Terrey et Kirchenthurnen.

Signatures des époux :

F. Hochstuhl
M. Kränger

Signatures des témoins :

J. Schwiller
J. Schaub (Terrey)

Communiqué : *aux Etats civils*

de Sully et Kirchenthurnen.

L'officier de l'état civil :

Grossmichel

N° 53

Liberer Cheralley

Aujourd'hui Six Juin mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Liberer, Charles Frédéric maître jardinier

Etat civil :

de Guillier domicilié à Gueng au château

belibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Belp / Berno, le premier septembre mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de Rodolphe Liberer

domicile des parents :

et de Susanne née Trübel, décedée

Nom et profession de l'épouse :

2° Cheralley, Marie Louise barbine sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Champtaurat domiciliée à Roche précédemment

Etat civil :

à St. Léger

belibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Roche le quinze septembre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de François Etienne Cheralley, vigneron à Roche

domicile des parents :

et de Marie Louise née Fogelmeid, au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Meyriet pour Gueng, le dix sept et à Guillier, Roche, Champtaurat et St. Léger le dix huit Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Meyriet

Signatures des époux :

Ch. Liberer
Caroline Liberer

Signatures des témoins :

(revey) F. Meyer
M. Bismont

Communiqué : aux Etats civils

de Gergens, Meyriet, Champtaurat, Roche, St. Léger

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N^o 54

Berez et Cerette
née *Ingold*.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *six juin* mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Berez Louis François* secrétaire au Tribunal fédéral

de *Lausanne et Montpreveyres* domicilié à *Lausanne*

divorcé en premières noces de *Rosalie Blise* née *Ingold*, des le *sing sept octobre* mil huit cent quatre vingt *douze*.

né à *La Sallaz sur Lausanne* le *sing* mil huit cent *soixante*.

fils de *Charles Claude* bourgeois *Louis Berez*, décédé.

et de *Louise* née *Drouppacher* à *Lausanne*.

2^o *Berez* née *Ingold*, *Rosalie Blise*, dame de magasin

de *Lausanne et Montpreveyres* domiciliée à *Blarion*.

divorcée en premières noces de *Louis François Berez*, des le *sing sept octobre* mil huit cent quatre vingt *douze*.

née à *Berne* le *sing* sur *Décembre* mil huit cent *cinquante huit*.

fille de *Jean Jacob* *Ingold*, représentant de commerce à *Neuf*

et de *Marie* née *Romang*, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et au Châtelard* le *douze* sur

Montpreveyres le *treize* *Mai* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne

Signatures des époux:

L. Berez
R. Berez - Ingold

Signatures des témoins:

J. Ingold - Romang
Schaub *Schaub* *Berez*

L'officier de l'état civil:

Grossmichel

Communiqué: aux *Etats civils* de *Lausanne, Yvertois* et *Montpreveyres*.

Le jugement rendu le sing
deux sur mil huit cent quatre
sing sur *neuf* déclaré définitif
et exécutoire le *sing* sur
septembre sur *le Tribunal*
civil du district de Lausanne
a évincé par le divorce le
mariage contracté ci contre.
Le divorce a été pro-
noncié en vertu de l'article
47 de la loi fédérale du
24 sur *Décembre* 1144.
Impart ensuite d'ordre
du Département de justice
et Police du canton de Vaud
le 30 *septembre* 1194.
L'officier de l'état civil
Grossmichel

N° 55.
Thiébaud-Challande.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thiébaud, Frédéric Albert, voyageur forain _____

de Ponts de Hattel et de Brot dessous domicilié à Neresy _____

veuf de Rosalie née Guillaume d'entel dit le dix sept octobre _____
mil huit cent quatre vingt trois _____

né à Neuchâtel le sept octobre _____ mil huit cent cinquante cinq _____

fils de Philippe Henri Thiébaud _____

et de Marguerite née deschlimann, déçédée _____

2° Challande Andrienne Clotilde, voyageur forain _____

de Saint Paul, Haute Savoie, _____ domiciliée à Brian les Saint _____

, Haute Savoie, _____

Célibataire _____

née à Saint Paul le sept août _____ mil huit cent septante quatre _____

fille de Marie Challande, déçédée _____

et de Françoise Lacroix, ménagère à Brian _____

Les publications ont eu lieu à Rochefort et Neresy le quatorze, au pont de
Hattel le seize, à Saint Paul les quinze et vingt deux et à Brian
les Bains les vingt deux et vingt neuf Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première femme
de l'époux, acte de décès du père de
l'épouse, consentement de la mère
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications aux
Ponts de Hattel, Rochefort, Neresy
Communiqué :

Saint Paul Brian _____

bonneminique aux Etats epts
des Ponts et Rochefort et la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Albert Thiébaud Challande

Clotilde Thiébaud

Signatures des témoins :

A. Durand

Henri Muller (Neresy)

L'officier de l'état civil :

J. Guignard

En vertu de la séance du deux
novembre mil neuf cent trois, le
tribunal cantonal de Neuchâtel
a prononcé la rupture, par le
divorce, du mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé
en vertu de l'article 47 de la loi.

Inscrit ensuite d'autorité
non du département de Justice
et Police du Canton de Neuchâtel
des journaux mil neuf cent quatre

L'officier de l'état civil
J. Guignard
Le 9^{ème} jour de septembre

N° 56.

Rudolf et Grisot de
Forel l'Heureux.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt cinq juin mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rudolf, Emanuel ordonneur

de St. Beatenberg / Rome domicilié à Vevay

veuf de Hadelene née Bieri des le vingt sept décembre mil huit cent quatre vingt quinze

né à Mommis le vingt juin mil huit cent cinquante

fil de Jakob Rudolf

et de Anna Maria Schwab, décédée

2° Grisot de Forel née l'Heureux Marie Caroline comptable

de Fribourg domiciliée à Vevay

divorcée de Jean Joseph Georges Grisot de Forel des le vingt huit décembre mil huit cent septante six

née à Harligny. Bourg le Montfaucon mil huit cent quatre sept

fille de Marie Angélique l'Heureux, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt trois, a St. Beatenberg le vingt sept Mai et a Fribourg le six juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
acte de mariage Rudolf-Bieri,
acte de décès de la première
femme de l'époux, acte de mariage
Grisot l'Heureux avec mention
du divorce, promesse de mariage,
certificats de publications a St. Beatenberg, Fribourg
et Vevay et acte d'origine de l'époux
communiqué aux états civils
de St. Beatenberg et Fribourg

Signatures des époux:

Emanuel Rudolf

Signatures des témoins:

Ch. Villard
Emile Rudry (vevey)

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

Par jugement rendu le vingt huit
juin 1900 l'écluse d'époux et
recevoir le 26 juillet 1900 le bu-
reau civil du district de Vevay a été
signé par le divorce le mariage
contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre
les deux époux en vertu de l'article
46 lett. b de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Inscrit ensuite d'ordre
du Département de Justice et
Police du canton de Vaud
le 9 août 1900

L'officier de l'état civil:
Gust Michel

N° 57.
Furbringer Weiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le jugement rendu le 23
décembre 1902 déclaré définitif
et exécutoire le 7 février 1903, le
tribunal civil du district de
Trey a dissous par le divorce le
mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé en
contradictoire, contre les deux époux
en vertu de l'article 46 lettre b
de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Inscrit sous le
numéro 114 au département de Justice et
Police du canton de Vaud le
114 février 1903.

L'officier de l'état civil
Heinrich
pour duplicata

Aujourd'hui vingt cinq juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Furbringer, Gustave, employé à la fabrique Nestlé

de Bâle ville domicilié à Trey,

libataire.

né à Borrier, le vingt quatre octobre mil huit cent septante quatre.

fils de Gustave Guillaume Furbringer, confiseur à Trey

et de Adèle née Rauche, ménagère, au même lieu,

2° Weiss, Adèle Louise, employée à la fabrique Nestlé,

de Gessenay (Borne) domiciliée à Trey

libataire.

née à Schallens, le seize décembre mil huit cent septante trois.

fille de Henri Weiss, géomètre, domicilié à Moutier.

et de Elise Charlotte Louise née Coulet, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt trois, Gessenay le vingt
quatre et à Bâle le vingt sept mai mil huit cent quatre vingt
seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Bâle,
Trey et Gessenay.

Signatures des époux :

Gustave Furbringer
Adèle Furbringer

Signatures des témoins :

Emile Budry (Trey)

Communiqué : aux états civils

de Bâle et Gessenay

L'officier de l'état civil :

Grossmichel

N^o 58
 Perret-Gentil
 et Honorod.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui singt cinq juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Perret-Gentil, Guillaume Philippe, horloger,
 de Gombresson Neuchâtel domicilié à Terey

veuf de Blise Bardin née Matthey des le neuf avril mil huit
cent quatre vingt quinze

né à Gombresson le vingt six mil huit cent soixante neuf

fil de Alphonse Louis Perret-Gentil, horloger à Gombresson

et de Blise née Gebek, ménagère, au même lieu

2^o Honorod, Emma Bélie,

de Ballens domiciliée à Terey

Célibataire

née à Terey le vingt six Mars mil huit cent septante trois

filie de Charles Honorod, serrurier à Terey

et de Bélestine Hurchel dit Beer, veuve

Les publications ont eu lieu à Terey le six Gombresson le neuf et à
Ballens le onze juin courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse
de mariage, certificats de publica-
tion à Gombresson, Terey et
Ballens.

Communiqué: aux Etats civils
de Gombresson et Ballens.

Signatures des époux:

Guillaume Perret

Emma Perret

Signatures des témoins:

Aug. von der Aa

Paul Luche Terey

L'officier de l'état civil:

J. G. Michel

N° 59

Tondeur-Althaus

Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Tondeur, Mathieu Louis, bijoutier

Lieu d'origine et de domicile :

de Courcharon / Bernes domicilié à Porrentruy,

Etat civil :

veuf de Joséphine Charlotte Emilie née Girod des
le dix Novembre mil huit cent septante six

Lieu et date de la naissance :

né à Porrentruy Bernes le six Août mil huit cent vingt deux,

Noms, profession et

fil de Tondeur, Mathieu, Paul, défunt,

domicile des parents :

et de Marie Agnès Marguerite née Course, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Althaus, Maria Anna née Studer, négo-
ciante

Lieu d'origine et de domicile :

de Walkringen / Bernes domiciliée à Clarens.

Etat civil :

veuve de Louis Althaus des le vingt neuf Octobre
mil huit cent soixante quatre.

Lieu et date de la naissance :

née à Kappelen / Bernes le sept ^{Novembre} mil huit cent vingt six

Noms, profession et

fille de Emmanuel Studer

domicile des parents :

et de Marie née Marti, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Porrentruy le huit, Walkringen
et Montbéliard le dix septembre de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par
l'officier de l'état civil de
Porrentruy

Signatures des époux :

M^r Tondeur
Mari Tondeur

Signatures des témoins :

Jay Bercher
G. Houzel (revey)

Communiqué : aux Eclerés

de Courtemanche, Porrentruy,
Walkringen & Montbéliard.

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N° 60.

Aujourd'hui onze juillet mil huit cent quatre-vingt-

Grobet Ruchonnet

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Grobet, Henri Joseph, serrurier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Vallorbes domicilié à Vevey,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à St Croix

Noms, profession et

vingt-quatre janvier mil huit cent septante quatre

domicile des parents:

fils de François Louis Grobet, chef de police à Vevey

Nom et profession de l'épouse:

et de Caroline née Veyroud, au même lieu.

Lieu d'origine et de domicile:

2° Ruchonnet, Marie, couturière,

Etat civil:

de Saint-Saphorin domiciliée à Vevey,

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Vevey le vingt-un juin mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Alexis Ruchonnet, contremaitre de fabrique à

domicile des parents:

et de Jenny Henriette née Chollet, au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vevey le six, Vallorbes le neuf
et à Saint-Saphorin le onze juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Vallorbes
(Vevey & Saint-Saphorin).

Signatures des époux:

Grobet
Marie Grobet

Signatures des témoins:

Jag. Bescher
R. Chaly. (Vevey)

Communiqué: aux Etats civils
de Vallorbes et Saint-Saphorin.

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

N° 61
Yenni-Udry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Yenni, Emile, plâtrier

de Homburg / Bern domicilié à Vevey,

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Vevey le vingt-sept Avril mil huit cent septante trois,

fils de Gottlieb Yenni, journalier à Vevey,

et de Marguerite Suzanne Bern, ménagère airdif lieu

2° Udry, Victorine Marie cigarière,

de Attalens / Fribourg domiciliée à Vevey,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Vevey le sept mai mil huit cent septante cinq

fille de Anne Marie Françoise Udry, journalière à

et de Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt trois, à Attalens
le vingt quatre & à Steffisburg le vingt cinq mai
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
procès-verbaux de mariage, certi-
ficats de publication à
Steffisburg, Vevey & Attalens.
acte de naissance & acte de
légitimation d'un enfant.
 Communiqué : aux Etats civils
de Steffisburg & Attalens.

Signatures des époux :

Yenni Emile
Yenni Marie

Signatures des témoins :

F. Daultz
Marius Rossier (vevey)

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 62
Hugli et Jordan

Aujourd'hui seize juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Hugli, Jean Louis, employé à la fabrique

Lieu d'origine et de domicile:

de Biberin / Berny domicilié à Vevey Nestlé

Etat civil:

divorcé de Benjamin né Kreb des le vingt six juin mil huit cent quatre vingt onze

Lieu et date de la naissance:

né à Vevey le vingt sept novembre mil huit cent soixant trois

Noms, profession et

fil de Jean Louis Hugli,

domicile des parents:

et de Marie Louise Durussel, décédés.

Nom et profession de l'épouse:

2° Jordan, Clara Henriette, employée à la

Lieu d'origine et de domicile:

de Mézières domiciliée à Vevey fabrique Nestlé

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Vevey le vingt quatre Janvier mil huit cent septant quatre

Noms, profession et

fille de Jean Jordan, boulanger, domicilié à Vevey

domicile des parents:

et de Jeanne Louise Susanne De la cuisine, décédée.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt sept et à Foren-balm et Mézières le vingt neuf juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux, acte de mariage Hugli Kreb avec mention du divorce promesse de mariage, certificats de publication à Foren-balm, Vevey & Mézières.

Communiqué: aux états civils de Foren-balm d'origine.

Signatures des époux:

J. Hugli
Cl. Hugli

Signatures des témoins:

Daniel Legeret
M^r Dentan Vevey

L'officier de l'état civil:

G. Guichel

N° 63.

Weber - Peter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Weber, Edouard, négociant

de Wytikon / Zurich / domicilié à Vevey,

celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Vevey le vingt six Octobre mil huit cent soixante cinq

et de fils de Jean Jacques Christophe Weber ancien négociant, à Vevey et de Marie Elisabeth née Keller

2° Peter, Françoise Marie Louise

de Lavey-Morcles domiciliée à Vevey

celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Vevey le vingt sept juillet mil huit cent soixante quatre

et de fille de Georges Daniel Peter, fabricant à Vevey

et de Louise Fanny Cailler, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vevey le quatre, à Lavey le neuf et à Wytikon le six juillet courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publication à Lavey, Vevey, Wytikon

Signatures des époux :

E. Weber
L. Weber.

Signatures des témoins :

F. Tugemann
F. G. Peter
E. Weber
J. Weber fils

Communiqué : aux Etats civils

de Wytikon et Vevey

L'officier de l'état civil :

G. Guinichel

Sur lettre de bourgeoisie de
me E. Monod, notaire à Ve-
vey, le 4 août 1921, et visé par
le conseil d'Etat dans le dé-
cret légal, Weber Edouard, né-
gociant à Vevey, d'origine suisse,
marié à Peter, Marie, de
Lavey-Morcles, a été reçu au nom
des bourgeois de la commune
de Vevey.

Lu et le 4 août 1921.
L'officier de l'état civil :
E. Weber

Exp. en duplicate et à l'état
civil de Wytikon.

N° 104

Aujourd'hui trente juillet mil huit cent quatre-vingt-

Haas et Herque

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Haas, Octave Louis, gypseur peintre,

Lieu d'origine et de domicile:

de Waldembourg / Nale Campagne domicilié à Sevey,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Champalain le treize septembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fil de Jean Frédéric Haas ferblantier domicilié à Montreux

domicile des parents:

et de Delphine Jenny Neamin, ménagère à Sevey.

Nom et profession de l'épouse:

2° Herque, Elisabeth, giletière

Lieu d'origine et de domicile:

française Jacoptin domiciliée à Sevey

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Sevey le vingt mars mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Louis Herque, coiffeur à Sevey

domicile des parents:

et de Marie Susette née Erabold, ménagère au même lieu,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Sevey le vingt, à Waldembourg le vingt cinq juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
cousinement des père & mère de
l'époux, promesse de mariage,
certificats de publication à
Waldembourg & Sevey, lettres du Consul
de France à Genève & du Département
de justice & Police du canton de
Vaud pour dispense de publication
en France.

Communiqué à l'état civil
de Waldembourg et à la Chancellerie
d'Etat. Lausanne

Signatures des époux:

Octave Haas.
Elisabeth Haas.

Signatures des témoins:

L. Herque }
Marie Loude } Sevey
Alfred Chambaz }

L'officier de l'état civil:

Yves Michel

N° 65.
Koechlin et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Koechlin, René Albert Ingénieur

de Furch domicilié à Sorallois Seine,

Célibataire

né à Buhl Haut Rhin le quatre août mil huit cent soixante six

fil de Jean Frédéric Koechlin, négociant à Strasbourg

et de Anne Marie Elisabeth Beck, dévidée

2° Rossier, Sophie Elisa Sans profession

de Vesey et Rougemont domiciliée à Vesey

Célibataire

née à Vesey le huit août mil huit cent septante cinq

fille de Henri Louis Rossier, Docteur médecin à Vesey

et de Sophie Haddaris née de Graffenried, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vesey le quinze Mai, à Rougemont le premier, à Furch le deux et à Sorallois - Vesey les sept et quatre juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Furch, Sorallois
- Vesey, Vesey et Rougemont

Signatures des époux :

René Koechlin
Elisa Koechlin

Signatures des témoins :

J. Koechlin & Rossier
C. Graffenried de Graffenried.
Dr. Rossier H. Koechlin
Sorallois Seine Strasbourg Vesey
& Rougemont L'officier de l'état civil:

Communiqué : aux Etats civils.

de Furch et Rougemont et à la
Chancellerie d'Etat à Strasbourg

Grunnichel

N° 66
Schwaller & Wicky

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit août mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schwaller, Louis maçon
de Muenheim, Alsace, domicilié à Tesey
Célibataire

né à Muenheim le trente Décembre mil huit cent soixante trois
fils de Richard Schwaller, décédé
et de Marie Anne Stueb, ménagère à Muenheim
2° Wicky, Marie Collette ménagère
de Stubi, Lucerne, domiciliée à Tesey
Célibataire

née à Sompates le vingt neuf Mars mil huit cent septante cinq
fille de Louis Wicky, journalier à Tesey
et de Stephanie née Brand, couturière à Tesey

Les publications ont eu lieu à Tesey le vingt à Stubi le vingt cinq juin et à Muenheim du vingt neuf juin au quatorze juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Stubi et Tesey et permis de célébration du Département de Justice et Police du Canton de Naud.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'Etat civil de Stubi.

Signatures des époux:

Louis Schwaller
Marie Schwaller

Signatures des témoins:

Joseph Paret
Isidore Wicky (Tesey)

L'officier de l'état civil:

Just-michel

Le 4 septembre 1948, le Département fédéral de Justice et Police a prononcé la réintégration gratuite de Marie Collette Schwaller née Wicky, à Tesey, veuve de Louis Schwaller dès le 13 avril 1946, dans le droit de cité du canton de Lucerne et de la commune de Stubi.

Inséré le 1^{er} novembre 1948
L'Officier de l'Etat civil
Dewar

copie pour duplicata

N° 67
Weber & Kuffer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Août mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Weber, Emile manoeuvre

de Wahlern / Berne domicilié à Tevey,

Etat civil : célibataire

né à Tullierens le trois Octobre mil huit cent septante un,

fil de Jean Weber, agriculteur à Arenches,

et de Marie Elise née Frick, ménagère au même lieu

2° Kuffer, Sophie Jenny, cuisinière,

de Anet / Berne domiciliée à Tevey

Etat civil : célibataire

née à Valéry le vingt Juillet mil huit cent septante

fille de Auguste Kuffer agriculteur à Hausanne,

et de Henriette Marie née Vidinet ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Schwarzenbourg le vingt deux,

à Tevey le vingt trois et à Anet le vingt cinq mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage et certificats de publication à Wahlern Tevey & Anet

Communiqué : aux états civils de Anet & Wahlern

Signatures des époux :

Emile Weber
Sophie Weber

Signatures des témoins :

Georges
Sera Marinus

L'officier de l'état civil :

Just Michel

N° 68

Aujourd'hui quinze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° *Zuberer, Jean Jacob, jardinier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Quillier* _____ domicilié à *Troy* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Belf / Boens le six juillet* _____ mil huit cent *cinquante deux* _____

Noms, profession et

fils de *Rodolphe Zuberer* _____

domicile des parents :

et de *Suzanne née Feibel, décedée* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Schraïph, Ernestine Catherine, femme de chambre,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Loch / Wurtemberg* _____ domiciliée à *Troy* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née *Loch le deux août* _____ mil huit cent *soixante quatre* _____

Noms, profession et

fille de *Jean Frédéric Schraïph* _____

domicile des parents :

et de *Éva Catherine née Wagner, décedée* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Troy le quatre et à Quillier et Loch le cinq juillet de cette année.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,
promesse de mariage, publi-
cations de publications à Quillier
Troy et Loch.* _____

Signatures des époux :

Jacob Zuberer
Catherine Zuberer

Signatures des témoins :

Antoine Kumer,
Maurice Kumer } *Causanne*

Communiqué : *à l'Etat civil de*

Quillier et à la Mairie de Troy
à Troy et Loch. _____

L'officier de l'état civil :

J. Guzmichel

N° 69
Jordan - Freydig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan, Marius Gustave Louis, employé à la fabrique Nestlé

de Héjères domicilié à Terey

libataire

né à Terey, le quatorze janvier mil huit cent septante deux

fils de Jean Jordan, ancien boulanger à Terey

et de Jeanne Louise Susanne née Delacour, défunte,

2° Freydig, Louise Léonie, employée à la fabrique Nestlé

de La Henk (Bonne) domiciliée à Terey

libataire

née à Terey, le vingt février mil huit cent septante cinq

fille de Jean Freydig, journalier à Terey

et de Anna née Bartschi, cigarière, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey et Lunk le dix huit et Héjères le dix neuf juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Héjères
Terey et Lunk.

Signatures des époux :

Marius Jordan

Louise Jordan

Signatures des témoins :

Charles Alfred Benoit

J. Courcier (Terey)

L'officier de l'état civil :

G. Guichet

Communiqué : aux Etats civils

de Héjères et Lunk

N^o 70
Crausaz & Diniéat
née Rousson
 Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quinze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
six _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o *Crausaz, Jean* _____ *manœuvre*, _____
 de *Trey* _____ domicilié à *Trey* _____
veuf en premières nocces de Marguerite Hélène née Hocet et en secondes de
Jeanne Louise née Débour des le vingt cinq aout mil huit cent quatre
vingt quatre _____
 né à *Sayons le vingt quatre juillet* _____ mil huit cent *cinquante sept* _____
 fils de *Jean Daniel Crausaz* _____
 et de *Louise Lisette Rutten, décedé* _____
 2^o *Diniéat née Rousson, Marie* _____ *épouse* _____
 de *Chardonne et Puidoux* _____ domiciliée à *Trey* _____
veuve de Frédéric Diniéat des le cinq Novembre mil huit
cent quatre vingt quatre _____
 née à *Hoiges le dix neuf juin* _____ mil huit cent *cinquante trois* _____
 fille de *Jean Francois Rousson* _____
 et de *Rosette née Steinmann, décedé* _____
 Les publications ont eu lieu à *Trey le vingt cinq* ; *Chardonne le vingt*
sept ; *Trey le vingt huit* et à *Puidoux le quinze juillet* de cette
année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
actes de naissances des époux, acte de
mariage Crausaz - Débour, acte de
décès de la deuxième femme de l'époux
acte de décès du premier mari
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à Trey
Trey, Chardonne et Puidoux
communiqués
communiqués aux Etats civils
de Trey, Chardonne et St Saphorin

Signatures des époux:
Crausaz Jean
Marie Crausaz

Signatures des témoins:
Baettig Jean
Van der La Arnold
(Trey)

L'officier de l'état civil:
Gurmelin

N° 41
Pattaroni et Bedoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pattaroni, Angelo Giuseppe Maria, maçon

de Orta / Novarese / Italie, domicilié à Blarant / Châtellard,

veuf de Apollonie née Davri des le sept Novembre mil huit cent quatre vingt seize.

né à Nola / Orta, le vingt un août mil huit cent soixante quatre

fil de Giulio Pattaroni, agriculteur à Orta

et de Carolina Pattaroni, défunte

2° Bedoni, Emma,

de Bolzano / Novare / Italie, domiciliée à Vercy,

single

née à Hattaray / Breme, le quatre Mars mil huit cent septante sept

filles de Pietro Bedoni, maçon à Vercy

et de Ursula née Raficci, ménagère au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt huit Mars, au Châtellard le deux et à Orta, Italie, les dix neuf et vingt août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Hombourg

Signatures des époux :

Pattaroni Angelo

Emma Pattaroni

Signatures des témoins :

J. Chivallero

E. Maillard

Communiqué : à l'état civil de

Hombourg et à la Chancellerie

d'état à Lauterbourg

L'officier de l'état civil :

J. Guisnichel

N^o 42
Pasche & Harmier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Pasche, Jean Louis Alexis Charles, agriculteur _____de Deu la Ville _____ domicilié à Chapponneux sur Heroy _____célibataire _____né à Deu la Ville de Deu le onze Novembre mil huit cent septante _____fils de Pierre Adam Pasche, agriculteur en Chapponneux _____et de Julie Louise Rollat, ménagère, au même lieu _____2^o Harmier, Marie Elise, _____de Grandcour _____ domiciliée à Heroy _____célibataire _____née à Grandcour le vingt huit septembre mil huit cent septante deux _____fille de Julie Adèle Harmier, agriculteur, domiciliée à Grandcour _____et de _____Les publications ont eu lieu à Deu la Ville, Grandcour et Heroy le _____
premier août courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Deu la
Ville, Heroy et Grandcour.

Communiqué : aux Etats civils _____de Deu et Grandcour. _____

Signatures des époux :

Pasche Alexis _____Elise Pasche _____

Signatures des témoins :

St Burtin / Heroy
J. Chouillaro

L'officier de l'état civil :

Garnier

N^o 73

Arlaud et Mack.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Août mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Arlaud, Georges Louis, Photographe

de Genève domicilié à Plainpalais

Célibataire

né à Genève, le vingt quatre Juin mil huit cent soixante neuf.

filz de Victor Théodore Arlaud négociant

et de Marie Louise Krippendorff, sa femme à Plainpalais,

2^o Mack, Jeanne, Sans profession,

de Trey domiciliée à Trey

Célibataire

née à Trey le vingt quatre Mars mil huit cent septante sept.

filz de Antoine de Auguste Samuel Jean François Mack, négociant à Trey

et de Fanny Trey, défunte.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le dix et onze et Trey le onze Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat civil de Plainpalais.

Signatures des époux :

G. P. Mack
J. Arlaud

Signatures des témoins :

M. Arlaud Jean Mack
G. Arlaud
M. Mack Stèle Hart
perrot Emme Hubert
(veuve) Stalinger
L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats civils

de Genève et Plainpalais.

Just Michel

Par jugement du Tribunal civil de Lyon du 1^{er} juillet 1920, le mariage suscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Dussert le 15 mai 1920.

L'Officier de l'Etat civil :

Copie f. duplicata et à l'Etat civil de Genève.

N^o 74

*Kneubühler et
Winkler ni Bähler*
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt quatre* ans mil huit cent quatre-vingt-
sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o *Kneubühler, Christian, veuve,*
de *Frauenkappelen, Berne,* domicilié à *Terrey,*
veuf de Louise née Schwegler des le six Novembre mil huit cent quatre-
vingt deux.
né à *Frauenkappelen le vingt un Décembre mil huit cent trente quatre.*
fils de *Jean Kneubühler*
et de *Anna Bienz, décédée*
2^o *Winkler ni Bähler, Magdalena, femme de chambre*
de *Hiltorfingen, Berne,* domiciliée à *Terrey,*
divorcé de Christian Winkler des le vingt six octobre mil huit-
cent quatre vingt quatorze.
née à *Uebeschi, le vingt Janvier* mil huit cent *soixante un.*
fille de *Samuel Bähler*
et de *Magdalena Halder, décédée*
Les publications ont eu lieu à *Terrey le dix huit et à Frauenkappelen*
et Oberhofen le vingt quatre Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux,
acte de décès de la première femme
de l'époux, acte de mariage Winkler-
Bähler avec mention de divorce, promesse
de mariage, certifications publications
à Frauenkappelen, Terrey et Hiltorfingen
- Oberhofen.
Communiqué: aux Etats civils
de Frauenkappelen et Hiltorfingen.*

Signatures des époux:

*Kneubühler
Magdalena Kneubühler*

Signatures des témoins:

*J. S. M. ...
J. S. ...*

L'officier de l'état civil:

J. S. M. ...

N° 75.

Quiry - Bonjour.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *singt quatre Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Quiry, Léon* _____ *lithographe* _____

de *Barouge* _____ domicilié à *Teruy* _____

celibataire _____

né à *Mainpatis, le cinq Mai* _____ mil huit cent *soixante deux* _____

fil de *Jean François Quiry, électeur à Genes,* _____

et de *Anne Marie Piennes, ménagère, au même lieu,* _____

2° *Bonjour, Marie Antoinette,* _____

de *Blonay* _____ domiciliée à *Teruy* _____

celibataire _____

née à *St. Léger lequatre Janvier* _____ mil huit cent *septante cinq* _____

fille de *Louis Rodolphe Bonjour, capelle à Teruy,* _____

et de *Jule Jeanne née Jaseynoy, ménagère, au même lieu.* _____

Les publications ont eu lieu à *Barouge et Blonay le sept et à Teruy le huit août courant,* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Barouge, Blonay et Teruy. _____

Communiqué : *aux Etats civils* _____

de Barouge et St. Léger. _____

Signatures des époux :

Léon Quiry _____

Marie Quiry _____

Signatures des témoins :

F. Thuillier _____

G. Stube Teruy _____

L'officier de l'état civil :

Jusnichel _____

N^o 76

Giovannoni Colombo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

2004 _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Giovannoni, Enrico Attilio,* _____ *maçon* _____

de *Orino (commune d'Alais),* _____ domicilié à *Blarins / Châtelard,* _____

célibataire _____

né à *Orino le premier Novembre* _____ mil huit cent *soixante neuf* _____

fils de *Enrico Giovannoni, décédé* _____

et de *Rosa Maccotti, ménagère, domiciliée à Orino* _____

2^o *Colombo, Colomba Lucrezia,* _____

de *Basalquigno (commune d'Alais),* _____ domiciliée à *Terrey* _____

célibataire _____

née à *Basalquigno le trente octobre* _____ mil huit cent *soixante neuf* _____

fille de *Giosanni Colombo, maçon à Terrey* _____

et de *Luigia Piconi, ménagère, au même lieu* _____

Les publications ont eu lieu à *Terrey le vingt huit Mai, à Orino les quatorze et vingt deux Juin de cette année. La publication a eu lieu à Basalquigno sans opposition.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Montreux. _____

Signatures des époux :

Giovannoni Attilio _____
Colombo Giovannoni _____

Signatures des témoins :

Eugène Ronchi, _____
Amedeo Colombo, _____ } *terrey*

Communiqué : à l'état civil de *Montreux et la Chancellerie d'Etat à Lausanne.* _____

L'officier de l'état civil :

Jus Michel _____

No. 477
Giannetti Caciagli
et Bradshaw Grant.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement de la
Haute Cour de Justice,
section de l'enregistre-
ment, des divorces & de
l'Amirauté, de Strand
Comté de Middlesex,
Grande Bretagne, du 16
février 1911, le mariage
désigné ci-contre a
été annulé.

Inscrit par ordre du
Département de Justice
& Police, du 22 octobre
1913.
Povey, 24 octobre 1913.
A. G. M. 407

Communiqué pour duplicata
aux États civils de Mon-
treux & Champéry & à
Chancellerie d'Etat.

Aujourd'hui cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Giannetti-Caciagli, Michel Olderigo

de Nice / Italie / voyageur de commerce domicilié à Vernes-Montreux

célibataire

né à Montopoli-Valdarno / Italie /

le cinq Août mil huit cent soixante sept

fil de Tobie Giannetti-Caciagli, décédé,

et de Lucrezia née Michelazzi, à Florence.

2° Bradshaw Grant, Esther Lockhart,

de Ceylan / Inde Anglaise / domiciliée à Champéry / Valais

célibataire

née à l'île de Ceylan

le quatorze mai mil huit cent dix huit

fille de William Grants.

et de Judith Amelia née Smith, défunte.

Les publications ont eu lieu à Châtelard & Champéry le vingt
deux juillet de cette année, la publication en Angleterre
a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage. Alfred Galland à Lausanne, Vice Consul
britannique a assisté à la célébration de ce mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
d'époux par l'état civil
de Montreux.

Signatures des époux :

Giannetti Caciagli Michel
Esther Lockhart Giannetti

Signatures des témoins :

A. Povey (Povey)
G. Parbey (Montreux)

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne & aux
Etats civils de Montreux &
Champéry.

L'officier de l'état civil :

Just Michel

N^o 79
Henry - Chauset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Henry, Lucien Charles Edmond agriculteur

de Kullierens domicilié à Kullierens

celibataire

né à Kullierens le vingt trois Décembre mil huit cent cinquante sept

fils de Georges Louis Alphonse Henry

et de Julie Amélie Charlotte née Demont, décédée

2^o Chauset, Jenny Louise sans profession

de Bollombier domiciliée à Bollombier

celibataire

née à Bollombier le vingt juillet mil huit cent cinquante sept

fille de Louis Elie Chauset, décédé

et de Nanette née Gander, sa sœur à Bollombier

Les publications ont eu lieu à Kullierens et Bollombier le vingt deux de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'officier de l'état
civil de Bollombier

Signatures des époux :

Lucien Henry
Jenny Henry

Signatures des témoins :

G. Straub }
Th. Kentsch } veuve

Communiqué : à l'état civil
de Bollombier

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 79
 Herrmann et Cheralley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze septembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Herrmann, Maximilian René Theobald Franz, juriste
 d'origine badoise domicilié à Karlsruhe / Grand Duché de Bade.
 célibataire

né à Kehl, Grand Duché de Bade, le
 sept cinq juillet mil huit cent soixante huit

fils de Philippe Herrmann, décédé

et de Adolphine née Grebner, domiciliée à Karlsruhe

2° Cheralley, Frédérique Marguerite

de Geney domiciliée à Geney

célibataire

née à Geney le sept neuf Mars mil huit cent septante quatre

fille de Louis Cheralley, secrétaire municipal de et à Geney

et de Louise née Scheurer, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Geney le dix huit et à Geney le vingt un
 juillet et à Karlsruhe du quinze juillet au premier août
 de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des époux,
 promesses de mariage, certi-
 ficats de publications à Geney et
 Geney et permis de célébration
 du Département de justice et
 Police du Canton de Bâle

Communiqué : à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne et à l'Etat
 civil de Neuchâtel

Signatures des époux :

Max Herrmann
 Marguerite Herrmann

Signatures des témoins :

Haquet }
 Bonfrangier } Geney

L'officier de l'état civil :

Germichef

N° 80

Knapp Walther

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Knapp, Jakob Pasteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Gegenschlacht près Reutlingen, Wurtemberg domicilié à Harburg a/d Lahn,

Etat civil:

District de Cassel, Prusse, précédemment à Ellersfeld, Prusse.

Lieu et date de la naissance:

veuf de son épouse née Hochstetter des le vingt sept octobre mil huit cent quatre
vingt cinq
né à Gegenschlacht le deux Mars mil huit cent quarante cinq.

Noms, profession et

fils de Johann Georg Knapp, agriculteur à Gegenschlacht.

domicile des parents:

et de Margareta née Knecht, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2° Walther, Dympharsine Maria Auguste leurre Antikubische

Lieu d'origine et de domicile:

de Potsdam, Prusse, domiciliée à Wesey

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Potsdam le quatre Janvier mil huit cent cinquante un.

Noms, profession et

fille de Gottfried Karl Ferdinand Walther, décédé

domicile des parents:

et de Johanna Juliane Auguste Hummerie née Pfannenröschmidt.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Wesey le vingt cinq juillet, à Gegenschlacht
du vingt neuf juillet au quinze août, à Harburg du vingt sept juillet
au six août et à Ellersfeld et Potsdam du vingt sept juillet au onze
août de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certifi-
cat de publication à Wesey et
permis de célébration du Dépar-
tement de justice et Police du
Sautou de Wesey.Communiqué: à la Chancelleuse
d'Etat à Lausanne (408 traits).

Signatures des époux:

Jakob Knapp
Maria Knapp

Signatures des témoins:

A. Seigfried
A. Schlutz

L'officier de l'état civil:

Gusmichel

N° 81
 Goy et Bujard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goy, ami, lauriste

de Taulion domicilié à Nesey

libataire

né à N. Lincelle dix septembre mil huit cent soixante huit

fils de Pierre Louis Goy

et de Rose Julie née Jollerand, décédée

2° Bujard, Bertha Blaise Anna

de Riez et Luby domiciliée à Tillette

libataire

née à Cully le dix sept janvier mil huit cent septante cinq

fille de Charles Aimé Bujard, décédé

et de Bertha Susanne née Weingarten, ménagère à Tillette

Les publications ont eu lieu à Nesey le vingt deux, à Riez, Luby et Tillette le vingt six et à Taulion le vingt sept mois de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Taulion,
Nesey, Riez, Luby et Tillette.

Signatures des époux :

Emi Goy

Anna Bujard Goy

Signatures des témoins :

Henri Goy (Nesey)

L. Chaudet (Nesey)

Louis Goy
 L'officier de l'état civil :

Jusmichel

N^o 12
Goumoëns & Menoud

Aujourd'hui six sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Goumoëns, Marc agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Saint Saphorin, Lavaux, domicilié à Mery

Etat civil:

veuf de Louise Charlotte Marie Henriette née Regamey de le veuf
Arlet mil huit cent quatre vingt quatre

Lieu et date de la naissance:

né à Saint Saphorin le vingt huit Avril mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de Françoise Goumoëns, actuellement veuve de David Gasser,

domicile des parents:

et de Blanchisseuse à Mery

Nom et profession de l'épouse:

2^o Menoud, Marie Justine,

Lieu d'origine et de domicile:

de La Joux / Fribourg, domiciliée à Mery,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Hauterive le six sept juin mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de illégitime de Julien Menoud décédé, et de Léonore Edicé

domicile des parents:

et de Hilistine Pafflon, actuellement femme de Baptiste Laroche
agriculteur à La Joux / Fribourg

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Mery le vingt neuf Août, à La Joux le
premier et à Saint Saphorin le trois septembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première fem-
me de l'époux, promesse de
mariage certifiées de publica-
tion à Saint Saphorin,
Mery et La Joux

Communiqué: aux Etats civils
de Saint Saphorin et distincte-
ment d. Romont.

Signatures des époux:

Marc Goumoëns

Marie Goumoëns

Signatures des témoins:

P. Audo

Edouard Zumbler

(Mery)

L'officier de l'état civil:

Gustave Michel

N^o 13

Rittener & Traffelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rittener, Henri, agriculteur,

de Chateau d'Or et des Thioleyres domicilié à St. Léger.

bachelier,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à St. Thioleyres le quatre avril mil huit cent quarante neuf.

fils de défunt Jean Rittener

et de Marguerite née Folliet, décédée.

2^o Traffelet, Pauline, agriculteur,

de Torcy et Vinel / Bernes, domiciliée à St. Léger.

bachelier.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Coesieu, Champ de Ban, le ~~vingt~~ cinq trois octobre mil huit cent soixante neuf.

fille de Francois Henri Traffelet, agriculteur à la Prof, sous St. Léger

et de Emma Maria née Trachsel, au même lieu

Les publications ont eu lieu à St. Léger le deux, à Torcy et aux Thioleyres le trois et à Chateau d'Or et Vinel le quatorze août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de St. Léger.

Signatures des époux :

Henri Rittener
Pauline Rittener

Signatures des témoins :

J. Thuillier
E. Chappuis. } voy.

Communiqué : aux Etats civils

Le Chateau d'Or, Bernes, St. Léger et Vinel.

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J. J. J.

N° 84.

Budry d'Wys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Budry, Emile Victor, Coiffeur

de Beaulieu domicilié à Terey

libataire

né à Terey, le six juillet mil huit cent septante trois

fil de Marius Budry, coiffeur à Terey,

et de Rose Vesper, décédée

2° Wys, Marie

de Gessenay (Borne) domiciliée à Montreux (Romans) / du Châtelard

libataire

née à Beax, le trente Mars mil huit cent septante six

fille de Henri Wys, géomètre, domicilié à Montreux

et de Mlle Charlotte Louisy Brogniet née Boucllet, ménagère, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Beaulieu, Terey, Gessenay et au Châtelard le cinq septembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Beaulieu, Terey, Gessenay et Châtelard.

Signatures des époux :

Emile Budry, Marie Budry

Signatures des témoins :

A. Guhrmann, A. Légeret

Communiqué : aux Etats civils de Salzigues, Gessenay et Montreux

L'officier de l'état civil :

A. Lincroix romp.

Par jugement rendu le deux novembre mil neuf cent six déclaré valide et exécutoire le cinq décembre suivant, le tribunal civil du district de Terey a déclaré par la suite le mariage contracté ci contre. Le mariage a été prononcé entre le demandeur en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inséré ensuite à l'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud le trois décembre mil neuf cent six. L'officier de l'état civil

Publié

N^o 85.
Dubochet & Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Dubochet, Vincent Victor cuisinier

de Châtelard domicilié à Terey,

libataire

né à Blanchilly, Commune du Châtelard

le vingt huit septembre mil huit cent septante un

fils de Pierre Vincent Dubochet, décédé

et de Caroline Eugénie née Lusinay, à Terey.

2^e Guignard, Louisa Julia,

de l'Abbaye domiciliée à Terey,

libataire

née à Petit Lancy le trente novembre mil huit cent soixante seize

fille de Jean François Guignard fabricant de pièces à musique

et de Joséphine Prost, les deux à Terey.

Les publications ont eu lieu au Châtelard Terey le deux et à l'Abbaye le deux septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
consentement du père de
l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications
au Châtelard, Terey et l'Abbaye.

Signatures des époux :

Victor Dubochet
Louisa Dubochet

Signatures des témoins :

J. Guignard } Terey
O. Lehmann }

L'officier de l'état civil :

J. D. Irénée
rempl

Communiqué : aux Etats civils
de Montbaur et l'Abbaye

N^o 56
 Frei et Lindenlaub

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Frei, Albert Johannes, employé à la fabrique Nestlé

de Steffisburg Reine, domicilié à Terey,

libataire,

né à Steffisburg le quatre Février mil huit cent septante un

fils de Johannes Frei, employé à la fabrique Nestlé à Terey

et de Louise Freudiger, décédée

2^o Lindenlaub, Esther Lina, couturière

de Lahr Grand Duché de Baden domiciliée à Terey,

libataire,

née à Aigle le vingt deux Novembre mil huit cent septante six

fille de Otto Lindenlaub, jardinier, domicilié à Lahr

et de Louise Sylvie Nicollin, ménagère, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Terey le quinze à Steffisburg le vingt deux et à Lahr le vingt deux Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
 consentement du père de l'épouse,
 promesse de mariage, certificats
 de publications à Steffisburg,
 Terey et Lahr.

Communiqué: à l'état civil de

Steffisburg et à la Chancellerie
 d'état à Lausanne

Signatures des époux:

Albert Frei

Esther Frei

Signatures des témoins:

Jacques Chapuis

Arnold Frei (Terey)

L'officier de l'état civil:

Germichel

N° 87.
Magnin & Dubuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnin, Louis Henri infirmier

de Blonay domicilié à Nyon / La Hénaire /

libataire

né à Nyon, le vingt sept août mil huit cent soixante six

fil de Jean Gabriel Magnin

et de Susanne Louise Marie née Borlot, décidée

2° Dubuis, Marie Louise

de Couzeaux et Rossinières domiciliée à Nyon,

libataire

née à Nyon, le onze janvier mil huit cent soixante huit,

fille de Abraham David Félix Dubuis

et de Jeanne Louise née Houroud, décidée.

Les publications ont eu lieu à Blonay, Nyon, Couzeaux, Rossinières et Nyon le cinq septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Nyon.

Signatures des époux :

Louis Magnin
Louisa Magnin

Signatures des témoins :

Albany
Fr. Chuillear Nyon

Communiqué : aux Etats civils

de St. Léger, Nyon, Couzeaux et Rossinières.

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 88

Decaspor Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Decaspor, Julius Joseph concierge d'hôtel,

de Paspels, Grisons, domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Tomils Grisons, le vingt cinq décembre mil huit cent soixante cinq

fil de Christian Decaspor, décédé

et de Christina née Krossig, sa mère à Paspels

2° Longchamp, Marie Alice, couturière,

de Malapalud, domiciliée à Trey,

célibataire,

née à Malapalud, le douze novembre mil huit cent soixante quatre

fille de François Auguste Longchamp, négociant,

et de Agathe Adrienne née Gottschy, sa femme, domiciliée à Trey

Les publications ont eu lieu à Trey et Lausanne le dix neuf et à Paspels et Malapalud le vingt deux septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Lausanne

Signatures des époux :

Julius Decaspor
Marie Decaspor

Signatures des témoins :

Josée Moeris
Christian Decaspor } *Trey*

Communiqué : aux Etats civils de Paspels, Lausanne et Bottem.

L'officier de l'état civil :

Guomichel

N° 89

Géroock - Halpfroid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Géroock, Auguste François, fabrique

de Jongny domicilié à Macey

bélibataire

né à Spalinges le vingt trois août mil huit cent soixante sept

fil de Gabriel Berthoud Louis Géroock, charpentier à Sauterne

et de Marie Susanne née Chapeuis, ménagère au même lieu

2° Halpfroid, Jeanne Françoise, employée à la fabrique Nestlé

de Brian les Bains, Haute Savoie, domiciliée à Macey

bélibataire

née à Brian les Bains le dix sept juin mil huit cent soixante sept

fille de Joseph Halpfroid

et de Josephine Sesin, décedée

Les publications ont eu lieu à Jongny et Macey le cinq et à Brian les Bains les six et huit septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
actes de décès des père et mère
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Jongny, Macey et Brian les
Bains

Communiqué : à l'Etat civil de

Sauterne et à la Chancellerie d'Etat
à Sauterne

Signatures des époux :

François Géroock

Jeanne Géroock

Signatures des témoins :

Ronrod Taggeli

Louis Botler Macey

L'officier de l'état civil :

Jussemichel

Un jugement rendu le trent
trois août mil neuf cent cinq selon
l'avis et exécutoire le vingt sept
septembre suivant, le tribunal cantonal
de Macey a résolu
par le divorce le mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé
contre le défendeur en vertu de
l'article 46 lettre b de la loi
fédérale du 20 décembre 1874.
Ordonné en suite à l'ordre du
Département de Justice et
Police du Canton de Vaud le
sept octobre mil neuf cent cinq.
L'officier de l'état civil
Jussemichel
donné pour duplicata

N° 10

Burnequet-Haitre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnequet, Charles Auguste, aide mécanicien _____

de Montlebon, Doubs France, _____ domicilié à Nery, _____

libataire, _____

né à Montlebon, le vingt un juin _____ mil huit cent septante cinq _____

fils de Auguste Burnequet, journalier à Petit Baillon, Bonmouine des _____

et de Estelle Baillon, ménagère, au même lieu _____

2° Haitre, Césarine, _____ cuisinière _____

de Sugrin, Haute Saône, _____ domiciliée à Nery, _____

libataire, _____

née à Sugrin, le neuf décembre _____ mil huit cent septante sept _____

fille de Maurice Haitre, pêcheur, domicilié à Sugrin _____

et de Marie Chambat, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Nery le dix huit et à Montlebon & Sugrin
les dix neuf et vingt six juillet de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certificats
de publication à Nery, permis
de célébration du Département de
Justice et Police de Canton de Nery, acte
de naissance et acte de légitimation d'un
enfant.

Communiqué :

communiqué à la Chancellerie
à Chat à l'automne _____

Signatures des époux :

Auguste Burnequet
Cesarine Burnequet

Signatures des témoins :

Marius Bossier
Léonine (Nery)

L'officier de l'état civil :

Gustave Michel

N° 91
Langmeier et Schürch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Langmeier, Jakob, bourgeois,

de Buchs, Zurich, domicilié à Terey,

libataire

né à Buchs le quatre Décembre mil huit cent septante cinq

fil de Johannes Langmeier, employé au chemin de fer à Buchs

et de A. Barbara Haubalter, ménagère, au même lieu

2° Schürch, Lina domestique

de Rohrbach / Bienne, domiciliée à Terey

libataire

née à Belp, le vingt un septembre mil huit cent septante quatre

fille de Christian Schürch, Boulanger à Belp,

et de Magdalena née Scheuk, séeuse

Les publications ont eu lieu à Buchs, Terey et Rohrbach le vingt deux août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Buchs
Terey et Rohrbach.

Communiqué : aux Etats civils de
Buchs et Rohrbach

Signatures des époux :

Jakob Langmeier

Lina Langmeier

Signatures des témoins :

Samuel Grosse Terey

Ch. Darnand

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° 92

Gétax - Nicollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Gétax, Samuel François, négociantde La Tour de Peily & Chateau d'Or domicilié à TerreyEtat civil : Célibatairené à Terrey le vingt sept Janvier mil huit cent soixante sixfils de François David Gabriel Gétax, décédéet de Marie Ida Hennielle née Dijoux, domiciliée à L'Armonval sur Terrey2° Nicollier, Mathilde,de Terrey & Armonval dessus domiciliée à TerreyEtat civil : Célibatairenée à Terrey le quatorze Novembre mil huit cent septante unfille de Vincent Louis Adrien Edouard Nicollier, décédéet de Marguerite Emma née Triller, domiciliée à TerreyLes publications ont eu lieu à La Tour de Peily & Armonval dessus le
quatre & Chateau d'Or, L'Armonval & Terrey le cinq septembre
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à La
Tour de Peily, Chateau d'Or,
Terrey & Armonval dessus.

Communiqué : aux Etats civils de

La Tour de Peily, Chateau d'Or
& Armonval dessus.

Signatures des époux :

Samuel Gétax
Mathilde Gétax

Signatures des témoins :

E. Nicollier TrillerJ. Nicollier Guex (Terrey)M. Nicollier
O. Nicollier

L'officier de l'état civil :

Gussemichel

N° 13

Reynouard Raboud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reynouard, Charles Edouard, agriculteur,

de Baraillon, Saône-et-Loire, domicilié à Verey

célibataire.

né à Baraillon, le neuf décembre mil huit cent septante

fil de Raphaëlin Reynouard, calligraphe à Verey,

et de Thérèse Julienne Durand, ménagère, au même lieu.

2° Raboud, Madeleine, couturière.

de Tillardviveaux, Jura, domiciliée à Verey

célibataire.

née à Tillardviveaux, le cinq septembre mil huit cent septante quatre

fille de Jean Joseph Raboud, agriculteur à Veronnens.

et de Marie Madeleine Virginie née Chassot, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Verey le cinq, à Tillardviveaux le six

et à Baraillon les six et huit septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Verey et
Tillardviveaux et permis de célibat
don du Département de Justice et
Police du Canton de Vaud.

Communiqué à la Chancellerie

à l'Etat à Lausanne et à l'Etat
civil de Tillardviveaux

Signatures des époux :

Charles Reynouard
Marie Madeleine Raboud

Signatures des témoins :

Charles Touvenat
Joseph Caumont
Verey

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

Par jugement rendu le 30 mai
1907, par défaut, déclaré définitif
et exécutoire le 2 septembre mil huit
cent sept le Tribunal civil du
District de Verey a résolu
par le résolu le mariage
contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé
entre le défendeur par son fait
et par sa faute en vertu de
l'article 461 de la loi fédérale
du 24 décembre 1874 et l'article
231 du Code civil français.

Procès-verbal tenu en
Département de Justice et Police
du Canton de Vaud, le 21
septembre 1907.

L'officier de l'état civil
Gust Michel

Lequel pour duplicata

N^o 94
Bernhart et Raitiz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District d'Aigle rendu en date du 24 octobre 1915 déclaré définitif et exécutoire le 7 juin 1918 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 19 juin 1918.

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Copie p. double.

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bernhart Louis Léon *ouvrier*

de *Fribourg* domicilié à *Teray*

belibatave

né à *Fribourg* le dix huit douze mil huit cent septante cinq

fils de *Claude Pierre Etienne Bernhart*

et de *Marie Anne Angélique née Oberson, décédée*

2^o Raitiz Emma, employée à la fabrique Kestli

de *Progen*, canton de *Fribourg*, domiciliée à *Teray*

belibatave

née à *Corcier*, le huit juillet mil huit cent septante cinq

fille de *Hippolyte François, manoeuvre à Teray*

et de *Joséphine née Hudry, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Teray* le cinq, à *Fribourg* le huit et à *Progen* le douze septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Fribourg, Teray et Progen

Signatures des époux :

Louis Bernhart
Emma Bernhart

Signatures des témoins :

Philippe Meistrone
René Luchet

L'officier de l'état civil :

Guermichel

Communiqué : aux états civils de *Fribourg et Progen*

N^o 95
 Toberini et Mylex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Toberini ; Antoine _____ marchand de bois à bois _____

de Santino Novare Italie, _____ domicilié à Teruy _____

veuf de Charlotte née Knoll des le vingt huit Mars mil huit cent quatre vingt huit _____

né à Santino le dix sept Janvier _____ mil huit cent cinquante deux _____

fils de Antoine Toberini _____

et de Thérèse Costelini, décédée _____

2^o Mylex, Mathilde _____ ménagère _____

de Oberendingen Neuchâtel, _____ domiciliée à Teruy _____

de la Batavie _____

née à Lausanne le sept Janvier _____ mil huit cent soixante deux _____

fille de Marc Salomon Mylex, marchand à Lausanne _____

et de Jeanne Françoise Albertine Rousseil, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Teruy le trente Mai, à Oberendingen le premier Juin et à Santino les vingt un et vingt huit Juin de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Oberendingen et Teruy, promesse de célébration du Département de Neuchâtel et de la Police de Canton de Vaud, actes de _____
 Communiqué : naissance et de légitimation de cinq enfants.
 Communiqué à la Mairie de _____ d'Etat à Lausanne et à l'Etat civil de Oberendingen. _____

Signatures des époux :

Toberini
 Mathilde Toberini

Signatures des témoins :

François Vulliet
 Albert Cornier (Teruy)

L'officier de l'état civil :

Gusnichel

N° 96
Guéret & Chéseaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guéret Emile Maurice, commerçant
de saint Paul, Haute Savoie, domicilié à Terey
Célibatairené à Airolo le vingt neuf juillet mil huit cent septante cinq
fils de Marie Louis Guéret, décédé,
et de Marie Blanc, ménagère à Terey,
2° Chéseaux, Marie Bathémine Roseline domestique
de Saillon, Valais, domiciliée à Terey
Célibatairenée à Saillon le vingt cinq septembre mil huit cent septante un
fille de Daniel Chéseaux,
et de Louise née Fumeaux, décédéeLes publications ont eu lieu à Terey et Saillon le dix neuf et à Saint Paul les vingt et vingt sept septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Terey et
Saillon et permis de célébration
du Département de justice et Police
du Canton de Vaud,Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Saillon et à l'Etat
civil de Saillon

Signatures des époux :

Emile GuéretCatherine Duchesne

Signatures des témoins :

Emile ChéseauxGrangeon Klaise

L'officier de l'état civil :

Jus Michel

N^o 97
Rieder et Hatty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rieder, Gabriel Léon Harius chirurgien dentiste

de Verey domicilié à Verey

libataire

né à Verey le six janvier mil huit cent soixante neuf

fils de Rodolphe Jean Rieder, décédé

et de Louise Henriette née Rinsof, domiciliée à Verey

2^o Hatty, Jeanne Marie Pauline,

de Verey et Gessenay (Banc) domiciliée à Verey

libataire

née à Florence le dix neuf septembre mil huit cent septante

fille de Edouard Hatty, rentier à Verey,

et de Anna née Diebich, au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Verey le dix et à Gessenay le douze septembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Hatty Diebich,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Verey
et Gessenay.

Communiqué : à l'Etat civil de

Gessenay

Signatures des époux :

Gabriel Rieder
Jeanne Rieder

Signatures des témoins :

Benjamin A. Mathy Dubouché
Elia Rieder Rinsof
Thitella B. M. Hatty

L'officier de l'état civil :

Just Michel

N^o 98.
Schürch et Gèneréal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schürch, Christian Louis _____ Chef cantonnier au J.S.
de Rohrbach / Reine / _____ domicilié à Allaman, précédemment à Vevay.
Célibataire _____

né à Tenex-Honcourt le quatre Février _____ mil huit cent septante un _____

fils de Jacob Schürch, décédé _____

et de Sophie née Dittener - Ruff actuellement femme de Samuel Hummel à Aigle _____

2^o Gèneréal, Anna Lina _____

de Chardonne et Puidoux _____ domiciliée à Vevay _____

Célibataire _____

_____ née aux Jonelles vers Chardonne le
née à quatre Février _____ mil huit cent soixante huit _____

fille de Louis Henri Gèneréal, chef cantonnier au J.S. à Vevay _____

et de Jeanne Louise née Hagnin, au même lieu _____

Les publications ont eu lieu à Rohrbach, Allaman, Vevay, Chardonne et Puidoux le trois octobre courant _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Officier de l'Etat civil de Rolle _____

Signatures des époux :

Louis Schürch
Anna Gèneréal

Signatures des témoins :

Jacques Schürch (Aigle)
Eliu Ducret (Vevay)

Communiqué : aux Etats civils de Rohrbach, Rolle, Corsier et St. Saphorin _____

L'officier de l'état civil :

Just Michel

N° 99
 Smiger et Buri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10 novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Smiger, Adolphe Eugène, tailleur

de Henziken Argovie, domicilié à Vevay,

libre et célibataire

né à Henziken le trois juillet mil huit cent soixante sept.

fil de Adolphe Smiger, fabricant de cigares à Henziken

et de Elisabeth née Klaus, au même lieu.

2° Buri Barbara lingère,

de Ringgenberg, Prusse, domiciliée à La Tour de Tilly, Geneve.

ceci demment mariée et divorcée.

née à Ringgenberg le seize avril mil huit cent septante trois

fille de Ulrich Buri, décédé,

et de Caroline Palmer, ménagère à Ringgenberg.

Les publications ont eu lieu à Vevay, La Tour de Tilly, Geneve le dix sept et à Henziken et Ringgenberg le dix huit octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 promesse de mariage, certificats
 de publications à Ringgenberg,
 Henziken, La Tour de Tilly, Geneve
 et Vevay

Communiqué : aux Etats civils
 de Henziken, Ringgenberg,
 La Tour de Tilly et Vevay.

Signatures des époux :

Eugène Smiger
 Barbara Smiger

Signatures des témoins :

Haller Rudolf
 H. W. Les Albert

L'officier de l'état civil :

Grossmichel

N° 100

Contat et Ratzemberger

Aujourd'hui *quatre Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux:

1° *Contat, Paul Antoine*, Docteur en droit

Lieu d'origine et de domicile:

de *Monthey* domicilié à *Geneve*

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Monthey* le *quinze décembre* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fil de *Contat Francois*, Directeur de *Terrierie* à *Monthey*

domicile des parents:

et de *Henriette de Torrente*, *décédée*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Ratzemberger, Marie Charlotte* *veuve*, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de *Friedersdorf*, *principauté de Schwarzbourg-Allemagne* domiciliée à *Terrey*

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Terrey* le *vingt cinq Août* mil huit cent *soixante cinq*

Noms, profession et

fille de *Ratzemberger, Nicolas Theodore*, ancien professeur à *Terrey*

domicile des parents:

et de *Suzanne Esther* *nie Halan*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Friedersdorf* le *vingt trois septembre*,

à *Terrey* le *trois*, à *Geneve* le *cinq* et à *Monthey* le *six octobre* de *cette* année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré par l'officier de l'Etat civil de Geneve

Signatures des époux:

P. Contat
Madame Contat

Signatures des témoins:

Esther Ratzemberger (veuve)
F. Contat (Monthey)
Alf. Saur Eulmarus

Communiqué: aux Etats civils de

Mouthey et Geneve et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Jus Michel

Par jugement rendu le 21 février 1903, devenu exécutoire, le Tribunal civil de Geneve a débarrassé par le divorce le mariage contracté ci contre:

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inscrit sous l'autorisation du Département de Justice et Police de Canton de Vaud, le 16 mars 1903.

L'officier de l'état civil: Jus Michel

N° 101

Chaulmontet et Roberti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre novembre* mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chaulmontet, Victor Charles employé aux douanes*

de *Pauly-Verbois, Genève* domicilié à *Lausanne*

belibatavis

né à *Vallorbes, le vingt huit Mars* mil huit cent *soixante onze*

fils de *Jean Marie Francois Chaulmontet, chef de gare,*

et de *Fanny Rosalie née Grosjean, sa femme, domiciliés à Vallorbes.*

2° *Roberti, Françoise,*

de *Belle, Piémont* domiciliée à *Vesey,*

belibatavis

née à *Vesey, le treize septembre* mil huit cent *soixante neuf*

fille de *Michel Ange Roberti, décédé*

et de *Genevieve née Vager, sa mère, domiciliée à Vesey*

Les publications ont eu lieu à *Vesey et Pauly-Verbois le quatre,* à

Lausanne le cinq et au Consulat d'Italie le six septembre de cette

année. La publication en Italie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Lausanne

Signatures des époux :

Chaulmontet Charles
V. Chaulmontet

Signatures des témoins :

E. Crisconi
M. J. J. J. J. J. J.
Vesey

L'officier de l'état civil :

Guermichel

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat - Lausanne et aux Etats civils de Pauly-Verbois et Lausanne

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire François Gaudin à Edipens le onze Août mil huit cent quatre vingt six neuf et visée par le Consul d'Etat dans le terme légal, que Victor Charles Chaulmontet a été reçu au nombre des bourgeois de la commune d'Edipens.

Inscrit sur ordre de la Chancellerie d'Etat au Canton de Vaud, le 9 février 1902.

L'officier de l'état civil
G. Crisconi

Copie pour double copie
Communiqué aux Etats civils de Pauly-Verbois et Lausanne et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

N^o 102

Fridondani Lambigger

Aujourd'hui onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Fridondani, Bartolomeo Giacomo, maçon

Lieu d'origine et de domicile:

de Casandone (Nosare Italie), domicilié à Vercy,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Casandone le dix neuf juillet mil huit cent soixante

Noms, profession et

fils de Floriano Fridondani, délégué,

domicile des parents:

et de Maria Luigia Bonico, ménagère à Casandone.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Lambigger, Maria Barbara, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

de Bellwald (Talis), domiciliée à Vercy.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Vercy le neuf avril _____ mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fille de Johann Joseph Lambigger, agriculteur à Bellwald

domicile des parents:

et de Maria Bajard, ménagère au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vercy le quinze et à Bellwald le vingt deux
avril, à Casandone les deux et vingt septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Vercy
Bellwald et permis de célé-
bration du Département de
justice de Canton de Vaud

Communiqué: à l'état civil de
Bellwald et à la Chancellerie
d'état à Lausanne

Signatures des époux:

Fridondani Bartolomeo
F. de Fridondani

Signatures des témoins:

Joseph Martin
Fr. Chivillat Vercy

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

N° 103.

Vernat et Heynet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le trente un
Janvier mil neuf cent sept, sécrété
définitif exécutoire le six avril
suivant, le Tribunal civil
du district de Vevey a émis par
le divorce le mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé
contre le défendeur en vertu de
l'article 46 lettre b de la loi
fédérale du 24 décembre 1874.

Procès inscrit 81 au
Département de Justice civile
au Canton de Vaud le 16 mai
1907.

L'officier de l'état civil
Gleisner

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vernat, Emile Antoine, Bourneur,

de La Tour de Tréme (Fribourg) domicilié à Vevey

celibataire

né à Lausanne, le douze juin mil huit cent septante cinq.

fil de Marie Fédérie Vernat, actuellement femme de Marc Juffey

et de Célestine à Vevey.

2° Heynet, Marie Louise Eugénie, bigarrée

de Sion domiciliée à Vevey

celibataire

née à Sion le vingt un Mars mil huit cent septante trois.

filles de Charles Heynet

et de Sophie née Guinier, décédée.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Tréme, Vevey et Sion le

deux huit juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à La
Tour de Tréme, Vevey et Sion

Signatures des époux :

Emile Vernat
Marie Louise Heynet

Signatures des témoins :

Joseph Martin
Joseph Hamard
(Vevey)

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° 104

Josanna et Ochsenbein

Aujourd'hui dix neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Josanna, Charles, employé de fabrique

Lieu d'origine et de domicile:

de Mergozzo, Siemont, Italie, domicilié à Vevay,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Vevay le dix huit Janvier mil huit cent septante un

Noms, profession et

fils de Pierre Charles Josanna

domicile des parents:

et de Louise Marie Götter, décedée.

Nom et profession de l'épouse:

2° Ochsenbein, Emma, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Fahreni, Suisse, domiciliée à Vevay

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Strättlingen le premier juillet mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de Elisabeth Ochsenbein, décedée.

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vevay le douze et à Steffisburg le quinze septembre, à Mergozzo les vingt sept septembre et quatre octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vevay et Steffisburg et permis de célébration du Département de justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué: à l'Etat civil de Steffisburg et à la chancellerie N° 111 à Lausanne.

Signatures des époux:

C. Josanna
Emma Josanna

Signatures des témoins:

Coarbezat
Grosbet (Vevay)

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

N° 405

Moulinié et Schollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

soixante par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moulinié, William Emile, employé au faux Simplon

de Genève domicilié à Berne

Célibataire

né à Genève, le deux Mai mil huit cent soixante cinq

fil de Moulinié, William François, décédé,

et de Louise Elisabeth née Fance, domiciliée à Rolle

2° Schollet, Emma Anna,

de Maracon domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Vevey le vingt quatre Août mil huit cent soixante neuf

fille de Schollet, François Louis Philippe, décédé,

et de Rosalie Anna Louise Gabrielle née Widenand à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, Berne & Genève et Maracon le dix sept et à Maracon le dix neuf Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Officier de l'Etat civil de Berne

Communiqué : aux Etats civils de Genève, Berne et Valais

Signatures des époux :

William Moulinié

Emma Moulinié

Signatures des témoins :

Albert Schollet

E. Fischer Vevey

L'officier de l'état civil :

G. Guichet

N° 106
Laranchy et Brandt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Laranchy, Louis Oscar médecin vétérinaire

de Lutry et de Riez domicilié à Terey

célibataire,

né à Terey le cinq septembre mil huit cent septante un.

fils de Charles François Louis Laranchy, architecte à Terey

et de Caroline née Ruchonnet, au même lieu

2° Brandt, Maria Rosa, sans profession.

de la Chaux de fondé & du Toche domiciliée à Terey,

célibataire

née à Sima / Perou, le vingt un octobre mil huit cent soixante sept.

fille de Jules Brandt

et de Juana Antonia Guinonnet, déi'dée.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Riez, Terey, la Chaux de fondé & au Toche le sept novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
copie adimée de l'acte d'origine
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Lutry, Riez, Terey, la Chaux de fondé
& au Toche.

Communiqué : aux Etats civils

de Lutry, Bully, la Chaux de
fondé & du Toche.

Signatures des époux :

L. Laranchy

Maria Rosa Brandt

Signatures des témoins :

F. Laranchy-Ruchonnet
prof. Gust. Riez & Frossard
C. Taucher

L. Ruchonnet
(Terey) Chaux de fondé & au Toche
Officier de l'état civil :

Guarnichel

N° 107

Borel et Burchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt neuf
mars mil neuf cent six, déclaré
définitif et exécutoire le neuf juin
suivant, le Tribunal civil de
districte de Lausanne a dessaisi par
le divorce le mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé entre
le mari en vertu de l'article 46
lettre b) de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

Précédent inscrit d'ordre au
Département de Justice et
Police du Canton de Vaud le
18 Juin 1906.

L'officier de l'état civil
J. Genin
Jury pour l'application

Aujourd'hui vingt six Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borel, Louis Samuel perceur

de Vevay, Neuchâtel et Couvet domicilié à Vevay,

célibataire,

né à Vevay, le quatorze Février mil huit cent septante quatre,

filz de Louis Samuel Borel, perceur à Vevay,

et de Somma née Doucard, sa femme, décédée,

2° Burchod, Fanny,

de Gommartin et Villars Tiercelin domiciliée à Vevay,

célibataire

née à Gommartin, le neuf Mars mil huit cent septante quatre.

fille de Pierre Burchod, décédé & de Marie Louise née Fessard, act.

~~et de~~ ellenent femme de Marc Rohrbach, à Vevay

Les publications ont eu lieu à Vevay le trois, à Neuchâtel et Couvet le

six et à Gommartin et Villars Tiercelin le sept octobre de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certifi-
cats de publications à Vevay,
Neuchâtel, Couvet, Gommartin
et Villars Tiercelin

Communiqué : aux Etats civils de

Neuchâtel, Couvet et Pottens

Signatures des époux :

Sam Borel

Fanny Borel

Signatures des témoins :

Emile Janket
C. Subelets Vevay

L'officier de l'état civil :

Jurymichel

N° 108

Gonceth Genton

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *trois Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

soixante _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Gonceth, Albert Samuel,* _____ *Agriculteur* _____

de *Gessenay / Seine /* _____ domicilié à *Tesey,* _____

célibataire _____

né à *Aigle, le vingt quatre octobre* _____ mil huit cent *septante cinq* _____

fils de *Jean Samuel Francois Gonceth, agriculteur à Aigle* _____

et de *Louise Marguerite née Monod, défunte* _____

2° *Genton, Eugénie,* _____

de *Charbonne* _____ domiciliée à *Borsier* _____

Célibataire _____

née *Marie Jougny le quatorze septembre* _____ mil huit cent *soixante neuf* _____

filles de *Louis Frédéric Genton, agriculteur à Borsier* _____

et de *Jeanne Lydie née Barin, ménagère, au même lieu* _____

Les publications ont eu lieu à *Tesey, Borsier et Charbonne le sept et à Ges-*
senay le huit Novembre de cette année _____

RECTIFICATION

Par décision du 16 mai 1956
le département de justice et police
du canton de Vaul a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'époux
doit de signer sous le
patronyme « Gonceth
et non « Goncethon.

V 2027, le 31 mai 1956

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Copie à l'état civil de
Gessenay et pour du-
plication, - ainsi qu'à
l'état civil de Borsier.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certifi-
cats de publications de Gessenay,
Tesey, Charbonne & Borsier.*

Communiqué aux États civils de

Gessenay et Borsier

Signatures des époux:

Albert Gonceth

Eugénie Gonceth

Signatures des témoins:

J. Chavillat

E. Fischel (Tesey)

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

N° 109
Reist et Genton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reist, Emile, charcutier,

de Sumiswald (Dome), domicilié à Vercy,

Célibataire

né à Dome le vingt Décembre mil huit cent cinquante neuf.

fils de Johannes Reist

et de Catharina née Zucher, décédée.

2° Genton, Amélie, Repasseuse

de Puidoux et Chardonne, domiciliée aux Gondelles de Cocheaux.

Célibataire

née à Acherbes le dix juillet mil huit cent soixante huit

fille de Louis Henri Genton, vigneron aux Gondelles v. Cocheaux.

et de Jeanne Louise née Hanigley, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vercy, Puidoux, Chardonne et Cocheaux le vingt huit et à Sumiswald le trente Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Sumiswald, Vercy, Puidoux, Chardonne et Cocheaux.

Communiqué : aux états civils de

Sumiswald, St Saphorin et Cocheaux

Signatures des époux :

Emile Reist

Amélie Reist

Signatures des témoins :

Charles Reist

Aliz Reist aubonne

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 110.

Aujourd'hui *vingt huit Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

Nydegger Brüllhardt *seize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° *Nydegger, Johannes* forgeron,

Lieu d'origine et de domicile: de *Wahlorn / Roene*, domicilié à *Trey*,

Etat civil: *célibataire*,

Lieu et date de la naissance: né à *Schwarzenburg* le *quatorze Décembre* mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et fils de *Johannes Nydegger, bucheron, domicilié à Sainte Croix*

domicile des parents: et de *anna née Jenni, ménagère, domiciliée à Schwarzenburg*

Nom et profession de l'épouse: 2° *Brüllhardt, Elisabeth*, domestique

Lieu d'origine et de domicile: de *Albigen / Roene*, domiciliée à *Trey*,

Etat civil: *célibataire*

Lieu et date de la naissance: née à *Wahlorn* le *vingt un septembre*, mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et fille de *Anna Brüllhardt, actuellement femme de Johann*

domicile des parents: ~~et de~~ *Gabriel à Schwarzenburg.*

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Trey* le *cinq*, à *Wahlorn* le *sept* et à *Albigen* le *neuf Décembre* courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Wahlorn, Trey et Albigen.

Communiqué: aux *Etats civils* de *Wahlorn et Albigen.*

Signatures des époux:

Jean Nydegger
Elisabeth Nydegger

Signatures des témoins:

Joseph Lavel
Pierre Lutolf } *Trey*

L'officier de l'état civil:

Gummichel

N° 111
 Ducret Amstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducret, Alois, Agriculteur,

de Chardonne domicilié à Chardonne, Haut-Rhône

celibataire,

né à Chardonne le vingt un octobre mil huit cent septante

fils de Jean François Abram Ducret, agriculteur à Chardonne,

et de Jeanne Marie Françoise née Hany, ménagère, au même lieu

2° Amstein, Marie,

de Myla Zurich, domiciliée à Béanges, vers La

Tour de Pully

celibataire

née à Béanges le quatre Décembre mil huit cent soixante sept

fille de Jean Jacques Amstein, agriculteur, domicilié à Béanges

et de Fanchette Louise née Beulet, ménagère au même lieu

Les publications ont eu lieu à Chardonne et La Tour de Pully le vingt un et à Myla le vingt deux Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
de libre par l'officier de l'état
civil de Borsier

Signatures des époux :

Alois Ducret

Marie Ducret

Signatures des témoins :

Häermann

Revey

Communiqué : aux Etats civils

de Borsier, Myla et La Tour de
Pully.

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 113

Chollet et Janioz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Transmis en double le 9 janvier 1900 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi

ce que nous certifions
L'officier de l'état civil



Par jugement rendu le 31 mai 1900 des tribunaux de Yverdon et exécuté le 10 août 1900 le tribunal civil du district de Yverdon a déclaré nul le mariage contracté ci-dessus. Le divorce a été prononcé par défaut contre le défendeur en vertu de l'article 46 (lit. b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. L'époux ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans à partir du jugement exécutoire.

Inscrit en vertu de l'ordonnance de l'administration de Yverdon le 24 août 1900

L'officier de l'état civil
Guormichel

Aujourd'hui *huit* un *Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Chollet, Henri Vincent, - Perceuse,*

de *Maracon* domicilié à *Tsey*

célibataire

né à *Tsey* le *huit* *Décembre* mil huit cent *septante-trois*

fils de *Jean Marie Chollet, décédé*

et de *Louise Françoise Rose née Dixon, domiciliée à Yverdon*

2° *Janioz, Marie Louise Eugénie - cigarière,*

de *Sion, Valais,* domiciliée à *Tsey,*

Célibataire

née à *Sion* le *deux* *Décembre* mil huit cent *septante quatre*

fille de *Jean Marie Janioz, maréchal à Sion*

et de *Marie Louise née Willy, ménagère, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Tsey* le *sept* à *Sion* le *onze* et à *Maracon* le *dix* *Septembre* de cette *année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Maracon, Sion et Tsey, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué: aux *Etats civils* de *Yverdon* et *Sion.*

Signatures des époux:

Henri Chollet
Eugène Chollet

Signatures des témoins:

Deriaz Vista
J. Cuillerod Tsey

L'officier de l'état civil:

Guormichel

N° 113

Bonjour et Lambiel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonjour, Jean Louis Eugène Simeux

de Blonay domicilié à Talloches

célibataire

né à Bient Commune du Châtelard

le cinq Décembre mil huit cent quarante un

fils de Jean Pierre Bonjour, décédé,

et de Louise Lucienne née Grobety, domiciliée à Talloches.

2° Lambiel, Galine Marie Françoise Cuisinière

de Spiazables / Talais / domiciliée à Montoux / Sorcelles /

célibataire

née à Sion le douze Décembre mil huit cent quarante deux

fille de François Lambiel

et de Henriette née Dorsey, domiciliée à Martigny.

Les publications ont eu lieu à Talloches le premier, à Blonay le trois, à Spiazables le cinq et aux Planches le huit Décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Talloches

Signatures des époux :

Louis Bonjour
Galine Bonjour

Signatures des témoins :

E. Bonjour Weibli
Anna Bonjour (veuve)

Communiqué : aux états civils

de St. Léger, Talloches, Spiazables
et Montoux.

L'officier de l'état civil :

J. Guzmichel

Clôture.

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^{er} Le numéro cent treize à la page septante trois est

Lieu d'origine et de domicile:

de celui de la dernière inscription domicilié à faite dans l'année

Etat civil:

mil huit cent quatre vingt seize

Les deux doubles du présent registre sont conformes

Lieu et date de la naissance:

né à _____ le que nous certifions mil huit cent _____

Noms, profession et

de *Nesey, trente un Décembre mil huit cent quatre vingt seize*

domicile des parents:

et de _____

Nom et profession de l'épouse:



L'Officier de l'Etat civil de Nesey:

Juste-michel

Lieu d'origine et de domicile:

de _____ domiciliée à _____

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

filles de _____

domicile des parents:

et de _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

1897

N° 1

Dallières et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dallières, Maurice Emile,* _____ *bourgeois* _____

de *Sembranches / Talais,* _____ domicilié à *Vercy,* _____

libataire _____

né à *Sembranches le vingt Novembre* _____ mil huit cent *septante* _____

fil de *Etienne Benjamin Dallières, agriculteur, décédé* _____

et de *Marie Louise née Sapt, domiciliée à Vercy.* _____

2° *Martin, Marie Clémentine,* _____ *cigarière* _____

de *Ormont dessous* _____ domiciliée à *Vercy,* _____

libataire _____

_____ née à *Fontanney vers Aigle le*
vingt six Janvier _____ mil huit cent *soixante cinq* _____

fille de *Emile Alexandre Martin, agriculteur sur Aigle* _____

et de *Marie Susanna Henriette Bussel, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Vercy le dix neuf, à Sembranches le*
vingt et à Ormont dessous le vingt deux Décembre de l'année
dernière. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de promesse de mariage,
certificats de publications à
Sembranches, Vercy Ormont
dessous. _____

Communiqué : *aux états civils*
de Sembranches et Ormont
dessous. _____

Signatures des époux :

Maurice Emile Dallières

Marie Dallières

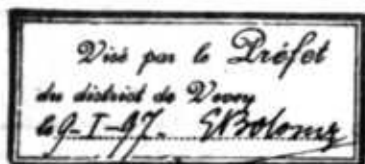
Signatures des témoins :

Christian Gislér

Dion Gacento

(Vercy)
L'officier de l'état civil :

Just Michel



N^o 2
 Siegenthaler et Stalder

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt un janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Siegenthaler, Friedrich, _____ tonnelier _____

de Trub / Borne / _____ domicilié à Terey, _____

libataire _____

né à Bümplitz le dix huit juin _____ mil huit cent soixante sept _____

fil de Friedrich Siegenthaler employé aux entrepôts à Borne. _____

et de Magdalena Gerber, décédée. _____

2^o Stalder, Rosa, _____ domestique, _____

de Rueggau / Borne / _____ domiciliée à Terey, _____

libataire _____

née à Seedorf le vingt neuf Novembre _____ mil huit cent septante cinq _____

fille de Karl Friedrich Stalder, décédé _____

et de Elisabeth née Oesch, puéricultrice à Seedorf _____

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt un de Trub et Rueggau
 le vingt cinq Novembre de l'année dernière _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
 promesse de mariage, certificats
 de publications à Trub, Terey
 et Rueggau. _____

Communiqué: aux Etats civils
 de Trub et Rueggau. _____

Signatures des époux:

F. Siegenthaler
 Rosa Siegenthaler

Signatures des témoins:

G. Frey
 P. Entenmahrer Terey

L'officier de l'état civil:

Just Michel

N° 3.
Dufour et Liaudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour, Charles, _____ journalier, _____
de Châtelard (Montreux) _____ domicilié à Terey, _____
libataire _____

né à Genève le sept sept janvier _____ mil huit cent soixante huit.

fils de Vincent Gabriel Dufour, _____

et de Marie Hirtet, décédée. _____

2° Liaudet, Emma Marie, _____ bigarière, _____

de Montpreveyres _____ domiciliée à Terey, _____

libataire _____

née à Terey le sept six juillet _____ mil huit cent septante sept.

fille de Henri Samuel Liaudet, peintre à Terey, _____

et de Julie Henriette Blimentine Horiez, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Terey le sept six Décembre de l'année
dernière, au Châtelard le quatre et à Montpreveyres le cinq
janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
consentement du père de l'épouse
promesse de mariage, certificats
de publications à Terey, au châte-
lard et Montpreveyres.

Communiqué : aux Etats civils.
de Montreux & Courcelles lepreux.

Signatures des époux :

Charles Dufour

Emma Dufour

Signatures des témoins :

Loudet Louis

Knapp Charles Terey

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° H
Küng Sperisen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Küng, Siegfried, tonnelier,
de Scholzmatt Lucerne domicilié à Nesey,
célibatairené à Harbach le dix neuf mai mil huit cent septante trois
fils de Josef Küng, charretier à Harbach
et de Maria Schneider, décédée2° Sperisen, Rosalia dite Pauline, femme de chambre,
de Perendingen, Soleure domiciliée à Nesey,
célibatairenée à Perendingen le vingt trois mars mil huit cent septante
fille de Franz Josef Sperisen
et de Katharina née Galt, décédéeLes publications ont eu lieu à Nesey le deux, à Perendingen le neuf et à
Scholzmatt le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt dix sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier-
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certificats
de publications à Scholzmatt,
Nesey et Perendingen

Signatures des époux :

Siegfried Küng
Pauline Küng

Signatures des témoins :

Isaac Reinhardt
Samuel Gidel (vve)Communiqué : aux Etats civils deScholzmatt Perendingen

L'officier de l'état civil :

Guosmichel

N° 5.
Liaudet et Zahnd.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 mai 1904 déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre suivant le tribunal civil du district de Trey a décrété par le décret le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé par défaut contre la défenderesse en vertu de l'article 466 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Pris en compte l'avis du Département de Justice Police du Canton de Fribourg le 20 septembre mil neuf cent quatre

L'officier de l'état civil

Guormichel

Aujourd'hui vingt huit janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liaudet, Louis Philippe, peintre,

de Montpreux domicilié à Trey,

célibataire

né à Trey, le vingt six janvier mil huit cent septante quatre

fils de Henri Samuel Liaudet, peintre à Trey,

et de Julie Henriette Blémentine Horier, décédée

2° Zahnd, Clara, cigarière,

de Rüschegg / Rome, domiciliée à Trey,

célibataire

née à Lausanne le vingt septembre mil huit cent septante cinq

fille de Nicolas Zahnd, décédé, et de Anne Elisabeth Wyss, actuellement

et de femme de Louis Bozel, à Trey,

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt huit, à Rüschegg le vingt neuf et à Montpreux le trente novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Montpreux, Trey et Rüschegg.

Taccia E

Communiqué : aux Etats civils

de Borcelles leport Rüschegg

Signatures des époux :

Liaudet Louis
Clara Liaudet

Signatures des témoins :

(Montpreux) Taccia Eugène
(Trey) Charles Dufour

L'officier de l'état civil :

Guormichel

N^o 6

Bohannier & Fattetbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bohannier, Charles Henri Joseph, menuisier,

de Reignier Haute Savoie, domicilié à Terey,
célibataire

né à Terey, le dix sept juin mil huit cent soixante neuf.

fils de Charles Bohannier, menuisier à Terey,
et de Jenny Marie Henriette née Favre, séicée.

2^o Fattetbert, Julie, couturière

de Villars Bramard domiciliée à Terey,
célibataire

née à la Combattière Suidoux le vingt avril mil huit cent soixante neuf.

fille de Henri Louis Fattetbert, charbon, domicilié à Terey,
et de Yvette née Rogique, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Reignier les vingt sept décembre de l'année
dernière et trois janvier de cette année, à Terey le neuf et Villars Bramard
le treize janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, pro-
messe de mariage, certificat
de publications à Villars Bramard,
et Terey et serment de célébration
du Département de justice solus
du canton de Taud.

Communiqué : à la Chancellerie
d'état à Lausanne et à l'état
civil de Villargel.

Signatures des époux :

Chs Bohannier fils
Julie Bohannier

Signatures des témoins :

E. Frizzi
H. Hittum (Terey)

L'officier de l'état civil :

Guormichel

Le 29 octobre 1928,
le Département fédéral
de Justice et Police a pro-
noncé la réintégration
gratuite de Mme. Julie
Bohannier, née Fattetbert,
veuve de Charles-Henri-Jo-
seph Bohannier dès le 20
février 1920, domiciliée
à Lausanne, dans le droit
de cité du canton de Vaud
et de la commune de
Villars-Bramard.

Ins. out le 1^{er} novembre 1928.
L'Officier de l'état-civil :
Guormichel
ce qui à l'état-civil de Villargel
et pour duplicata.

N° 7.
Tissot et Ney.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil huit cent quatre-vingt-dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tissot, Joseph François marié
de Plainpalais Genève, domicilié à Vevey,
Célibataire

né à Plainpalais le dix sept Avril mil huit cent soixante neuf
fils de François Tissot, marié à Plainpalais
et de Marie Gelisle, décédée.

2° Ney, Victorine cigarière,
de Yverne domiciliée à Vevey,
Célibataire

née à Yverne le vingt huit juillet mil huit cent septante cinq.
fille de Samuel Louis Ney, décédé,
et de Louise Brossy, Blanchisseuse à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Vevey le seize, à Plainpalais le vingt un et à Yverne le vingt trois janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Plainpalais,
Vevey et Yverne.

Communiqué : aux Etats civils de
Plainpalais et Yverne

Signatures des époux :

Joseph Tissot
Victorine Tissot

Signatures des témoins :

Guillaume Bernin
Louis Decoster (Vevey)

L'officier de l'état civil :

Guormichel

N^o 8.

Chaudet et Samson

Nom et profession de l'époux: _____

Lieu d'origine et de domicile: _____

Etat civil: _____

Lieu et date de la naissance: _____

Noms, profession et domicile des parents: _____

Nom et profession de l'épouse: _____

Lieu d'origine et de domicile: _____

Etat civil: _____

Lieu et date de la naissance: _____

Noms, profession et domicile des parents: _____

Date des publications: _____

Aujourd'hui *onze Février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Chaudet, André Charles, — serrurier,* _____
de *Borseaux* _____ domicilié à *Terey,* _____
Célibataire _____

né à *Terey le quinze Novembre* _____ mil huit cent *soixante seize* _____
fils de *Charlotte Elisabeth Chaudet défunte.* _____
et de _____

2^o *Samson, Marie Augustine* _____ *cigarière* _____
de *S^t Saphorin / Laraut,* _____ domiciliée à *Terey* _____
Célibataire _____

née à *La Tour de Peuty le treize Août* _____ mil huit cent *soixante seize* _____
fille de *Charles Samson, décédé,* _____
et de *Fanny née Robin, cigarière à Terey,* _____

Les publications ont eu lieu à *Terey le seize, à Borseaux le vingt un*
et à Saint Saphorin le vingt trois Janvier dernier. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, pro-
messe de mariage, certificats
de publications à Borseaux,
Terey et Saint Saphorin. _____

Communiqué: *aux états civils*
de Borseaux et St Saphorin _____

Signatures des époux:

André Chaudet
Augustine Chaudet

Signatures des témoins:

Casier St
A Chaudet (Terey)

L'officier de l'état civil:

Gummichel

N^o 9
Rieder et Pastore

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui leize Février mil huit cent quatre-vingt-

deux sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rieder, Christian Auguste, négociant

de St. Stephan / Rome, domicilié à Nesoy,

veuf de Blisa Catherine Louise Delafmat dès le dix octobre mil huit cent quatre vingt quatorze.

né à St. Stephan le dix novembre mil huit cent cinquante neuf.

fil de Christian Rieder, agriculteur à Rumlingen

et de Marie Marguerite née Schlappi, décédée.

2^o Pastore, Antoinette Charlotte Emma, négociante

de Soyzano Novare Italie, domiciliée à Nesoy,

libataire

née à Montbéliard / Doubs France, le quatorze juillet mil huit cent soixante trois

fille de Charles Bernard Pastore, décédé

et de Appoline née Probst, ménagère à Nesoy.

Les publications ont eu lieu à Nesoy le vingt trois et à St. Stephan le vingt quatre janvier et au consulat d'Italie à Genève les trante un janvier et sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Rieder-Delafmat, acte de décès de la première femme de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Saint Stephan, Nesoy et au Consulat d'Italie à Genève, dispense de publication à Soyzano.

Communiqué : à l'état civil de St. Stephan et à la Chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Christian Rieder
Emma Rieder

Signatures des témoins :

Emile Pastore
Antonia Pastore (Nesoy)

L'officier de l'état civil :

Gumichel

N° 10.

Spiering et Stuart-Kroll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt huit Novembre mil huit cent quatre vingt dix neuf, le Tribunal de Commerce de Rotterdam, Hollande, a prononcé par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari pour adultère. Inséré ensuite dans le Bulletin du Département de Justice et Police au Canton de Vaud le sept septembre 1911.

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Spiering, Albert Louis Stephan, rentier,* _____

de *La Haye, Hollande,* _____ y domicilié *en séjour à Trey.* _____

divorcé de Susanne Habelle van der Haagen dès le vingt six juin mil huit cent quatre vingt quatorze _____ née à la colonie de Surinam

Indes, le sept Mars _____ mil huit cent quarante huit

fil de *Jacob Isaac Spiering, rentier, domicilié à Paramibo Indes,*

et de *Hélène Stéphanie Pray, décédée.* _____

2° *Stuart-Kroll, Georgia,* _____

de *New York, Etats Unis,* _____ y domiciliée *en séjour à Trey.* _____

celibataire _____

née à *New York le vingt trois Mars* _____ mil huit cent *soixante quatre*

fille de *George Frédéric Stuart-Kroll, colonel et propriétaire à*

et de Washington et de Rose Roman, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à *Trey le vingt et à St. Germaintrugue*

les vingt un et vingt huit Février de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

William Guénod, agent consulaire des Etats Unis d'Amérique, à Trey, assisté à la cérémonie.

Pièces déposées : _____

acte de naissance de l'époux,

déclaration de naissance signée par l'épouse, promesse de mariage,

certificat de publication à Trey et permis de célébration du Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne. _____

Signatures des époux :

Spiering
Georgia Spiering

Signatures des témoins :

E. Fischer
J. Guillard } *Trey*
W. Guénod, A.S.C.A.

L'officier de l'état civil :

Guot. Michel

N^o 11.
Haulatz et Spaeth.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Haulatz, Henri, ouvrier,

de Saint Saphorin (Saurat), domicilié à Verey,

divorcé en troisièmes noces de Barbe Françoise Héliette de la vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre vingt quinze.

né à Saint Saphorin le vingt sept Janvier mil huit cent quarante huit.

fil de Jean Louis Emmanuel Haulatz

et de Françoise Henriette Delafontaine, décédée.

2^o Spaeth, Lidwina Josepha couturière,

de Lauingen, Bavière Allemagne domiciliée à Verey,

célibataire

née à Reichenhall, Bavière le vingt huit mil huit cent soixante huit

fille de Joseph Spaeth, décédé,

et de Lidwina Späth, décédée.

Les publications ont eu lieu à Verey et Saint Saphorin le six et à Lauingen le sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Haulatz-Héliette avec mention du divorce, déclaration du Bureau de mariage de Lauingen, promesse de mariage, certificats de publications à Saint Saphorin, Verey et Lauingen.

Communiqué : à l'état civil de Saint Saphorin et à la Chancellerie d'état à L'auranne

Signatures des époux :

Henri Haulatz
Lidwina Haulatz

Signatures des témoins :

Jean Dornier
F. Faug. Verey,

L'officier de l'état civil :

Jos Michel

N^o 12.
 Barnier - Bonne.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Barnier, Thomas Louis, — Jardinier, _____
 de Portes / Prême France, _____ domicilié à Lausanne / Vidy, _____
 Célibataire _____

né à Portes le huit Mars _____ mil huit cent soixante huit _____

fil de Jean André Barnier, agriculteur, domicilié à Salettes / Prême, _____
 et de Pauline Françoise Jourdan, ménagère, au même lieu. _____

2^o Bonne, Sophie Honorine, — repasseuse _____

de Puidoux _____ domiciliée à Trey, _____

Célibataire _____

née aux Honts de Corbier le douze novembre mil huit cent soixante sept _____

fille de François Louis Bonne, défunt _____

et de Marie Rose Louise née Pochet, défunte _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Puidoux et Trey le six et à Portes
 le sept février de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
 par l'officier de l'état civil de
 Lausanne _____

Communiqué à la Chancellerie
 d'état à Lausanne et aux états
 civils de Lausanne et Saint
 Raphaël _____

Signatures des époux :

T. Barnier
 Sophie Barnier

Signatures des témoins :

A. P. P. Jourdan
 A. Hurmi Trey

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 13

Berney et Rebetex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Mars* mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Berney, Emile François, peintre*

de *L'abbaye et d'Aubonne* domicilié à *Vevy,*

Célibataire

né à *Vevy, le vingt deux Janvier* mil huit cent *septante quatre.*

fils de *Jean François Berney,*

et de *Marie Louise née Harquis, décédée.*

2° *Rebetex, Jeanne Sophie, cigarière,*

de *Sajoux / Bernes,* domiciliée à *Vevy,*

Célibataire

née à *Vevy le sept avril* mil huit cent *septante neuf.*

fille de *Joseph Simon Rebetex, dont le domicile est inconnu.*

et de *Marie Emilie Panchaud cigarière à Vevy.*

Les publications ont eu lieu à *L'abbaye, Aubonne et Vevy le vingt sept*
février et à Sajoux le premier Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

consentement du tuteur ad hoc de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à L'abbaye, Aubonne, Vevy et Sajoux.

Communiqué : *aux Etats civils de L'abbaye, Aubonne et La font.*

Signatures des époux :

Berney E
Jeanne Berney.

Signatures des témoins :

Jean Curti
François Mossica (vevey)

L'officier de l'état civil :

Jus-michel

Par jugement du Tribunal du District de Vevy, rendu en date du 17 janvier 1926, déclaré définitif et exécutoire le 12 avril 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 19 avril 1926. L'Officier de l'Etat-civil:

2400 pour duplicata

N^o 14
 Schappuis et Jenni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schappuis, Jules Alfred, _____ Journalier _____

de Rivaix _____ domicilié à Teruy _____

bélibataire _____

né à Teruy le vingt trois Avril _____ mil huit cent septante six _____

filz de Samuel Schappuis, journalier à Teruy _____

et de Marie Anne Toffet, ménagère, au même lieu. _____

2^o Jenni, Marie Lucie, _____ cigarière, _____

de Houlon et Quaders (Fubourg), domiciliée à Teruy _____

bélibataire _____

née à Dulle le trois juin _____ mil huit cent septante huit _____

fille de Charles Nicolas Lucien Jenni, Journalier à Teruy _____

et de Anne Marie née Genilloud, cigarière à Teruy. _____

Les publications ont eu lieu à Teruy le vingt sept février, à Houlon et
 Quaders le deux et à Rivaix le quatre Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
 consentement du père de l'épouse,
 promesse de mariage, certificats
 de publications à Rivaix, Teruy,
 Houlon et Quaders. _____

Communiqué : aux Maires civils
 de Saint Saphorin, Houlon et
 Quaders. _____

Signatures des époux :

Alfred Schappuis
 Lucie Schappuis

Signatures des témoins :

A. Strübe
 Jenni Luc (Teruy)
 Hingfeld Josephine

L'officier de l'état civil :

Guot. Michel

N^o 15

Hirschten et Poelchau.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix huit Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hirschten, Eduard Karl Heinrich, Officier de cavalerie en retraite*

de *S. Pétersbourg (Russie)* _____ y domicilié *en séjour à Terey* _____

Etat civil : *célibataire, luthérien attaché à l'église St. Catherine russe*
de la ligne, St. Pétersbourg _____

né à *St. Pétersbourg le quatorze Mai* _____ mil huit cent *soixante neuf* _____

fil de *Henri Hirschten, négociant à St. Pétersbourg* _____

et de *défunte Emilie Henriette née Heilbig* _____

2^o *Poelchau, Emilie Charlotte Siaphine* _____

de *Riga, Russie* _____ domiciliée à *Riga* _____

Etat civil : *célibataire, luthérienne attachée à l'église de St. Pierre à Riga*

née à *Riga, le cinq Mai* _____ mil huit cent *soixante treize* _____

fille de *défunt Harald Oscar Georg Poelchau* _____

et de *Emilie née Schummer, domiciliée à Riga* _____

Les publications ont eu lieu à *Terey le six et à saint Pétersbourg et Riga*
en février de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance et de bap.
tême des époux, promesse de
mariage, certificat de publication
à Terey et permis de célébration
du Département de justice et
Police du canton de vaud.*

Communiqué : *à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne* _____

Signatures des époux :

Eduard Hirschten

Emilie Hirschten

Signatures des témoins :

Henri Hirschten

Emilie Poelchau

Edouard Heilbig

Blasius Guljani

Précis Hirschten

L'officier de l'état civil :

Jannichel

N° 16

Gindre et Bouille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *singt cinq Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dia sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gindre, Jean* _____ employé de commerce _____
de *Arbusigny, Haute Savoie* _____ domicilié à *Tsey* _____
célibataire _____

né à *Sarouge le huit février* _____ mil huit cent *septante trois* _____
fils de *Joseph Gindre, décodé* _____
et de *Marie Marceline née Jolivet, cigarière à Tsey* _____

2° *Bouille, Marie Françoise* _____ *cigarière* _____
de *Heillerie, Haute Savoie* _____ domiciliée à *Tsey* _____
célibataire _____

née à *Heillerie le vingt deux Mai* _____ mil huit cent *septante deux* _____
fille de *Philippine Bouille, actuellement femme de Marie Pédet* _____
~~et de~~ *ménagère, domiciliée à Hareche (Commune de Vuorecelle H. Savoie)* _____

Les publications ont eu lieu à *Tsey le seize janvier*, à *Arbusigny les*
singt quatre et trente un janvier et à *Heillerie les trente un janvier*
et sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificat de publication à Tsey, permis de célébration du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à *Gausanne* _____

Signatures des époux :

J. Gindre
Marie Gindre

Signatures des témoins :

Eug. Halantini
Ad. Gaillard (Tsey)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

Par jugement rendu le treize février mil neuf cent douze, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage contracté ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le demandeur en vertu de l'art. 138 du Code Civil et 231. du C.C.F. - Ce jugement est devenu définitif dès le 12 avril 1912.

Inscrit ensuite d'autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Vaud le 20 avril 1912.

L'Officier de l'Etat civil
J. Michel

N^o 17.
Dutour et Chollet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dutour, François Henri, _____ *ouvrier,*

de Terey, _____ domicilié à Terey, _____

Célibataire _____

né à Terey le neuf Mai _____ mil huit cent *septante deux.*

fil de Jean Philippe Aimé Dutour, *receveur de l'Hôpital à Terey.*

et de Marie Julieosaline née Haillaed, *au même lieu.*

2^o Chollet, Emma Alice Fanny, _____ *Couturière,*

de Haracon _____ domiciliée à Terey, _____

Célibataire _____

née à Terey le vingt deux Avril _____ mil huit cent *septante trois*

fille de Jean Adolphe Chollet, *peintre à Terey*

et de Louise Fanny née Jaccottet, *au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à Terey le seize et à Haracon le quinze
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Terey et
Haracon*

Signatures des époux :

F. Dutour
F. L. Dutour

Signatures des témoins :

A. Dutour, L. Chollet
Madame J. F. Juchis
(Terey)

L'officier de l'état civil :

Guorinichel

N^o 18.
Rytz & Uben.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui singt cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-
dit sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rytz, Johann Friedrich, manusier,
de Rüthi près Buren / Berne, domicilié à Vevay
célibataire

né à Rüthi le deux Decembre mil huit cent septante.

fils de Johannes Rytz, décédé,
et de Repinarie Schaller, ménagère à Rüthi.

2^o Uben, Catharine Mathilde, Brodeuse,
de Hergogenbuchsee / Berne, domiciliée à Vevay.
célibataire

née à Vevay le vingt cinq Janvier mil huit cent septante cinq

fille de Jean Uben, cocher, domicilié à Aigle.
et de Marie Catharine Philomine Elise Kümmer, blanchisseuse à Vevay.

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt sept février, à Rüthi et à
Hergogenbuchsee le deux Mars de cette année.

RECTIFICATION

Par décision du 25 avril 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme
de l'époux soit or-
thographié:
« Rytz »
et non « Rytz ».

Vevay, le 7 mai 1957
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Communiqué aux officiers de l'état
civil de Rüthi, Hergogenbuchsee
et pour duplication.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications de Rüthi, Vevay
et Hergogenbuchsee.

Signatures des époux:

J. Rytz
M. Uben

Signatures des témoins:

A. Strübe
E. Keller (Vevay)

Communiqué: aux états civils
de Rüthi et Hergogenbuchsee.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 19
Stahl & Haury.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stahl, Albert,* _____ *fondeur* _____

de *Turbenthal, Zurich,* _____ domicilié à *Balsthal ches / Soleure* _____

libataire _____

né à *Gordier le cinq Mars* _____ mil huit cent *septante deux* _____

fils de *Stahl, Albert,* _____

et de *Rosina Hofer à Trey.* _____

2° *Haury, Louise Marie,* _____

de *Veibroye* _____ domiciliée à *Trey,* _____

libataire, _____

née à *Trey le singt deux Mars* _____ mil huit cent *septante huit* _____

fille de *Haury, Jean Louis Marc,* _____

et de *Sylvie née Brandt à Trey.* _____

Les publications ont eu lieu à *Turbenthal et à Balsthal le neuf et à*
Trey et Veibroye le dix Mars de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
libre par l'officier de l'état
civil de Balsthal, acte de nais-
sance et acte de légitimation
d'un enfant. _____

Communiqué : *aux Etats civils*
de Turbenthal, Balsthal
et Oron _____

Signatures des époux :

Stabel Albert
Louise A. Stabel

Signatures des témoins :

Sebastien Pignatelli } *Trey*
Jean Stabel

L'officier de l'état civil :

J. Dürrenmatt
rem/ky

N° 20
Géty et Klausfelder

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Géty, Albert Emile, Rédacteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de La Tour de Seily et Château d'Or domicilié à Neruy

Etat civil:

libataire

Lieu et date de la naissance:

né à Neruy le deux août _____ mil huit cent soixante sept.

Noms, profession et

fils de François David Daniel Géty, décédé.

domicile des parents:

et de Marie Ida Henriette née Péloux, domiciliée à Neruy, Gélamont.

Nom et profession de l'épouse:

2° Klausfelder, Jeanne Elise,

Lieu d'origine et de domicile:

de Augt, Bâle Campagne; — domiciliée à Neruy,

Etat civil:

libataire

Lieu et date de la naissance:

née à Neruy le vingt quatre juin _____ mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Albert Rodolphe Klausfelder, imprimeur, éditeur à Neruy.

domicile des parents:

et de Françoise Elise dite Fanny Rossier, décédée.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à La Tour de Seily et Neruy le six, à Château d'Or le sept, à L'Étraz le huit et à Tratteltn le onze mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

promesse de mariage, certificats de publications à La Tour de Seily, Château d'Or, L'Étraz, Neruy et Tratteltn.

Signatures des époux:

Albert Géty
Jeanne Géty

Signatures des témoins:

Klausfelder F. Klausfelder
Jay, Berchac, M. Péloux
Stephaneux, Sautier
G. Kerschbamer, Neruy

Communiqué: aux États civils de La Tour de Seily, Château d'Or et de Tratteltn.

L'officier de l'état civil:

Guormichel

N° 21

Otz et Pfefferli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Otz, Jean, _____ Boelier, _____

de Oberbalm / Ruvo, _____ domicilié à Trey, précédemment

à Sayone. _____

célibataire _____

né à Sayone le vingt sept juin _____ mil huit cent soixante neuf _____

fils de Jean Otz, _____

et de Anna née Kristen, décédée. _____

2° Pfefferli, Maria Josepha, _____ Sommelière, _____

de Geschinen / Valais, _____ domiciliée à Trey, en séjour à

Sayone. _____

célibataire _____

née à Valais / Valais le huit janvier _____ mil huit cent soixante neuf. _____

fille de Silvester Pfefferli, décédé, _____

et de Philomène née Walden, ménagère à Valais. _____

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt trois Mars, à Hunster-Geschinen le vingt cinq à Oberbalm le dix huit et à Sayone le vingt trois de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certi-
ficats de publications à Oberbalm,
Trey, Sayone et Hunster-
Geschinen. _____

Signatures des époux :

Jean Otz

Maria Otz

Signatures des témoins :

Emile von Kaend
Tausanne

Sebastien Pfefferli
Trey

L'officier de l'état civil

Gummichel

Communiqué : aux Etats civils

de Oberbalm, Sayone et

Hunster-Geschinen _____

N° 22

Charan & Ferrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charan, Christian Adolphe, _____ plâtrier _____

de Epalinges _____ domicilié à Terey, _____

Célibataire _____

né à Lausanne le six neuf juin _____ mil huit cent soixante sept. _____

fils de Jean Henri François Charan, _____

et de Henriette Louise Marie Rochat, décédée. _____

2° Ferrat, Mine Fanny, _____ domestique _____

de Vesin, Ferme, _____ domiciliée à Terey, _____

Célibataire _____

née à Vesin le deux novembre _____ mil huit cent soixante sept _____

fille de Paul Arnold Ferrat, décédé, _____

et de Julie née Racine, couturière, à Vesin _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges & Terey le six et à Vesin le huit Mars de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Ep-
alinges, Terey et Vesin _____Communiqué : aux Maires civils
de Vesin et Epalinges. _____

Signatures des époux :

Charan Adolphe

Mlle Charan

Signatures des témoins :

Ed. Fauoud

Baptiste Nibbio (Terey)

Fanny Webb

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 43

M. Berger né Lobsiger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° M. Rudolf, _____ menuisier _____

de Birchwil - Nurensdorf (Zurich) domicilié à Teruy, _____

libataire, _____

né à Birchwil - Nurensdorf, le dix-neuf février mil huit cent septante quatre, _____

fils de Hans Ulrich M. _____

et de Barbara née Schellenberg, décédée, _____

2° Berger née Lobsiger, Anna Maria, _____ caprice, _____

de Spiez / Rome, _____ domiciliée à Teruy, _____

veuve de Johann Berger dès le vingt trois février mil huit cent quatre vingt deux _____

née à Grissenberg, Seedorf, le huit février mil huit cent soixante six _____

fille de Rudolf Lobsiger, agriculteur à Grissenberg, Seedorf, _____

et de Elisabeth née Schrab, ménagère, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Teruy le vingt et à Nurensdorf et Spiez le vingt deux Mars de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de décès du premier mari de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Nurensdorf, Teruy et Spiez. _____

Communiqué : aux Etats civils _____

de Nurensdorf et Spiez. _____

Signatures des époux :

Rud. M. _____
M. M. Berger _____

Signatures des témoins :

Rodolphe Furt. _____
Jacob Schuppel, Teruy _____

L'officier de l'état civil :

G. H. _____

Le 22 septembre 1923, les époux M. Rudolf et Berger née Lobsiger, Anna Maria, inscrits ci-contre, ont acquis la bourgeoisie de la commune de Bassersdorf (Zurich) _____

Inscrits le 23 janvier 1924 l'officier de l'état civil. _____

N° 24

Mercier Roussy

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Mercier, Victor Charles Emile*, _____ *Ingénieur*,

de *Choppet* _____ domicilié à *Vesey*,

Célibataire _____

né à *Vesey le seize juin* _____ mil huit cent *septante trois*

fil de *Paul Louis Victor Mercier, ingénieur à Lausanne* _____

et de *Marie Louise née de Trey, au même lieu.* _____

2° *Roussy, Marguerite Adeline* _____

de *Gessenay et de Vesey* _____ domiciliée à *La Tour de Tilly* _____

Célibataire _____

née à *Silamont près St-Légier-le-Dort* ^{*neuf mai*} mil huit cent *soixante seize*

fille de *Emile Louis Roussy, industriel à La Tour de Tilly* _____

et de *Gabrielle Caroline née Aguet, au même lieu.* _____

Les publications ont eu lieu à *Vesey et La Tour de Tilly le vingt sept février*

et à Gessenay et Choppet le deux Mars de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Choppet, Vesey, Gessenay et La Tour de Tilly. _____

Communiqué: *aux états civils de Choppet, Gessenay et La Tour de Tilly.* _____

Signatures des époux:

Victor Mercier
Marguerite Mercier

Signatures des témoins:

E. Roussy *St Aguet*
Gabrielle Roussy *St Aguet*
St Aguet *St Aguet*

Officier de l'état civil:

Gummichel

Par jugement rendu le 26 Juin 1902, déclaré définitif et exécutoire le 22 octobre suivant, le Tribunal civil du District de Vesey a prononcé par le divorce le mariage contracté ci contre. Le divorce a été prononcé sur défaut contre le défendeur en vertu de l'article 46 C.C. et de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit en vertu d'ordre du Département de Justice Helvétique du Canton de Vaud le 1^{er} Novembre 1902.

L'officier de l'état civil.
Mercier

69^{es} pour duplicata

N^o 25

Montandon & Burky.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Montandon, Charles Albert,* _____ *comptable.*

de *Trarès et du Lacle* _____ domicilié à *Verey,* _____

veuf de Marie Anne Bester, dès le douze Novembre mil huit cent quatre
vingt sept. _____

né à *la Chaus de fonds le dix huit juin* _____ mil huit cent *quarante quatre.*

fils de *Louis Frédéric Montandon* _____

et de *Adèle Humbert Groz, décédée* _____

2^o *Burky, Hardine Louise Suzanne,* _____

de *Munsingen / Berne.* _____ domiciliée à *Verey,* _____

célibataire _____

née à *ux Mont. de Bressier le vingt sept octobre* _____ mil huit cent *quarante quatre.*

fille de *Jacques Louis Burky* _____

et de *Louise Wirth, décédée.* _____

Les publications ont eu lieu à *Verey le vingt et à Trarès, au Lacle et à*
Munsingen le vingt sept Mars _____ de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse de
mariage, certificats de publi-
cations à Trarès, au Lacle,
à Verey et à Munsingen.

Communiqué : *aux Etats limités*
de Trarès, du Lacle et de
Munsingen.

Signatures des époux :

Montandon
Montandon

Signatures des témoins :

H. Pache
Burky (Verey)

L'officier de l'état civil :

Jussemichel

N° 26
Gygli et Seelhofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gygli, Jean, voiturier,

de Utzendorf, Rome, domicilié à Tesuy,

divorcé de Lydie Oline née Boeloz dès le vingt deux Décembre mil
huit cent quatre vingt seize

né à Utzendorf le vingt neuf janvier - mil huit cent soixante.

fil de Urs Gygli, décédé,

et de Anna Barbara née Christen, agricultrice à Biberist, Soleure,

2° Seelhofer, Anna, demoiselle de magasin

de Gygenstein, Rome, domiciliée à Tesuy.

Libataire

née à Münsingen le treize Mars mil huit cent soixante quatre.

fille de Johannes Seelhofer

et de Anna Maria Bartholome, décédée.

Les publications ont eu lieu à Tesuy le vingt sept Mars et à Utzendorf et
Münsingen le premier Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Gygli-Boeloz
avec mention du divorce, pro-
messe de mariage, certificats
de publications à Utzendorf,
Tesuy et Münsingen

Communiqué : aux états civils
de Utzendorf et Münsingen

Signatures des époux :

Jean Gygli
Anna Gygli

Signatures des témoins :

Marie Penaber (Tesuy),
L. Lappin
F. Dufour (Rome)

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 27.
Chiara et Riess

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chiara, Jean Joseph, _____ ^{maçon} _____
de Collegno en Piémont _____ domicilié à Chardonne _____
célibataire _____

né à La Chaux de Fonds le dix neuf août mil huit cent cinquante neuf _____
fils ~~de~~ naturel de Joseph Chiara, décédé _____
et de Elisabeth Holzer, actuellement, femme de Pierre Jacouin à Terey. _____

2° Riess, Christine, _____ ^{cigarière} _____
de Louèche (Palais) _____ domiciliée à Terey, _____
célibataire _____

née à Louèche le dix neuf avril _____ mil huit cent septante un. _____
fille de Auguste Riess, décédé, _____
et de Josépha née Ruffiner, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt et à Chardonne le vingt sept
Série, à Louèche le deux et à Collegno les sept et quatorze Mars
de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication d'époux
par l'officier de l'état civil de
Série, actes de naissance et
de légitimation de deux enfants.

Communiqué : aux États hérités
de Soudier et Louèche et à
la Chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Chiara Joseph
Christine Riess

Signatures des témoins :

Jules Chollet
Paul Charrier

L'officier de l'état civil :

Gymnichel

N^o 28.

Aujourd'hui vingt huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Waldmeyer, Jean Emile, _____ Domestique _____

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Martin, Fribourg, _____ domicilié à Terey _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Châtel St Denis le dix huit Mars mil huit cent cinquante neuf _____

Noms, profession et

fils de Genis Waldmeyer _____

domicile des parents :

et de Elisabeth Gilloud, décédée. _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Perras née Horet, Marie Apolline, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Broc / Fribourg, _____ domiciliée à Terey _____

Etat civil :

divorcée de François Emile Perras dès le douze octobre mil huit cent quatre vingt treize _____

Lieu et date de la naissance :

née à Trudens le dix huit octobre _____ mil huit cent cinquante sept _____

Noms, profession et

fille de François Xavier Horet _____

domicile des parents :

et de Françoise née Blanc, décédée _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terey et Broc le vingt sept et à St. Martin le vingt huit Mars de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Perras Horet,
avec mention du divorce, pro-
messe de mariage, certificats
de publications à St. Martin,
Broc et Terey _____

Communiqué : aux Etats civils

de St. Martin et Broc. _____

Signatures des époux :

Waldmeyer
Marie Perras

Signatures des témoins :

Pierre Neulivy
A. Guarnse (Terey)

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N° 34
Kistler et Hauswirth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kistler, Alfred, employé au J. B.
de Hasle près Burgdorf (Berne) domicilié à Tesey
Célibataire

né à Cormagenès / Fribourg le trois janvier mil huit cent soixante neuf
fils de Christian Kistler, cordonnier à St. Léger
et de Blise née King.

2° Hauswirth Emma, sans profession
de Gessenay (Berne) domiciliée à St. Triphon
Célibataire

née à Olten le seize août _____ mil huit cent septante deux.
fille de Joseph Marie Hauswirth, agriculteur à St. Triphon
et de Marie Blise née Scherz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Hasle, Olten Gessenay le vingt quatre et
à Tesey et Hünemog le vingt six décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Hasle,
Tesey, Gessenay, Olten et Hünemog

Communiqué : aux Chasseurs
de Hasle, Gessenay et Olten

Signatures des époux :

A. Kistler
E. Hauswirth

Signatures des témoins :

H. Blam
Aug. Petit
J. Luchin

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 30.

Chevaux & Pétray

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 12
mars 1915, devenu exécutoire
le 25 mai 1915, le Tribunal de
première instance de la République
& Canton de Genève a dissous
par le divorce le mariage inscrit
ci-contre.

Il a été interdit à la femme
de contracter un nouveau mariage
avant l'expiration d'un délai
de un an.

Inscrit le 29 mai 1915.

L'officier de l'état civil
d'Yverdon.

copie pour duplicata.

Aujourd'hui *vingt neuf avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Chevaux, Emile,* _____ *chocolatier,* _____

de *Lussy* _____ domicilié à *Vevy* _____

célibataire _____

né à *Villars-sous-Yverdon* le *deux huit septembre* mil huit cent *septante deux* _____

fil de *Jean François Henri Chevaux, agriculteur à Colombier Morges.*

et de *Antoinette Marguerite Elisabeth née Trollier, ménagère, au même lieu.*

2° *Pétray, Jenny Julia* _____ *chocolatière* _____

de *Lussy* _____ domiciliée à *Vevy* _____

célibataire _____

née à *Veve* le *vingt cinq avril* _____ mil huit cent *septante huit* _____

filles de *Jean François Henri Pétray, jardinier à Vevy* _____

et de *Louise Fanny née Blane, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Vevy et Lussy le trois et à Lussy & Morges*
le six avril de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux,
consentement du père de l'épouse,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Lussy,
Vevy et Lussy.* _____

Communiqué: aux *Etats civils*
de Villars sous Yverdon et Lussy.

Signatures des époux:

Chevaux Emile
Julia Chevaux

Signatures des témoins:

Alfred Pétray / Lussy
Ch. Chevaux / Lussy

L'officier de l'état civil:

Guo-michel

N° 31
Vassaux et Vassaux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vassaux, Frédéric Guillaume Henri, Garde-Frontière* _____

de *Budrefin* _____ domicilié à *Terey, précédemment au*

Brassus. _____

Célibataire _____

né à *Veuchâtel le neuf février* _____ mil huit cent *septante un.* _____

fils de *Jacques Henri Vassaux, agriculteur à Budrefin* _____

et de *Julie née Karch, ménagère, au même lieu.* _____

2° *Vassaux, Lucie Constance,* _____

de *Budrefin* _____ y domiciliée _____

Célibataire _____

née à *Budrefin le onze août* _____ mil huit cent *soixante trois.* _____

fille de *Jean Louis Vassaux* _____

et de *Lisette Marie Thoulberguee, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Budrefin, Terey et au Sentier le trois et*
au Brassus le quatre avril courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Budrefin,
Terey, Sentier et Brassus.

Signatures des époux :

Henri Vassaux
Constance Vassaux

Signatures des témoins :

Yannin Jules
Pochat command *Terey*

Communiqué : *aux Etats civils*
de Budrefin et du Sentier.

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 32

Fenner, Bayard née Schiffmann.
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent quatre-vingt-dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fenner, Jacob, menuisier de Küssnacht Zurich domicilié à Teruy, solibataire

né à Küssnacht le vingt un Janvier mil huit cent cinquante un fils de H. Heinrich Fenner

et de H. Barbara née Schwarzenbach, décédée.

2° Bayard née Schiffmann, Marie Sophie Angélique, journalière de Niedergesteln Valais domiciliée à Teruy, divorcée de Pierre Joseph Léon dit Ferdinand Bayard, les le trente Janvier mil huit cent quatre vingt seize.

née Marie Dion le trente Mai mil huit cent soixante trois

filles de Aloys Schiffmann, et de Catherine née Ambord, décédée.

Les publications ont eu lieu à Teruy le vingt à Küssnacht le vingt deux et à Niedergesteln le vingt trois Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte de mariage Schiffmann-Bayard avec mention de divorce, lettre de l'officier de l'état civil le Lion du 13 Mars 1897, promesse de mariage, certificats de publications à Küssnacht, Teruy et Niedergesteln.
Communiqué: aux Etats voisins de Küssnacht et Niedergesteln.

Signatures des époux:

Jacob Fenner
Marie Fenner

Signatures des témoins:

Georges Trahler (Teruy)
Benj. Gugerli (Teruy)

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

N° 33

Balzaretti Maulaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Balzaretti, Louis, menuisier

de Ronago, borno Statio, domicilié à Terey,

veuf de Benesta Guaita des le treize février mil huit cent quatre-vingt dix sept

né à Ronago le trois Mars mil huit cent soixante neuf

fils de Auguste Balzaretti, menuisier à Ronago

et de Thérubine Ghilmetti, ménagère au même lieu.

2° Maulaz, Pauline, ménagère,

de Villars-Burquin, domiciliée à Terey,

célibataire

née à la Chaux de Fonds le trentième Mars mil huit cent soixante neuf.

fille de Charles François Maulaz, ancien employé au chemin de fer,

et de domiciliée à Chaux de Fonds et de Louise Julie née Dubois, décédée.

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt février, à Villars-Burquin le deux et à Ronago les vingt un et vingt huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Terey et Villars-Burquin et permis de célibation du Département de Justice et Police du Canton de Naud.

Communiqué : à la Chaux de Fonds le trentième Mars et à l'état civil de Terey.

Signatures des époux :

Louis Balzaretti

Pauline Balzarette

Signatures des témoins :

Pauline Jumez

Jean Margarol

L'officier de l'état civil :

Just Michel

Le 19 juillet 1916, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Pauline Balzaretti née Maulaz, veuve de Louis Balzaretti, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune de Villars-Burquin.

Inséré en suite d'ordre du Département de Justice et Police le 27 juillet 1916.

L'officier de l'état civil : J. Michel

Copie p. duplicate.

à l'état civil de Terey.

N^o 34
 Stoll & Handfluh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Stoll, Arnold _____ tonnelier _____
 de Osterfingen / Schaffhouse, _____ domicilié à Terey, _____
 célibataire _____

né à Osterfingen le trois Mai _____ mil huit cent septante deux _____
 fils de Martin Stoll, tonnelier à Osterfingen _____
 et de Margaretha née Bächtold, ménagère, au même lieu. _____
 2^o Handfluh Albertine, _____ cuisinière, _____
 de Kandergrund / Reune, _____ domiciliée à Terey, précédemment
 à Corsier _____

célibataire _____
 née à Kandergrund le vingt un Mars _____ mil huit cent septante six. _____
 fille de Christian Handfluh, marchand de bétail à Kandergrund _____
 et de Elisabeth Furbiigg, ménagère, au même lieu. _____

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt, à Corsier le vingt un et à
 Osterfingen et Kandergrund le vingt deux mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 promesse de mariage, certi-
 ficats de publications à Oster-
 fingen, Terey, Kandergrund
 et Corsier.

Communiqué : aux Etats civils

de Osterfingen, Kandergrund
 & Corsier.

Signatures des époux :

Arnold Stoll
 Albertine Stoll

Signatures des témoins :

Heckenbühl Fritz
 Rutishauser Konrad
 (Terey)

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 33
Fumeaux et Schaefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fumeaux, Pierre Marie Julien, Agriculteur

de Bonthey (Salais) domicilié à Terey

veuf de Rosalie née Berthouffez dès le cinq août mil huit cent quatre-vingt quinze

né à Bonthey le vingt juillet mil huit cent septante un

fil de Jean Pierre Séverin Fumeaux, meunier à Bonthey

et de Séverin, Marie Virginie, décédée

2° Schaefer, Caroline, bigarière

de Obershal (Borne) domiciliée à Terey

célibataire

née à Remont dessus le vingt six mai mil huit cent septante un

fille de Emmanuel Schaefer, agriculteur à Remont dessus

et de Anna Kistlin, décédée

Les publications ont eu lieu à Terey le dix, à Bonthey et à Grosstschellen
le deux août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse de
mariage, certificats de publications
à Bonthey, Terey & Grosstschellen
le dix

Communiqué : aux états civils
de Bonthey & Grosstschellen

Signatures des époux :

Fumeaux Pierre
Caroline Fumeaux

Signatures des témoins :

Probst, Henri Francis
Choppin Julien

L'officier de l'état civil :

G. Périerat
rempl.

N^o 36*Trachsel et Bessier*

Nom et profession de l'époux :

1^o *Trachsel, Pierre,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lenk au Canton de Berne*domicilié à *Vevay,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Fribourg le quinze octobre*mil huit cent *septante cinq.*

Noms, profession et

fils de *Pierre Trachsel*

domicile des parents :

et de *Elisabeth Bratschi, décédée.*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Bessier, Françoise Rosalie,**bigarière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bugy au Canton de Fribourg*domiciliée à *Vevay,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bugy le quatorze juin*mil huit cent *septante deux.*

Noms, profession et

fille de *Joséph Antoine Bessier, journalier à Yverne.*

domicile des parents :

et de *Marie Georgine née Basset, ménagère, au même lieu*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vevay le vingt quatre, à Bugy le vingt cinq et à Lenk le vingt six de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Lenk,
Vevay & Bugy*

Communiqué : *aux états civils**de Lenk & Bugy.*

Signatures des époux :

*Pierre Trachsel.**Françoise Trachsel*

Signatures des témoins :

*Dutoit Marc. (Labour)
Dufour Charles (Vevay)*

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N^o 37
 Cornut et Gisel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt hai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cornut, Ernest, _____ Journaliste, _____

de Sarigny _____ domicilié à Veruy, _____

libataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Riaz le seize Décembre _____ mil huit cent soixante un. _____

fils de Pierre Louis Henri Benjamin Cornut _____

et de Jeanne Susanne née Léquet, décédée. _____

2^o Gisel, Marie Jenny, _____ bijoutière, _____

de Saverne _____ domiciliée à Veruy, _____

libataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Saverne le huit Janvier _____ mil huit cent soixante neuf. _____

fille de Louis Gisel, décédé, _____

et de Harianne Louise née Sarauy, ménagère, domiciliée à Saverne. _____

Les publications ont eu lieu à Sarigny, Veruy et Saverne le dix Août de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des époux,
 promesse de mariage, certi-
 ficats de publications à Sarigny
 Veruy, et Saverne. _____

Communiqué : aux habitants

de Sarigny et Saverne _____

Signatures des époux :

Ernest Cornut

Jenny Cornut

Signatures des témoins :

Charles Baud

Louis Morice (Veruy)

L'officier de l'état civil :

Gumichel

N° 38.
Mey & Chenaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mey, Léon Frédéric, Horloger,
de Ochatz, Leipzig, Royaume de Saxe, domicilié à Mey,
célibataire

née Paris, dixième arrondissement,
le vingt quatre janvier _____ mil huit cent septante deux.
fils de Charles Ernest Mey, horloger à Mey,
et de Aimée Maria Scholler, au même lieu

2° Chenaux, Joséphine Thérèse, Bigarière,
de Pont en Ogge, domiciliée à Mey,
célibataire

née à Pont en Ogge le vingt un Décembre mil huit cent soixante trois
fille de François Xavier Chenaux, dont le domicile est inconnu
et de Marie Seraphine née Repond, dont le domicile est inconnu

Les publications ont eu lieu à Mey le vingt sept Février, à Pont en Ogge
le trois Mars et à Ochatz du trois au dix huit Mars de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte d'origine
de l'époux, promesse de mariage,
certificats de publications. Mey
et Pont en Ogge et permis de ce
libération du Département de
Justice & Police du Canton de Vaux.

Communiqué : à l'Etat civil de
Mey devant Pont et à la Chan-
cellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Leon Mey
Emma Mey

Signatures des témoins :

Riviere Felicien
Riviere Marie (Mey)

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 21
Keyroud & Tachat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Keyroud, Frédéric Louis Auguste, Entrepreneur,

de Charadonne domicilié à Serey,

libataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Serey le quinze août mil huit cent septante quatre.

fil de François Louis Keyroud, décédé & de Marie née Schoen,
 et de veuve de Henri Frédéric Guinéal, à Serey.

2° Tachat, Marie Julie, couturière,

de St André, Haute Savoie, domiciliée à Serey, précédemment

au Bourvet.
libataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Genève le neuf décembre mil huit cent septante six

fille de Edix Tachat, jardinier, domicilié au Bourvet,

et de Philomène Pétemps, décédée.

Les publications ont eu lieu à Serey le six, à Charadonne & Port Valais
le neuf et à Saint André les vingt un & vingt huit Mars
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
consentement du père de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Charadonne, Serey
St André & Bourvet, acte de
naissance et acte de légitimation
d'un enfant.
 Communiqué : aux états civils
de Serey & Port Valais & la
Chancellerie d'état à Lausanne

Signatures des époux :

F. Keyroud
M. Keyroud

Signatures des témoins :

J. H. S. ... H. Coppel
(Serey)

L'officier de l'état civil :

J. Guinichel

N^o 40.
Roth & Hauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roth, Jules Paul, _____ /pommelier, _____
de Niederbipp / Brune / _____ domicilié à Terey, précédemment
à Airolo / Tessin / _____
Célibataire _____

né à Terey le vingt cinq Janvier — mil huit cent soixante six —
fils de Samuel Roth, charbon à Terey. _____

et de Philippine Pauline née Reichstadt, ménagère, au même lieu.

2^o Hauser, Bertha, _____
de Remigen / Argovie / _____ domiciliée à Brugg / Argovie / _____
Célibataire _____

née à Remigen le dix Mai _____ mil huit cent soixante sept. _____
fille de Johann Heinrich Hauser, marchand de bois à Brugg. _____
et de Susanne née Hochstrasser, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt quatre, à Remigen, à
Airolo et à Niederbipp le vingt cinq et à Brugg le vingt six
Avril de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
promesse de mariage,
certificats de publications
à Niederbipp, Terey, Airolo,
Remigen et Brugg.

Communiqué : aux Etats civils
de Niederbipp, Airolo, Remigen
et Brugg. _____

Signatures des époux :

J. Roth
Bertha Roth.

Signatures des témoins :

J. Lohr.
S. Roth (Terey)

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N° 11
Conti et Bedoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conti ; Victor Albus Charles, _____ maçon _____
de Bimamulera (Norare Italie), _____ domicilié à Terey, _____
célibataire _____

né à Bimamulera le six huit Décembre _____ mil huit cent septante un _____
fils de Jean Antoine Conti, agriculteur à Bimamulera _____
et de Adélaïde Nicola, ménagère au même lieu _____

2° Bedoni, Marie Sophie _____ blanchisseuse _____
de Bolzano (Norare Italie), _____ domiciliée à Terey _____
célibataire _____

née à ces Bonnes, St. Omier, le vingt deux _____ mil huit cent septante trois _____
fille de Pierre Bedoni, maçon à Terey _____
et de Ursule née Rafioli, ménagère au même lieu _____

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt sept Février et à Bimamulera
le quatorze et vingt un Mars de cette année.
La publication à Bolzano a été dispensée _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cat de publication à Terey et
permis de célébration du
Département de Justice et
Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne _____

Signatures des époux :

Conti Victor
Marie Bedoni

Signatures des témoins :

Bedoni Pierre
Conti Leopold (Terey)

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 42

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

Cissot Chardonnens, dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Tissot, Jules Henri Alfred, imprimeur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Norrex* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Vevey le trois octobre* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fils de *Marc Cissot, décédé* _____

domicile des parents:

et de *Suzanne Madeleine Freymond, journalière* _____

Nóm et profession de l'épouse:

2° *Chardonnens, Marie, cigarière,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Domdidier (Fribourg)* _____ domiciliée à *Vevey*, _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Avenches le six Mars* - mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fille de *Félicité Chardonnens née Michel, actuellement*

domicile des parents:

~~et de~~ *femme Paquier à la Bour de Brenno (Fribourg)*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Vevey le premier*, à *Domdidier*
le deux, à *Lausanne le quatre* et à *Norrex le*
six Mai de cette année! _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication
del'Etat civil de Lausanne

Signatures des époux:

*Tissot Alfred**Marie Cissot*

Signatures des témoins:

M. P. P. (*Vevey*)*Ernest Cissot*Communiqué: aux *Etats civils*de *Vevey, Lausanne et*
Domdidier _____

L'officier de l'état civil:

G. Michel

N^o 43.

Minetti Pythoud.

Aujourd'hui *dix juin* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o *Minetti, Angelo Paolo, maçon,*
de *Torto Valtravaglia (Côme Italie)* domicilié à *Sevey,*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Torto Valtravaglia le quatre Janvier* mil huit cent *septante trois,*

Noms, profession et

fil de *Giuseppe Minetti, journalier à Torto Valtravaglia,*

domicile des parents :

et de *Luigia Fossati, ménagère au même lieu,*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Pythoud, Elisabeth Céline, cigarière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Neirivue et Albeuve (Fr Courm)* domiciliée à *Sevey,*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Neirivue le vingt trois juillet* mil huit cent *septante six,*

Noms, profession et

fille de *Alexandre Pythoud, agriculteur à Neirivue,*

domicile des parents :

et de *Angélique née Liard, décédée.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sevey le treize,* à *Neirivue qu'à*
Albeuve le dix neuf ^à *Torto Valtravaglia le quatre*
et onze Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publication à Sevey, Neirivue
et Albeuve & permis de célé-
bration du Département de
Justice & Police du Canton de Vaud.

Communiqué : *aux Etats civils*
de Albeuve et Neirivue et
à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Signatures des époux :

Minetti Angelo
Minetti Céline

Signatures des témoins :

Fred. Thi. (Sevey)
Feli. Edouard

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° 44

Bonjour et Senn
née Hylor
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix sept juin* mil huit cent quatre-vingt-*dix sept* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Bonjour, Ulrich François Alphonse,* chauffeur,de *Blonay* domicilié à *Terey,**célibataire*né à *Chancy le onze Décembre* mil huit cent *septante quatre*fils de *François Louis Bonjour, journalier à Terey.*et de *Louise Charrière cigarière à Terey.*2° *Senn née Hylor, Rosalie,* cigarière,de *Belpberg, Berne,* domiciliée à *Terey,**sœur de Paul François Samuel Senn, dès le onze Février mil huit cent quatre vingt seize.*née à *Sauvonne le cinq deux juin* mil huit cent *septante deux.*fille de *Henri Salomon Hylor,*et de *Jeanne Françoise Albertine Rousseil décédée*Les publications ont eu lieu à *Blonay, Terey et Belp* le *dix sept de*
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès du premier mari
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Blonay, Terey et Belp.

Communiqué : *aux Etats civils*
de St. Nizier et Belp.

Signatures des époux :

Bonjour et Senn
Rosalie Bonjour

Signatures des témoins :

Louis Parich
Schmitt Jules } *Terey*

L'officier de l'état civil :

Germichel

N^o 45

Hiermeier et Kunkler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hiermeier, Conrad antoine, - secrétaire d'hôtel*

de *Munich (Bavière)* _____ domicilié à *Blarens, Montreux,*

célibataire _____

né à *Munich le dix huit juin* _____ mil huit cent *septante deux* _____

fil de *antoine Hiermeier, chef de train, domicilié à Munich*

et de *Dorothee née Lang, domiciliée au même lieu* _____

2^o *Kunkler, Marie anne, demoiselle de magasin*

de *Kirchthurmen (Suisse)* _____ domiciliée à *Trey* _____

célibataire _____

née à *Les Brenets le vingt huit juillet* _____ mil huit cent *soixante neuf* _____

fille de *Christian Kunkler, ex-postillon à La Tour de Peilz* _____

et de *Madeleine Topp, au même lieu* _____

Les publications ont eu lieu à *Trey le vingt*, à *Kirchthurmen* et au
Châtelard le vingt deux et à *Munich le vingt quatre Mars*
de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
livre par l'Etat civil de Montreux

Communiqué : *aux Etats-Unis*
de Kirchthurmen et Mon-
treux et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne _____

Signatures des époux :

Conrad Antoine Hiermeier
Marie Hiermeier

Signatures des témoins :

Drabsch
P. Kiesenwetter (Trey)

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N^o 46
 Ogney et Sambon nie
 Grogneux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ogney, Constant Olivier, _____ Boucher, _____
 de Ormont debboub _____ domicilié à Terey _____
 célibataire _____

né à Ormont debboub le quatorze août mil huit cent soixante neuf _____
 fils de Théodore Vincent Ogney, dont le domicile actuel est inconnu
 et de Julie Adèle nie Honoré, ménagère, domiciliée à Seyrin
 2^o Sambon nie Grogneux, Julie Séraphine, bigarière,
 de Saint Saphorin, Laroux _____ domiciliée à Terey, _____
 divorcée de Emile Sambon dès le dix huit mars mil huit
 cent quatre vingt seize _____

née à Barberiche, Sébocour, le quatre ^{sept} mil huit cent soixante huit _____
 fille de Albert Eugène Sie Grogneux, jardinier à Jougny _____
 et de Nathalie Marguerite nie Philippin, ménagère au même lieu

Les publications ont eu lieu à Terey le huit à Ormont debboub le dix
 et à St Saphorin, le treize Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 acte de mariage Sambon -
 Grogneux avec mention du
 divorce, promesse de mariage,
 certificats de publications à
 Ormont debboub, Terey & Saint
 Saphorin
 Communiqué : par l'état civil
 de Ormont debboub & St
 Saphorin.

Signatures des époux :

Constant Ogney
 Julie Ogney

Signatures des témoins :

Henri Affouin
 Louis Brocard Terey

L'officier de l'état civil :

Gumichel

N° 47

Bellmann & Buffat née
Porchet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bellmann, Rodolphe Reinhold _____ professeur de musique

de Terey, _____ domicilié à Terey,

veuf de Julie Henriette Louise Richard des le vingt neuf avril mil
huit cent quatre vingt neuf _____

né à Gottenbarodax le neuf février _____ mil huit cent cinquante trois _____

fils de Charles Frédéric Bellmann _____

et de Jeanne Christianne Stein, défunte _____

2° Buffat née Porchet, Henriette Marie,

de Mearrens _____ domiciliée à Terey _____

veuve de Jules Samuel Buffat, des le vingt six janvier mil huit
cent quatre vingt dix _____

née à Monts de bordier le deux avril _____ mil huit cent quarante cinq _____

fille de Jean François Porchet _____

et de Rose Madelaine Puffey, défunte _____

Les publications ont eu lieu à Terey le dix neuf et à Mearrens le vingt

juin de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, acte de
décès de la première femme de l'époux
acte de décès du premier mari de l'épouse,
promesse de mariage et certificats
de publications à Terey et Mearrens
L'acte de naissance de l'époux est

_____ Communiqué : le posé aux archives
de bordier n° 33 des mariages de
l'année 1844 _____
Communiqué à l'état civil
de Mearrens. _____

Signatures des époux :

Rodolphe Bellmann
Marie Bellmann

Signatures des témoins :

G. Ansermet Louis Bonod.

L'officier de l'état civil :

Gus. Michel

N° 48.
Terey & Perruchon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Terey, Joseph Zéphirin, _____ cordonnier, _____
de Ollomont (Turin Italie), _____ domicilié à Honheux (Châtelain),
Célibataire _____

né à Ollomont le dix août _____ mil huit cent soixante cinq _____
fils de Jérôme Terey, décédé, _____
et de Marie Anne Rossel, ménagère à Ollomont, _____

2° Perruchon, Marie Thérèse, _____ bigarière, _____
de St Vincent - Turin Italie, _____ domiciliée à Terey, _____
Célibataire _____

née à St Vincent le huit juillet _____ mil huit cent septante trois _____
fille de Thomas Perruchon, manoeuvre à Terey, _____
et de Marie Louise Brunet, ménagère, au dit lieu, _____

Les publications ont eu lieu à Terey le premier, au Châtelain le quatre et
à Ollomont et St Vincent les seize et vingt trois mai de cette
année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
par l'état civil de Honheux.

Signatures des époux :

Terey Joseph Zéphirin
Terey Marie Faustine

Signatures des témoins :

Pagani Pierre } Terey
Pagamonte Attilio }

Communiqué : à l'état civil
de Honheux & à la Chancellerie
d'état à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

Grossmichel

N° 49
Farey et Schneeberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux juillet* mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Farey, Henri Samuel Louis* fonctionnaire postal
 de *Sersion* domicilié à *Verey*

célibataire

né à *Verey le douze Mars* mil huit cent *soixante huit*

fils de *Henri Marc Louis Gabriel Farey, receveur à Lantanno*

et de *Marie née Pettez, femme de Alfred Pettez à La Tour de Peill.*

2° *Schneeberger, Marie Louise,* négociante

de *Udenbach (Doue)* domiciliée à *Verey*

célibataire

née à *Yverne le onze septembre* mil huit cent *soixante un*

fille de *Jean Pierre Louis Schneeberger, décédé,*

et de *Thaline née Blanc, domiciliée à Yverne.*

Les publications ont eu lieu à *Verey le vingt deux et à Sersion et Dur-*
renroth le vingt six Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
promesses de mariage, certifi-
cats de publications à Sersion,
Verey & Durrenroth.

Signatures des époux :

H. Farey
M. Louise

Signatures des témoins :

M. Pettez Pettez
L. Génierat
M. Pettez

L'officier de l'état civil :

J. Guichel

Communiqué : *aux Etats civils*
de Bron et Udenbach.

N^o 50
Udry & Ballaman

Aujourd'hui dix neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o Udry, Edouard, _____ fabricant, _____
de Attalens / Freiburg, _____ domicilié à Terey, _____
libataire _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à Brian les Bains / Haut Savoie, le douze ^{Decembre} mil huit cent soixante huit _____
fils de Pierre Udry, dont le domicile est inconnu _____
et de Marie Gueringes, ménagère à Genève _____

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2^o Ballaman, Marie Alexandrine, _____ bigarière, _____
de Wallenried / Freiburg, _____ domiciliée à Terey, _____
libataire _____

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à Bulle le trois mai _____ mil huit cent soixante huit _____
fille de Joseph Ballaman _____
et de Marie Guillet, décédée _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Terey le trois et à Attalens & Wallenried,
le cinq juillet courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
actes de naissance des époux, pro-
messes de mariage, certificats
de publications à Attalens,
Terey et Wallenried, _____

Signatures des époux:
Udry Edouard
Marie Udry

Signatures des témoins:
Muller H. } Terey.
Léon Paris.

Communiqué: aux Etats civils
de Attalens et Gurnods

L'officier de l'état civil:
G. Devinck
comp. H.

N° 51
Krebs et Testuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui singt un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Krebs, Henri Ernest _____ fabricant de limes _____

de Effikon (Zurich) _____ domicilié à Terrey _____

célibataire _____

né à Terrey le onze Mars _____ mil huit cent septante cinq _____

fils de Henri Krebs, fabricant de limes à Terrey _____

et de Elisabeth née Barth, décédée _____

2° Testuz, Lucie _____ employée à la fabrique Nestlé _____

de Risaz _____ domiciliée à Terrey _____

célibataire _____

née Marié Chardonne le singt cinq octobre mil huit cent septante deux _____

fille de Edouard Henri François Testuz, employé au J.S. à Terrey _____

et de Jeanne née Michoud, ménagère au même lieu _____

Les publications ont eu lieu à Terrey le trois, à Effikon le cinq et à Risaz
le sept juillet courant _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Effikon,
Terrey & Risaz _____

Communiqué : aux Etats civils
à Effikon & St. Saphorin _____

Signatures des époux :

Henri Krebs
Lucie Krebs

Signatures des témoins :

Pierre Crummer
Auguste Grimm

L'officier de l'état civil :

Garnichel

N^o 52
 Rogers & Polomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rogers, Albert Edward, docteur, de Boston, Etats Unis, domicilié à Boston, en séjour à St. Léger

Célibataire

né à Boston le vingt huit septembre mil huit cent soixante sept

fil de Julius Stamford Rogers, à Boston

et de Mary Julia née Terry, au même lieu.

2^o Polomey, Martha Gertrude,

de St. Léger La Chisaz domiciliée à St. Léger

Célibataire

née à St. Léger le vingt six décembre mil huit cent septante quatre

fille de M^{me} Louis Emmanuel Polomey, décédé

et de Marianne Emilie Julie Charlotte Lucille née Darop à St. Léger

Les publications ont eu lieu à Saint Léger le deux juillet courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. William Guinot agent consulaire des Etats Unis, à St. Léger, assiste à la cérémonie.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Officier de l'Etat civil de St. Léger.

Signatures des époux :

Albert E. Rogers
 Marthe Rogers

Signatures des témoins :

St. Léger
 L. Polomey (St. Léger)
 W. Guinot A.S.C.A.

L'officier de l'état civil :

Gumichel

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'Etat civil de St. Léger.

N° 53
Diserens et Saugy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Diserens, Charles employé de fabrique
de Sasigny domicilié à Nyon, précédemment
à Nerey
célibataire,

né à Forel le dix neuf septembre mil huit cent septante cinq
fils de Jean Frédéric Diserens, magasinier à Nerey.
et de Marie née Pouly, ménagère, au même lieu.

2° Saugy, Marie Alice Eugénie,
de Rougemont domiciliée à Nerey
célibataire

née à Monay le deux octobre mil huit cent septante cinq
fille de Jules Alfred Saugy, agent de police à Nerey
et de Marie Alysie née Cheralley, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Nyon le deux et à Sasigny
et Nerey le trois juillet, courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
déposé par l'officier de
l'Etat civil de Nyon

Signatures des époux :

Charles Diserens
Marie Diserens

Signatures des témoins :

Alfred Saugy (Nyon)
Gottlieb Rothen

Communiqué : aux Etats civils
de Sasigny, Nyon Rougemont.

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N^o 54.
Gaudard et Wanger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gaudard, Charles Louis Marius _____
de Bourbeaux _____ domicilié à Terey _____
célibataire _____

né à Bourbeaux le douze Décembre _____ mil huit cent septante deux _____
fils de Pierre François Gaudard, charron à Terey _____
et de Louise Augustine Jenny Goldner, au même lieu _____

2^o Wanger, Bertha Henriette, _____
de Kusbach et Kloten Zurich _____ domiciliée à Terey _____
célibataire _____

née à Terey le vingt cinq Septembre - mil huit cent septante huit _____
fille de Henri Wanger, décédé, _____
et de Henriette née Dalmas, domiciliée à Terey _____

Les publications ont eu lieu à Terey le dix et à Bourbeaux, Kloten & Kusbach
nacht le douze juillet de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux, pro-
messe de mariage et certificats
de publications à Bourbeaux, Terey
Kusbach et Kloten. _____

Communiqué : aux parents légitimes
de Bourbeaux, Kusbach et
Kloten. _____

Signatures des époux :

C. Gaudard
B. Gaudard.

Signatures des témoins :

Wanger
E. Pastor & Hübl.
Terey,

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 55

Marguerat et Gossweiler née Lüthi

Aujourd'hui quatorze août mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Marguerat, Henri Louis, seigneur

Lieu d'origine et de domicile : de Sutby et Forel domicilié à Terey

Etat civil : veuf de Marie Julienne née Billet des le neuf août mil huit cent quatre vingt seize

Lieu et date de la naissance : né à Terey le trente août mil huit cent quarante un

Noms, profession et domicile des parents : fils de Jean François Marguerat

et de Rose Dudy, décédée.

Nom et profession de l'épouse : 2° Gossweiler née Lüthi, écriteur, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile : de Dubendorf Zurich domiciliée à Terey

Etat civil : veuve de Jean Henri Gossweiler des le vingt quatre août mil huit cent quatre vingt seize

Lieu et date de la naissance : née à Biemme le vingt six février mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et domicile des parents : fille de Jacob Lüthi, horloger à Biemme

et de Rosine Lüthi, ménagère, au même lieu.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Terey le vingt quatre à Sutby et Forel le trente un juillet et à Dubendorf le premier août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, acte de mariage Gossweiler Lüthi, acte de décès de la première femme de l'époux, acte de décès du premier mari de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Sutby, Forel, Terey et Dubendorf

Communiqué : aux Chats civils de Sutby, Forel et Dubendorf

Signatures des époux :

Hi. Louis Marguerat
Emilie Marguerat

Signatures des témoins :

Matthias Rodolf
David Phollet

(Terey)
L'officier de l'état civil :

Jusornichel

N° 56

Abdoul Mellek
à Clerc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Abdoul-Mellek, Jean Bonstant, — prestidigitateur
de la ville d'Egypte, sans domicile fixe domicilié à en passage à Clerc. —
célibataire _____

né au baïre _____ en mil huit cent soixante neuf. —
fils de Ibrahim Abdoul-Mellek, décédé en mil huit cent soixante
et onze et de Catherine née Morchini, sa veuve, domiciliée à Karselle.

2° Clerc, Clémentine Aglaï Admée, _____
de Port Talais _____ domiciliée à Clerc. —
célibataire _____

née aux Croquettes, Port Talais, le dix-neuf janvier mil huit cent septante trois _____
fille de François Clerc, bûcheron à Clerc, _____
et de Adèle née Drouot, ménagère, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Clerc le cinq et à Port Talais le neuf juin
de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de notoriété pour le lieu d'acte de
naissance à l'époux, acte de naissance de
l'épouse, promesse de mariage, certificats
de publications à Clerc et Port Talais
et permis de célébration du Département
de justice et police du canton de Clerc.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Caubanne et à l'Etat
civil de Port Talais _____

Signatures des époux :

Abdoul-Mellek
Clerc, Abdoul Mellek

Signatures des témoins :

J. Schmitt
E. Rodolf
(Clerc)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N^o 57
Imbert et Maillet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Imbert, Gustave, employé à la fabrique Nestlé,

Etat civil :

de Genève domicilié à Vevey,
libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nozier le vingt quatre Mai _____ mil huit cent septante six _____

Noms, profession et

filz de Jean François Bais Imbert, jardinier à Lyon _____

domicile des parents :

et de Jeanne Louise Gamine, née Mercet, domiciliée à Morges _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Maillet, Marie Louise, _____ cigarière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Liddes (Valais) _____ domiciliée à Vevey _____

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Liddes le trois Décembre _____ mil huit cent septante cinq _____

Noms, profession et

fille de Jean Etienne Maillet, agriculteur à Liddes _____

domicile des parents :

et de Marie Alexie née Troillard, ménagère, au même lieu _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt quatre, à Liddes le vingt
cinq et à Genève le vingt six juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Genève, Vevey
et Liddes.

Signatures des époux :

Gustave Imbert

Louise Imbert

Signatures des témoins :

Ermond Jean
Julien Imbert

Moïse Philippe
Ermond Marie
Vevey

L'officier de l'état civil

Guernichel

Communiqué : aux états civils
de Genève et Liddes.

N° 28
Rinsoz & Darbellay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un août mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rinsoz, Marc Jules fumiste
de Chardonne domicilié à Terey
célibataire

né en Stan / Corsier / le dix juillet mil huit cent septante deux
fils de Auguste Rinsoz, vigneron à Terey
et de Blaise Marie Houry, ménagère, au même lieu.

2° Darbellay, Marie Genisée lingère
de Riddes / Palais domiciliée à Terey
célibataire

née à Riddes le seize août mil huit cent soixante six
fille de Georges Marcelin Darbellay, agriculteur à Riddes
et de Sauvins Marguerite née Dorsey, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey le dix neuf et à Chardonne
à Riddes le vingt juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi.
copies de publications à Chardonne,
Terey et Riddes.

Communiqué : aux habitants
de Corsier et Riddes.

Signatures des époux :

Marc Jules Rinsoz
Denis Rinsoz

Signatures des témoins :

Martin Coppi
Marc Rinsoz Terey

L'officier de l'état civil :

Gumichel

N^o 59
Chollet Guding

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chollet, Marc Adam, _____ agriculteur _____
de Maracon _____ domicilié à Versey, _____
célibataire _____

né à Boisvies le vingt trois octobre _____ mil huit cent soixante cinq.
fils de Jean Louis Chollet, décédé, _____
et de Marie Louise née Delafontaine, ménagère à Boisvies. _____

2^o Guding, Marie Philomène Sidonie, _____ bigarière, _____
de Riaz Tribourg _____ domiciliée à Versey, _____
célibataire _____

née à Riaz le dix juillet _____ mil huit cent soixante quatre.
fille de Jean Michel Guding _____
et de Mathéine Elisabeth Pugin, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Versey le vingt six juin et à Maracon
et Riaz le trois juillet de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certificats
de publications à Maracon, Versey
et Riaz, actes de naissance et actes
de légitimations de deux enfants

Communiqué : aux états civils
de Salixieux et Riaz. _____

Signatures des époux :

Marc Chollet
Sidonie Chollet.

Signatures des témoins :

H. Bernard
F. Chullat Versey

L'officier de l'état civil :

G. Guichet

N° 60

Renard et Bouland

Aujourd'hui vingt six août _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Renard, Charles Frédéric, Boulanger

Lieu d'origine et de domicile:

de Mont le Grand Rolle _____ domicilié à Vercy _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Vercy le vingt neuf avril _____ mil huit cent septante trois _____

Noms, profession et

fils de Charles Emile Renard, boulanger à Vercy _____

domicile des parents:

et de Marie née Pasche, domiciliée au même lieu _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Bouland, Hélène Marguerite, sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Ormont dessus, de Noville et Rennat domiciliée à Vercy _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Vercy le vingt un Mai _____ mil huit cent septante six _____

Noms, profession et

fille de Emile Charles Louis Bouland, employé à la société du gaz à Vercy _____

domicile des parents:

et de Marie Louise Amélie Roud, décédée _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vercy, Ormont dessus, Noville et Rennat le sept et à Mont le Grand le neuf août courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse,
acte d'origine de l'épouse, pro-
messe de mariage, certificats de
publications à Mont le Grand,
Vercy Ormont dessus, Noville
et Rennat.

Communiqué: aux Etats civils
de Rolle, Ormont dessus
et Villeneuve.

Signatures des époux:

Ch. Renard
Hélène Renard

Signatures des témoins:

Ch. Renard
Renard (Vercy)
L. Renard

L'officier de l'état civil:

Guarnichel

N° 61.
Troxy & Myckoff.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui six Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Troxy, James, comptable tenu,

de Edimbourg Ecosse domicilié à Edimbourg

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Edimbourg le trois Décembre mil huit cent soixante un.

Noms, profession et

filz de William Troxy, avocat à Edimbourg.

domicile des parents :

et de Janet Hunter, Troxy née Ranken, au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Myckoff, Florence Theodora

Lieu d'origine et de domicile :

de Brooklyn Etat Unis d'Amérique domiciliée à New York Etat Unis en

Etat civil :

péjque à Jersey.

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Brooklyn le dix octobre mil huit cent septante un.

Noms, profession et

fille de William D. Myckoff, rentier à New York.

domicile des parents :

et de Jennie G. Solhemus, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jersey le quatorze août de cette année.

Assistants à la cérémonie : Alfred Galland vice consul britannique à Roubaix & William Liénod, agent consulaire des Etats Unis del'Amérique du nord à Jersey.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, déclaration de naissance, signée par l'épouse, promesse de mariage, certificat de publication à Jersey et permis de célébration du département de justice et police du canton de Vaud.

Communiqué : à la chancellerie d'état à Roubaix

Signatures des époux :

James Troxy
Florence Theodora Troxy
i. s. c. a. / William Liénod

Signatures des témoins :

William D. Myckoff
J. H. Troxy
Jennie G. Myckoff
J. H. Troxy

L'officier de l'état civil :

Gustave Michel

N° 69.

Roulenat et Morvan.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Roulenat, Charles Auguste Béban, Entrepreneur.

de Coorsier et Teruy domicilié à Teruy.

Célibataire.

né à Teruy, le premier Septembre mil huit cent soixante huit.

fils de Charles Louis Roulenat, défunt

et de Louise Mathilde dite Marie Dubochet, défunte

de Morvan, Aimée Marie dite Jeanne, couturière,

deorient Morbihan France, domiciliée à Teruy.

Célibataire.

née à Larouge, finen, le vingt six octobre mil huit cent septante six

fille de Jean Mathurin Morvan, dont le domicile est inconnu

et de Marie Pocquet, cigarière à Teruy.

Les publications ont eu lieu à Teruy le vingt un août, à Coorsier le vingt six août et àorient les vingt neuf août et cinq Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse,
acte de notoriété pour constater l'absence du père de l'épouse, consentement de la mère de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Coorsier, Teruy &orient.

Communiqué: à l'état civil de Coorsier et à la chancellerie l'état à Lausanne.

Signatures des époux:

Roulenat

J. Boulénat

Signatures des témoins:

J. Weiss

Ch. Lereux

Fr. Lereux

L'officier de l'état civil:

approuvé le mot 'ici écrit sur et adhésif à la quatorzième ligne de l'acte.

G. Michel

N° 63.
M^r Polorio & Frey-Miniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre septembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Polorio, Angiolo Carlo,* *manœuvre,*

de *Oleggio - Bastello (Sondro Italie),* - domicilié à *Châtelard (Doubs),*

célibataire

né à *Oleggio - Bastello le dix neuf novembre* mil huit cent *soixante sept*

fils de *Luigi Polorio, décédé,*

et de *Giuseppina Grisoni, ménagère à Oleggio - Bastello.*

2° *Frey - Miniger, Marie Louise Antoinette, bijoutière,*

de *Huri (Argovie),* - domiciliée à *Perey,*

célibataire

née à *Sion le vingt neuf avril* mil huit cent *soixante six*

fille de *Gaspard Frey - Miniger, décédé,*

et de *Joséphine née Follonier, ménagère à Sion.*

Les publications ont eu lieu à *Perey le premier, au Châtelard le quatre,*
à Huri le cinq et à Oleggio Bastello les sept et vingt trois mai
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
de l'époux par l'officier de
l'état civil de Doubs.

Signatures des époux :

Louise Polorio

Signatures des témoins :

Serafin Visco

Pirali, Celestino *(Perey)*

Communiqué : *aux États civils*

de Doubs à Huri et à la

Chancellerie d'Etat à Neuchâtel.

L'épouse a déclaré ne pouvoir signer ne
s'achant pas écrire
 L'officier de l'état civil :

Guinichet

N° 54

Noël et Stoller.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10
mars mil neuf cent dix déclaré
définitif et exécutoire le 12 avril
suivant, le Tribunal civil
du district de Lausanne a dissous
par le divorce le mariage contracté
à contre.

Le divorce a été prononcé
contre la défenderesse en vertu
de l'article 146^a de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Arrêt en suite d'avis
du Département de Justice
et Police de canton de Vaud
le 2 mai 1910.

L'officier de l'état civil
G. Lénier

69 copies / duplicata

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Noël, François Louis, Jardinier

de Subuy et de Forel domicilié à Nesey,

Célibataire

né à Subuy le neuf janvier mil huit cent soixante sept.

fil de Henri Louis Noël, agriculteur sur Subuy

et de Rosalie née Marguerat, au dit lieu.

2^o Stoller, Julia Anna, repassuse,

de Kaniggund / Bern. domiciliée à Nesey,

Célibataire

née à Porresse le dix octobre mil huit cent soixante seize

fille de Louis Alfred Stoller, commissionnaire à Flouvier.

et de Rose Amélie née Gresset dit Grisel, défunte

Les publications ont eu lieu à Nesey le vingt un à Subuy le vingt cinq
et à Forel le vingt sept août et à Kaniggund le trois Septembre
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance, promesse
de mariage, certificats de
publications à Subuy, Forel,
Nesey et Kaniggund.

Communiqué : aux Etats-Unis
de Subuy, Forel et Kaniggund.

Signatures des époux :

Noël François Louis
Noël Julia Anna.

Signatures des témoins :

Amédée Chiocca
F. Chittard Nesey.

L'officier de l'état civil :

G. Lénier
comp.

N^o 65.
 Monnard & Guenel
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^{er} Monnard, Emile Joseph, journalier,
 de Attalens / Tribourey, domicilié à Trey,
bachelier

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Attalens le onze juillet mil huit cent septante huit.
 fils de François Basile Monnard, cerdonnier à Trey.
 et de Marie Catherine Rochud, décédée.

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^e Guenel, Thérèse Marie, bigarière,
 de Bugrin / Haute Savoie, domiciliée à Trey,
bachelier

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Trey le onze mars mil huit cent septante un.
 fille de Jean Marie Guenel, fabricant de sacques à Bugrin.
 et de Marie née Roch, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trey le sept, à Attalens le dix et à
Bugrin les quinze et vingt deux de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
consentement du père de l'époux,
consentement du père de l'épouse,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Attalens,
Trey et Bugrin, acte de
communiqué : naissance & actes
de légitimations de deux enfants
communiqué à l'état civil d'Attalens
à la chancellerie d'état à Bâle.

Signatures des époux :

Emile Monnard
Thérèse Monnard

Signatures des témoins :

J. Gabriel
Colombo Giuseppe } Veuve

L'officier de l'état civil :

A. Guinier
rempl.

N° 66

Peissard et Thorel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Peissard, Charles Séraphin mannier boitelier
de Tarel / Eibourg, domicilié à Trey,
libataire,

né à Sainte Croix le premier Janvier mil huit cent septante deux.
fils de Jean Peissard, mannier, domicilié à Romont.
et de Pauline née Saulod, pierriste, au même lieu.

2° Thorel, Marie, Blanchisseuse,
de Rancy, Genève, domiciliée à Trey,
libataire

née à Barouge le deux Août mil huit cent soixante neuf.
fille de Hau Thorel, jardinier, domicilié à Stainpalais.
et de Henriette Moichon, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Trey le quatre et à Tarel et Rancy le
quatorze Septembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux pro-
misse de mariage, certificats
de publications à Tarel, Trey
et Rancy.

Signatures des époux:

Charles Peissard
Marie Peissard

Signatures des témoins:

Matteissard
A. Jaget } Trey

Communiqué: aux états civils

L'officier de l'état civil:

J. D'Inérial
comp.

Le Département de Justice et Police du Canton de Trey, en date du 13 septembre 1931, ordonne la certification de l'acte de mariage inscrit ci-dessus en ce sens que Charles Séraphin Peissard soit désigné comme étant originaire non pas de Tarel, mais de St. Antoni.

Trey, le 20 septembre 1931.

L'Officier de l'état civil: de Tarel et Rancy

copie à Tarel
et St. Antoni
et p: duplicata.

N° 67.
Duroney & Margot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duroney, Théodore Lion, Entrepreneur,

de Morillon, Haute Savoie, domicilié à Trey,

célibataire,

né à Sausanne le vingt cinq avril mil huit cent soixante cinq

fils de François Joseph Duroney

et de Jeanne Marie Farce, décedée.

2° Margot, Sophie Fanny, couturière,

de Sainte Croix domiciliée à Trey

célibataire

née à Trey le six neuf octobre mil huit cent septante six.

fille de Benjamin Margot, ourcier de ville à Trey.

et de Jeanne Marie Bugny, ménagère, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt huit, à Sainte Croix & aux
granges de Sainte Croix le trente deux et à Morillon les cinq
à douze Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Trey,
Sainte Croix et Granges de Sainte Croix
et permis de célébration du Département
de Justice et Police du Canton des auld.

Communiqué: à la Chancellerie
d'Etat à Sausanne et à l'Etat
civil de S. Croix

Signatures des époux :

T. Duroney

S. Margot

Signatures des témoins :

F. Thuillier
D. Margot } Trey.

L'officier de l'état civil :

A. Linciat
Rempes

N^o 68
Hulliger et Imhoof

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Hulliger, Arnold, _____ maréchal _____
de Heimiswil / Romo, _____ domicilié à Fexilet, communes
des Stanches, précédemment à Corsier _____
Celibataire _____

né à Neuenegg le onze septembre _____ mil huit cent soixante trois _____
fils de Gaspard Hulliger, instituteur à Neuenegg, _____
et de Anna née Greier, au même lieu. _____

2^o Imhoof, Bertha, _____ repasseuse, _____
de Zofingen / Argovie, _____ domiciliée à Kerey, _____
Celibataire _____

née à Zofingen le vingt un novembre mil huit cent septante _____
fille de Friedrich Imhoof _____
et de Anna née Hochuli, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à ux Stanches et Kerey le onze et à Heimiswil,
Corsier et Zofingen le treize septembre de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'époux
par l'officier de l'état civil
de Montreux _____

Communiqué : aux Etats civils
de Heimiswil, Montreux,
Corsier et Zofingen _____

Signatures des époux :

Hulliger Arnold
Bertha Hulliger

Signatures des témoins :

Renk Ernest / Neuchâtel
Jean Egli / Corsier

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 60
Rosset - Klausfelder.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Rosset, Louis Henri, Comptable,
 de Horges domicilié à Verey,
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

né à Bea le quatre juin mil huit cent soixante trois.
 fils de François Henri Constantin Rosset, directeur des salines,
 et de Agathe Augustine Goujon, domiciliés à Bea.
 2° Klausfelder, Blanche Anna,
 de Basel Augst (Baie campagne) et Verey domiciliée à Verey.
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

née à Verey, le vingt un Mai mil huit cent septante deux.
 fille de Jean Burkhardt Klausfelder, imprimeur-éditeur à Verey.
 et de Louise Augustine née Richard, au même lieu.
 Les publications ont eu lieu à Horges et Verey le dix huit à Tratheln le
vingt trois Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux.
promesse de mariage, certificat
de publications à Horges, Verey
et Tratheln.

Signatures des époux :

Louis Rosset
Louis Rosset

Signatures des témoins :

B. Klausfelder (Verey)
C. Bont

Communiqué : aux habitants
de Horges et Tratheln.

(Bea) E. Romat
 L'officier de l'état civil.

Jussemichel

N^o 70.
Hirschi et Guérin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hirschi, Alfred Alexandre,* _____ *Directeur d'Hôtel.* _____
de *Schangnau / Berne,* _____ domicilié à *Trey,* _____
Célibataire _____

né à *Bichy Hauterive* le *cinq février* mil huit cent *soixante cinq* _____
fils de *Alfred Hirschi, décédé* _____
et de *Madeline Pesch, domiciliée à Interlaken.* _____

2^o *Guérin, Henriette Marie,* _____
de *Genève* _____ domiciliée à *Mont-Riant sur Trey* _____
Célibataire _____

née à *Boisbaux* le *vingt trois juin* _____ mil huit cent *soixante quatre* _____
fille de *Alexandre Louis Guérin, professeur à Trey* _____
et de *Anna Reynoldson, décédée.* _____

Les publications ont eu lieu à *Trey le vingt huit, à Schangnau le*
vingt neuf et à Genève le trente trois de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Schangnau,
Trey et Genève. _____

Communiqué : *aux états civils*
de Schangnau et Genève. _____

Signatures des époux :

Alex. Hirschi _____
Henriette Hirschi _____

Signatures des témoins :

Madeline Hirschi (Interlaken),
Paul Brundmich
Sauvilly
O. Davanty (Trey). _____

L'officier de l'état civil :

Guot-michel _____

N° 41

Panchaud et Kratzer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Panchaud, Jules Edouard Charles, ingénieur

de Bausanne, Grandson, Houdon, Echallens, domicilié à Polus le Grand, domicilié

à Trey.

Libataire

né à Bausanne le cinq juin mil huit cent soixante sept.

fils de George Edouard Panchaud, défunt

et de Charlotte Louise Vicite Guex, sans profession à Bausanne.

2° Kratzer, Marie, sans profession,

de Meschi / Dornes, domiciliée à La Tour de Seltz.

Libataire

née à La Tour de Seltz le quatorze mars mil huit cent soixante deux.

fille de Charles Kratzer, maître au collège,

et de Virginie Hommerat, domiciliés à La Tour de Seltz.

Les publications ont eu lieu à Trey le quatre, à La Tour de Seltz le neuf, à Polus le Grand, Echallens, Houdon, Grandson et Meschi le dix et à Bausanne le onze septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Bausanne, Grandson, Houdon, Echallens, Polus le Grand, Trey, Meschi et La Tour de Seltz.

Communiqué : aux Etats civils

de Bausanne, Grandson, Houdon, Echallens, Polus le Grand, Meschi et La Tour de Seltz.

Signatures des époux :

Jules Panchaud

Marie Panchaud

Signatures des témoins :

C. Kratzer, maître au collège de Trey.

D. Harbel, Laure Panchaud

M. Rodz, M. Kratzer

(Trey)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N^o 72

Martin & Sorex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin, Jules Louis, employé à L'Usine Nestlé, _____

de Château d'Or _____ domicilié à Terey, _____

célibataire _____

né à Soreux le dix Mai _____ mil huit cent septante un _____

fils de Louis Alexis Martin, décédé _____

et de Charlotte Françoise Louise Guinot, ménagère, à Terey _____

2^o Sorex, Hortense Joséphine, _____ négociante, _____

de Maracon _____ domiciliée à Terey _____

célibataire _____

née à Terey le sept sept Septembre mil huit cent soixante huit _____

fille de Henri Gabriel Sorex, décédé, _____

et de Julie Joséphine née Grobet, négociante à Terey _____

Les publications ont eu lieu à Terey le dix huit et à Château d'Or, _____

L'Herat, Maracon le sept quatre Septembre de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Château d'Or,
L'Herat, Terey et Maracon.

Communiqué : aux états civils
de Château d'Or et Soreux.

Signatures des époux :

Louis Martin

Hortense Martin

Signatures des témoins :

Louis Badier

Henri Luyot

L'officier de l'état civil :

Journiel

N^o 48
Genand et Gital.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six neuf octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Genand, Henri Philippe,* _____ *agriculteur,* _____
de *Terey et Bussigny St Germain* _____ domicilié à *Ecublens* _____
Celibataire _____

né à *Borsier le dix huit Septembre* _____ mil huit cent *septante deux* _____
fils de *Charles Philippe Marc Henri Genand, négociant à Terey* _____
et de *Marie Françoise née Delafontaine, défunte.* _____

2^o *Gital, Augustine,* _____
de *La Tour de Saiz et Chateau d'Vez* _____ domiciliée à *Terey* _____
Celibataire _____

née à *Terey le dix huit octobre* _____ mil huit cent *soixante neuf* _____
fille de *Roux, Albert Gital, négociant à Terey.* _____
et de *Marie Rouze née Vanchoud, défunte.* _____

Les publications ont eu lieu à *Terey, Ecublens et La Tour de Saiz le dix huit,*
à Chateau d'Vez le dix neuf et à l'Eclat et Bussigny le vingt
Septembre de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :
Certificat de publication d'écrit
par l'officier de l'état civil d'Ecublens

Communiqué : *aux états civils*
de Bussigny St Germain, Ecublens
La Tour de Saiz et Chateau
d'Vez. _____

Signatures des époux :
Genand
Agriculteur
Augustine Genand

Signatures des témoins :
Chiffon
Gital (Terey)

H. Rindorf
J. Genand H. Genand
a *Broyois*
L'officier de l'état civil :
Genmichel

N^o 74
Hubmann & Siechti

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Hubmann, Jean, télégraphiste
de Höfli, commune de Richelieu, Thurgovie domicilié à Ney
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Reichholz, Thurgovie, le trois septembre mil huit cent cinquante six
fils de Jean Rodolphe Hubmann, décédé
et de Véronique née Wüemli, domiciliée à Selm, Thurgovie

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Siechti, Emma Marie, vendeuse de magasin,
de Oberburg, Borne domiciliée à Ney
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Bordier le neuf octobre mil huit cent soixante deux
fille de Ferdinand Siechti, courtier à Ney
et de Sophie Chollet, domiciliée au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ney le trente un juillet, à Oberburg le
sept et à Richelieu le huit août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Richelieu,
Ney et Oberburg

Communiqué : aux états civils
de Richelieu et Oberburg

Signatures des époux :
Jean Hubmann
Marie Hubmann

Signatures des témoins :
A. Mauch
Joseph Ney

L'officier de l'état civil :
Grossmichel

N° 75
Ferzi et Colliard née Genoud.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt un octobre* mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Ferzi, Giovanni, manoeuvre,*
 de *Nigoline, Brescia Italie,* domicilié à *Meruy,*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *Nigoline le deux juin* mil huit cent *soixante trois.*
 fils de *Matteo Ferzi*
 et de *Lucia Rancini, décédée.*

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° *Colliard née Genoud, Marie Victorine, cigarière,*
 de *Châtel St Denis* domiciliée à *Meruy,*
sœur de Jean François Colliard dit le premier juin mil huit cent
quatre vingt quatorze.

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à *Semsales le cinq janvier* mil huit cent *soixante cinq*
 fille de *Jean Joseph Genoud, agriculteur à Châtel St Denis*
 et de *Marie née Wicky, ménagère, au même lieu*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Meruy le vingt huit* et à *Châtel St Denis*
le trente août, à Nigoline les onze et dix neuf septembre de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux.
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Châtel St Denis et Meruy et
permis de célébration du
Département de justice et Police du
 Canton de Semsales.
 Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Fribourg, et à l'Etat
civil de Châtel St Denis.

Signatures des époux :
Giovanni Ferzi
Marie Victorine Colliard

Signatures des témoins :
Marius Bussien (Poussel)
Isidore Wicky Meruy

L'officier de l'état civil :
G. Guichet

N^o 76
Wicki et Expen.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wicki, François Joseph, chaudronnier,
de Stuhli, Lucerne, domicilié à Teruy
célibataire

né à Stuhli le premier juillet mil huit cent septante six
fils de François Wicki, décédé.

et de Maria Piri, agriculteur à Semsales / Fribourg,

2^o Expen, Anna Maria Hélène, cigarière,
de Moerel / Valais, domiciliée à Teruy, précédem-
ment à Moerel

Célibataire

née à Moerel le huit novembre mil huit cent septante cinq

filles de Johannes Expen, agriculteur à Moerel.

et de Hélène née Aubert, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Teruy et Moerel le trois et à Stuhli
le huit de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Stuhli, Teruy
et Moerel, acte de naissance
et acte de légitimation d'un
enfant.

Communiqué : aux états civils
de Stuhli et Moerel.

Signatures des époux :

Wicki Joseph

Marie Wicki

Signatures des témoins :

Marius Bussion Bourcier

Tidore Wicki Teruy

L'officier de l'état civil :

Germichel

N^o 74.
Schären & Fonjallaz

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Schären, Christian _____ boucher,
de Spiet Berne, _____ domicilié à Vevy.
libataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Königen le dix mai _____ mil huit cent soixante sept.
fils de Johannes Schären, décédé,
et de Anna Barbara née Bölscher, décédée.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Fonjallaz, Marie _____ agricultrice,
de Rully & Epesses _____ domiciliée à Chardonne.
libataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Chardonne le cinq avril _____ mil huit cent soixante huit.
fille de Marc Fonjallaz, agriculteur à Chardonne
et de Louise Marie Françoise née Baud, ménagère, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevy et Rully le neuf, à Spiet & Chardonne
le onze & Epesses le onze octobre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Spiet, Vevy,
Rully, Epesses & Chardonne.

Signatures des époux :
Christian Schären
Marie Schären

Signatures des témoins :
H. Tutoi
Fritz Schären (Vevy)

Communiqué : aux états civils de
Spiet, Rully, Bully & Courcier

L'officier de l'état civil :
Gus Michel

N^o 78.
Collioud Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Collioud, Jules Emile, journalier*

de *Rolle* domicilié à *Trey*

libataire

né à *Trey le dix juillet* mil huit cent *septante trois*

fil de *Louis Frédéric Alfred Collioud, domicilié à Trey*

et de *Louise Emile née Duchonnet, à Trey*

2^o *Guignard, Hortense, couturière*

de *Trey* domiciliée à *Trey*

libataire

née à *Trey dix neuf janvier* mil huit cent *septante six*

fille de *Jean Louis François Guignard, menuisier à Trey*

et de *Jeanne Louise Magnin, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Trey le neuf, à Rolle le onze et au
 lieu le deux octobre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*promesse de mariage, certi-
 ficats de publications à
 Rolle, Trey et au lieu*

Communiqué : *aux états civils*

de Rolle et du lieu

Signatures des époux :

Jules Collioud
Hortense Collioud

Signatures des témoins :

Joséphé Marius
F. Villars (Trey)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 78

Duchoud & Willemin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :



Aujourd'hui six novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duchoud, Jean Ferdinand, Journalier,

de St Gingolph (Haute Savoie), domicilié à Trey

Saillabasse

et 2° Willemin, Marie-Emma, mariée à M. Alfred Châteauneuf, domiciliée à Trey.

A teneur d'une communication de la Direction de justice du canton de Fribourg, le Département fédéral de justice et police, le 19 novembre 1926, a prononcé la réintégration de Mme. WUILLEMIN, Marie-Emma, divorcée de Duchoud, Jean-Ferdinand, domiciliée à Yverdon, dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Courgevaux.

Inscrit le 21 décembre 1926.

L'Officier de l'Etat-Civil:

acquiescé, à l'Etat-Civil de Meyriez et par duplicata.

Noms, professions

domiciles

Date des publications :

Paul Heintz, Officier de l'état civil, Meyriez, domicilié à Trey.

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt cinq Septembre, à Courgevaux le trois et à St. Gingolph les trois et dix octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Trey et Courgevaux et permis de célébration du Département de justice et police du canton de Fribourg.

Communiqué : à l'état civil de Meyriez et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Jean Ferdinand Duchoud, Marie Duchoud.

Signatures des témoins :

Fredy Claude, Berta Pierre, Trey.

L'officier de l'état civil:

Paul Heintz

Par jugement du Tribunal du District de Trey, rendu en date du 30 avril 1925, déclaré définitif et exécutoire le 9 juin 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 16 juin 1925.

L'Officier de l'Etat-civil:

Paul Heintz

copie p. duplicata.

N^o 80
Ruedi Haury

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Ruedi, Charles Christian*, _____ *secourier*,
 de *Bollingen au canton de Berne* _____ domicilié à *Paris, 10 arrondissement*
célibataire _____

né à *Reiry le quatre Novembre* _____ mil huit cent *soixante six* _____

fil de *Jean Ruedi*, _____

et de *Elisabeth née Duvry, décédée* _____

2^o *Haury, Maline*, _____ *femme de chambre*, _____

de *Reiry* _____ domiciliée à *Reiry*. _____

célibataire _____

née à *Fongny le huit Février* _____ mil huit cent *soixante cinq* _____

fille de *Hans Louis Haury, décédé* _____

et de *Louise Jeanne Mathilde née Gendon, marchande à Reiry*. _____

Les publications ont eu lieu à *Reiry le neuf, à Bollingen et Reiry le*
deux et à Paris, 10 arrondissement, les dix sept et vingt quatre
octobre de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
premières de mariage, certificats
de publications à Bollingen,
Paris, Reiry et Reiry. _____

Communiqué: *aux Vals bords*
de Bollingen & Oron par
la Chancellerie d'état suisse _____

Signatures des époux:

Ch Ruedi

Maline Haury

Signatures des témoins:

P. Desarmen (Reiry)
André Haury

L'officier de l'état civil:

G. Michel

N° 51

Bergougnoux Jonin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *dix huit Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bergougnoux, Jean Baptiste, ajusteur-mécanicien*

de *Rangrac Haute Loire* domicilié à *Nerey*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Rangrac le vingt un Septembre* mil huit cent *septante six*

fils de *Jules Bergougnoux, charpentier,*

et de *Héla Joséphine Bijalon, ménagère, domiciliés à Rangrac.*

2° *Jonin, Marie, lingère,*

de *Norvalle* domiciliée à *Nerey,*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Millars Durquin le trente Décembre* mil huit cent *septante.*

fille de *Helina Jonin, actuellement femme de Christian Ribes à*

et de Nerey.

Les publications ont eu lieu à *Nerey le neuf, à Norvalle le seize et à Rangrac les dix sept et vingt quatre octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Nerey, Norvalle et permis de célébration du Département de Justice & Police du Canton de Taud.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Rausanne et à l'Etat civil de Nerey.

Signatures des époux :

Bergougnoux J.B
Marie Bergougnoux

Signatures des témoins :

Marius Sorey
F. Chuilons (Nerey)

L'officier de l'état civil :

Guornichel

N^o 89.
Coppi et Rossarie

Aujourd'hui dix huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Coppi, Jean Martin, menuisier

Lieu d'origine et de domicile:

de Quarna Botto / Novare Haute, domicilié à Terey

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Altalens le quatorze février _____ mil huit cent septante deux.

Noms, profession et

fils de Gabriel Coppi, menuisier à Terey,

domicile des parents:

et de Marie Louise née Ferroud, décédée.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Rossarie, Annette Marie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Aclane / Terey le Poinc Suisse, domiciliée à Terey,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Jougny le treize juin _____ mil huit cent septante un.

Noms, profession et

filles de Damien Rossarie, décédé

domicile des parents:

et de Marie née Meyer, ménagère à Terey.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt huit Août, à Aclane
les cinq et dix sept et à Quarna Botto les six neuf et vingt
six septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publication à Terey et
permis de célébration du
Département de Justice et Police
du Canton de Terey.

Communiqué: à le Cancellier
d'état à Lucerne

Signatures des époux:

Martin Coppi
Marie Coppi

Signatures des témoins:

Jean Monnard Terey
Constant Rossarie

L'officier de l'état civil:

Gusmiel

N° 83

Buzzini & Pastore.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt cinq Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Buzzini, Pietro Leonardo, plâtrier-peintre,*

de *Terzeletto (Tessin),* domicilié à *Terzey,*

libataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Terzeletto le vingt huit Juin* mil huit cent *septante six.*

fils de *Pietro Giuseppe Buzzini, agriculteur,*

et de *Appolonia née Buzzini, ménagère, domiciliés à Terzeletto.*

2° *Pastore, Marie Madeleine, ménagère,*

de *Borgomanero (Province de Novare),* domiciliée à *Terzey.*

libataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Hirémence (Valais), le dix huit septembre* mil huit cent *septante quatre.*

fille de *Philippe Pastore, journalier à Terzey*

et de *Marie Madeleine née Deppey, ménagère à Terzey.*

Les publications ont eu lieu à *Terzey le trente octobre, à Terzeletto*
le trois & au Consulat d'Italie à Genève le sept novembre
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, déclara-
tion du secrétaire du bureau
des étrangers de Terzey, promesse de
mariage, certificats de publications
à Terzeletto, Terzey et au Consulat d'Italie
à Genève, dispense de publication à
Borgomanero actes de naissance & de
communiqués : légitimation de deux enfants
communiqués à l'état civil de
Terzeletto & la Chancellerie d'Etat
à Lausanne

Signatures des époux :

Buzzini Leonard Pietro
Madeleine Buzzini

Signatures des témoins :

Pastore Antoine
Robert Buzzini

L'officier de l'état civil :

Jurmichel

N^o 84
Pidoux & Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pidoux, Louis Auguste,* _____ *Charpentier,* _____
 de *Forel & Lucens* _____ domicilié à *Villars-le-Comte* _____
Célibataire _____

né à *Villars-le-Comte le onze Janvier* mil huit cent *soixante quatre*
 fils de *feu François Samuel Pidoux,* _____
 et de *Hermette Françoise née Pidoux à Villars-le-Comte* _____

2^o *Pidoux, Louisa,* _____ *sans profession* _____
 de *Villars-le-Comte* _____ domiciliée à *Villars-le-Comte* _____
Célibataire _____

née à *Villars-le-Comte le vingt cinq* ^{*octobre*} mil huit cent *soixante sept.* _____
 fille de *Edouard Pidoux, agriculteur,* _____
 et de *Simée née Pahud, à Villars-le-Comte.* _____

Les publications ont eu lieu à *Forel et Villars-le-Comte le vingt*
neuf octobre de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
Loi par l'officier de l'état
civil de Vercy. _____

Signatures des époux :

L. Auguste Pidoux
Louise Pidoux

Signatures des témoins :

A. Bernart (Vercy)
J. Thullier (id.)

Communiqué : aux *États civils*
de Forel & Vercy. _____

L'officier de l'état civil :

Gusnichel

N° 85

Tissot & Rieder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-dixsept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tissot, Edouard David, célibataire, de Boreux domicilié à Vercy.

né à Vercy, le quatre mai mil huit cent septante
 fils de Marc Tissot, décédé,
 et de Suzette Madelaine née Freymond, ménagère à Vercy.
 2° Rieder, Louise, femme de chambre, de St. Stephan / Ruone, domiciliée à Marenz, commune du Châtelard, précédemment à Hausanne. célibataire.

née à St. Stephan le dix Janvier mil huit cent soixante quatre
 fille de Stephan Rieder,
 et de Susanna Katharina née Wyssen, décédés.

Les publications ont eu lieu à Vercy le neuf, à St. Stephan et au Châtelard le onze, à Hausanne le douze et à Boreux le quatorze octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Boreux, Vercy, St. Stephan, au Châtelard et Hausanne.

Signatures des époux :

Edouard Tissot
 Louise Rieder

Signatures des témoins :

Louis Tissot
 Martin Joseph (Vercy)

L'officier de l'état civil :

Gumnichel

Communiqué : aux Etats civils de Gingins, St. Stephan, Moudens et Hausanne

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de la Cour de Genève rendu en date du 16 mars 1920 déclaré nul et exécutoire le 15 avril 1920 le mariage inrôlé ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l'_____ ne peut contracter un nouveau mariage.

Le 20 avril 1920
 L'officier de l'état civil :
 J. Guex

Original duplicata.

N° 86
Paratelli & Emery

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Paratelli, Domenico Giovanni, mason*

de *Sorte Valtarasaglia Rome Italie*, domicilié à *La Tour de Peilly*

célibataire

né à *Capolago le dix huit mars* _____ mil huit cent *septante un*.

fil de *Giuseppe Paratelli, agriculteur, domicilié à Buceno*

et de *Luigia Frattini, ménagère au même lieu*.

2° *Emery, Elisabeth, cigarière,*

de *Genève Valais*, domiciliée à *Genève*,

célibataire

née à *Genève le dix neuf janvier* _____ mil huit cent *septante quatre*

filles de *Nicolas Emery,*

et de *Elisabeth Hudry, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Genève le dix huit*, à *La Tour de Peilly le*
xingt quatre & à *Genève le xingt cinq septembre*, à *Sorte Valtarasaglia*
les dix sept & xingt quatre octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication
déposé par l'officier de
l'état civil de La Tour de
Peilly

Communiqué: *aux états civils*
de Genève & La Tour de Peilly
et à la Chancellerie d'état
à Lausanne.

Signatures des époux:

Paratelli, Domenico
Elisabeth Paratelli

Signatures des témoins:

Domenico Frattini
Frattini Alexandre

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

N^o 87
 Peter & Riquet née Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Peter, Johann Heinrich, ouvrier,

de Wildensbuch, Zurich, domicilié à Norcy

célibataire

né à Wildensbuch, Suillikon le dix huit avril mil huit cent quarante deux.

fils de Johan Konrad Peter,

et de Elisabetha née Hablitzel, décédée

2^o Riquet née Dupuis, Louise Henriette, sage femme,

de Chexbres domiciliée à Jongny

veuve de Louis Riquet dès le vingt quatre avril mil huit cent
quatre vingt sept.

née à Pièze le vingt trois mai mil huit cent cinquante un.

fille de Jacques Louis Frédéric Dupuis, décédé

et de Henriette Marguerite Charlotte Mathy, ménagère à Norcy.

Les publications ont eu lieu à Norcy le treize, à Jongny le dix sept, à
Suillikon & Chexbres le dix huit novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de décès de première mère
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Suillikon, Norcy, Chexbres
& Jongny.

Communiqué : aux écoles civiles
de Suillikon, St. Raphaël
& Corbière

Signatures des époux :

Johann Peter
Louise Peter

Signatures des témoins :

Johann
Schweitz } Norcy.

L'officier de l'état civil :

G. Guinichel

N° 88.

Bron & Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-dit sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Bron Eugène Louis, — parquetier,de Saint Saphorin Sarraz, — domicilié à Vevey,célibatairené à Borvieu le premier août — mil huit cent septante sixfils de Henri Louis Bron, décédéet de Marie Sophie née Bron, journalière, domiciliée à Vevey.2° Mayor Louise Hélène, — bigarière,de Schallens — domiciliée à Veveycélibatairenée à Grandson le vingt cinq octobre mil huit cent septante sixfille de David Mayor, journalier à Veveyet de Marie Hélène Jacquet, bigarière à VeveyLes publications ont eu lieu à Vevey le seize, à Schallens le dix sept
à Saint Saphorin le dix huit novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certifi-
ficats de publications à Saint
Saphorin, Vevey & Schallens.

Communiqué : aux états civils
de Saint Saphorin & Schallens.

Signatures des époux :

Eugène BronHélène Bron

Signatures des témoins :

Alfred Chappuis.Louis Milliquet (Vevey)Jenny Boffier

L'officier de l'état civil :

Garnichel

N° 89
Agnetti & Garbellay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Agnetti, Giuseppe Nicodemo, tailleur,
de Porto Palmaraglia (Rome Italie), domicilié à Nesry
célibataire

né à Porto Palmaraglia le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante cinq
fils de Nicodemo, employé de fabrique à Porto Palmaraglia
et de Blumentina Paleggioli, ménagère, au même lieu.

2° Garbellay, Marie & Delphine, cigarière,
de Liddes (Valais), domiciliée à Nesry
célibataire

née à Liddes le douze Janvier mil huit cent soixante cinq
fille de Pierre Victor Garbellay, agriculteur à Liddes
et de Marie Savatine née Frossard, décédée

Les publications ont eu lieu à Nesry le six à Liddes le sept & à Porto
Palmaraglia les vingt un & vingt huit novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Liddes
& Nesry & permis de célébration
du Département de justice &
Police du Canton de Naud.
Communiqué à la chancellerie
d'Etat à Trarbach & à
l'Etat civil de Liddes.

Signatures des époux :
Agnetti Giuseppe
Mari Delphine Agnetti

Signatures des témoins :
Luzari, Paul, Nesry,
Joseph Bricchi

L'officier de l'état civil :
Gummichel

N^o 90.

Rey Bertolin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Rey, Giovanni Battista Gioachino* *maçon*
de *Ronco Biellese Novare Italie* — domicilié à *Neruy*
célibataire

né à *Ronco Biellese le dix sept Août* — mil huit cent *septante deux*
fils de *Andrea Rey, maçon, domicilié à Turin*
et de *Feresa Debernardi, ménagère, domiciliée à Ronco, Biellese.*
2^o *Bertolin, Marie Adeline* *sigarière*
de *Gressan (Aoste Italie)* — domiciliée à *Neruy*
Célibataire

née à *Gressan le trente Décembre* — mil huit cent *septante six*
fille de *Joseph Claude Bertolin, décédé*
et de *Marie Honorine Sarioz, agriculteur, domiciliée à Aoste.*
Les publications ont eu lieu à *Neruy le six*, à *Ronco-Biellese le*
quatorze & vingt un & à *Gressan le vingt & vingt huit*
Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficat de publication à Neruy
& permis de célébration du
Département de justice & Police
du Canton de Vaud

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à *Lausanne*

Signatures des époux :

Rey Jean
Rey Adeline

Signatures des témoins :

Guerra Guglielmo
S. M. Schrey

L'officier de l'état civil :

Guerrin

N° 91
 Parisod & Schiarriglione

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parisod, Cyrille Majorien, manoeuvre

de Quart / Costa Natic, domicilié à Nerey

libataire

né à Quart le vingt sept novembre mil huit cent septante trois

fil de Joseph Justinien Parisod, manoeuvre, domicilié à Nerey

et de Marie Melanie Harcoz, ménagère, au même lieu

2° Schiarriglione, Marie Rosalie, bigarière,

de Prissogne / Costa Natic, domiciliée à Nerey

libataire

née à Prissogne le vingt deux Septembre mil huit cent septante quatre

filie de Jean Baptiste Schiarriglione, journalier, domicilié à Prissogne

et de Marie Angelique Mathieu, ménagère, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Nerey le seize octobre à Quart & Prissogne les trente un octobre & sept novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficat. de publication à
Nerey, permis de célébration
du Département de Justice &
Police du Canton de Naud

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Bausanne

Signatures des époux :

Parisod Cyrille
Parisod Rosalie

Signatures des témoins :

Ber to ten Mar bella
Dalleis François

Nerey & La Cour

L'officier de l'état civil :

Jus michel

N° 92

Gaillard & Frey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huitième Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Gaillard, Aloys Marc, — tourneur sur fer, —de Ardon / Talais, — domicilié à SereyCélibatairené à Borsier le vingt deux mars mil huit cent septante troisfils de Joseph Victor Gaillard, décédé,et de Hermine Fanny Pouday, ménagère à Serey.2° Frey, Ida Emma, — cigarière, —de Steffisberg, Dene, — domiciliée à Serey,Célibatairenée à Serey le seize juin mil huit cent septante sixfille de Johann Frey, employé à l'Usine textile à Sereyet de Rouise Frédérique, décédée.Les publications ont eu lieu à Serey le seize, à Steffisberg le seize
à Ardon le dix sept novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Ardon,
Serey & Steffisberg, acte de
naissance & acte de légitimation
d'un enfant.

Communiqué : aux Etats civils
de Ardon et Steffisberg

Signatures des époux :

Gaillard Aloys
Gaillard Ida

Signatures des témoins :

Routler Auguste
St. Line, Lanoletti
Paul Chasset (Serey)
L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 13
 Janner & Bron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui hrente Décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Janner, Alexandre, mason

de Rosco vall'Aggia / Tessin / domicilié à Yerey

veuf de Jeanne Amilie Aragon, des le huit février mil huit cent quatre vingt neuf

né à Aruntino le vingt sept octobre mil huit cent quarante six

fil de Antoine Théodore Janner,

et de Jeanne Marie Franzi, décédée

2° Bron, Elisa, cuisinière,

de Saint Saphorin domiciliée à Yerey

célibataire

née à Saint Saphorin le sept octobre mil huit cent soixante cinq

fille de Jean Bron, ancien employé à la compagnie de navigation

et de Jeanne Louise née Rouge, ménagère, domiciliée à Saint Saphorin

Les publications ont eu lieu à Yerey le vingt à Saint Saphorin le
vingt cinq novembre, à Rosco & C. le douze Décembre de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Janner-Aragon
acte de décès de la première femme
de l'époux, promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Rosco,
Yerey & Saint Saphorin

Communiqué : aux états civils
de Rosco & Saint Saphorin

Signatures des époux :

Janner Alexandre
Elisa Janner

Signatures des témoins :

A. Allegra
Chs. Bircher / Yerey

L'officier de l'état civil :

Grommichel

N°

Bloture

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Le numéro quatre vingt trois à la page cent

Lieu d'origine et de domicile :

de soixante sept est celui de la domiciliée à dernière inscription

Etat civil :

faite dans l'année mil huit cent quatre vingt six sept.

Lieu et date de la naissance :

Les deux doubles du présent mil huit cent

Noms, profession et

filles de conformes ce que nous certifions

domicile des parents :

et de Terey, trente un décembre mil huit cent

Nom et profession de l'épouse :

de quatre vingt six sept.

Lieu d'origine et de domicile :

L'Officier de domiciliée à l'état civil de Terey.

Etat civil :



Guormichel
mil huit cent

Lieu et date de la naissance :

née à _____

Noms, profession et

filles de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

*Transmis un double le 19 Janvier 1898 à l'au-
torité cantonale en exé-
cution de l'article 2 de
la loi*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

ce que nous certifions
L'Officier de l'état civil :
Guormichel



1898
N° 1

Perrin & Rossalier née

George
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perrin, Emile,* _____ *maréchal,* _____
de *Payerne* _____ domicilié à *Vorey,* _____
militeataire _____

né à *Payerne le treize février* _____ mil huit cent *soixante huit* _____
fils de *Louis Perrin, maréchal à Payerne,* _____
et de *Marie Louise née Rapin, décédée* _____

2° *Rossalier née George, Pauline Sophie cigarière,* _____
de *Châtel St Denis* _____ domiciliée à *Vorey,* _____
divorcée de Maurice Philippe Rossalier dès le six décembre
mil huit cent quatre vingt quatorze _____

née à *Gingins le vingt trois août* _____ mil huit cent *soixante deux* _____
fille de *Henri Louis George, agriculteur à Crassier* _____
et de *Emilie Perlier, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Vorey le onze, à Châtel St Denis le*
quatorze _____ à *Payerne le dix huit décembre de l'année dernière.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
acte de mariage Rossalier
George avec mention du divorce
certificats de publications, à
Payerne, Vorey & Châtel St Denis
à promesse de mariage. _____

Communiqué : *aux tribunaux*
de Payerne & Châtel St
Denis. _____

Signatures des époux :

Emile Perrin,

Sophie Perrin.

Signatures des témoins :

Pichard Auguste
Marignoni Baptiste

L'officier de l'état civil :

J. Guisard

N° 2.

Chapuis, Durelot
née Mellstein
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
six huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chapuis, Edouard Louis Henri, manoeuvre,
de Epalinges _____ domicilié à Nerey _____
célibataire _____

né à Neuchâtel le quinze octobre _____ mil huit cent soixante _____

fil de Jean Charles François Louis Chapuis, décédé, _____
et de Marianna née George, ménagère, domiciliée à Neuchâtel _____

2° Durelot née Mellstein, Anna, cuisinière, _____
de Nyon _____ domiciliée à Nerey _____

sœur de Edouard Emmanuel Durelot née le vingt trois Sep-
tembre mil huit cent quatre vingt cinq _____

née à Russikon le trois avril _____ mil huit cent cinquante six _____

fille de Kaspar Mellstein, décédé _____
et de Barbara Weber, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Nerey le dix huit, à Nyon le vingt
et à Epalinges le vingt deux Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
acte de décès du premier mari
de l'épouse, promesse de
mariage, certificats de publica-
tions à Epalinges, Nerey et Nyon

Signatures des époux:

E. Chapuis
Anna Chapuis

Signatures des témoins:

G. Lappin }
E. Hauser } Nerey

Communiqué: aux états civils
de Epalinges et Nyon _____

L'officier de l'état civil:

G. Ferrière
comp.

N° 3.
Chaperon Reynard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil sousigné, ont comparu :

1° Chaperon, Justin Stanislas, Electricien,
de Châtel St. Denis domicilié
célibataire

né à Châtel St. Denis le vingt deux juillet mil huit cent septante.
fils de Pierre Basile Claude Chaperon, agriculteur à Châtel St. Denis.
et de Marie Catherine née Colliard, ménagère, au même lieu.

2° Reynard, Rose Marie, ménagère
de Chandolin à Barièze Palais, domiciliée à Rérey.
célibataire

née à Chandolin Barièze le dix sept juillet mil huit cent soixante neuf
fille de Jean Pierre Reynard, agriculteur à Chandolin
et de Catherine Joséphine née Héritier au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Rérey le dix huit, à Châtel St. Denis le vingt et à Barièze le vingt un Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Visé par le Préfet
du district de Vevay
le 12. J. 98. P. P. L. M.

Pièces déposées :

Bonificat de publication
dépouillé par l'état civil
de Châtel St. Denis acte
de naissance et acte de légiti-
mation d'un enfant.

Communiqué : aux états civils
de Châtel St. Denis &
Barièze.

Signatures des époux :

Chaperon Justin
Marie Chaperon

Signatures des témoins :

Deutz Emil
Mousquie Chaperon
Kausanne,
L'officier de l'état civil :

Gumichel

N° 4

*Cherpillod et
Boulenaz née Ogay*
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt janvier* mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Cherpillod, Alexis, vigneron,*

de *Chexbres* domicilié à *Trey*

divorcé de Rosine Marie Peroud dès le sept juillet mil huit
cent quatre vingt deux,

né à *Chexbres le dix mai* mil huit cent *cinquante six*

fils de *Jean Frédéric Cherpillod*

et de *Elisabeth née Dufflon, décédée*

2° *Boulenaz née Ogay, Louise Henriette, ménagère*

de *Corsier* domiciliée à *Trey*

sœur de Henri Jean Boulenaz dès le vingt trois novembre
mil huit cent quatre vingt six

née à *Stigle le quatorze juillet* mil huit cent *septante un.*

fille de *Pierre François Ogay, coiffeur à Stigle*

et de *Marie Louise Portoz, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Trey le vingt cinq d'icembre de l'année*
dernière, à Corsier le cinq et à Chexbres le six janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte
de mariage Cherpillod - Peroud avec
mention du divorce, acte de mariage
Boulenaz - Ogay, acte de décès du
premier mari de l'épouse, promesse
de mariage, certificats de publica-

Communiqué: *tiens à Chexbres*

Trey & Corsier.

communiqué aux Etats
civils de St. Saphorin & Corsier

Signatures des époux:

Alexis Cherpillod
Louise Cherpillod

Signatures des témoins:

Emile Nicod
Claude Posse *Trey*

L'officier de l'état civil:

Yvan Michel

Par jugement rendu le vingt neuf
novembre mil neuf cent dix, déclaré
définitif & exécutoire le 2 mars mil
neuf cent onze, le Tribunal civil
du district de Trey a sursis par
le divorce le mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé
*contre la défendeuse *Suzanne**
*née *Cherpillod*, née *Boulenaz**
en vertu de l'article 46 lettres
a / & b, de la loi fédérale du 24
décembre 1874

Inscrit ensuite l'ordre du
département de Justice & Police
à Landry à Trey, le 15 mars 1911.

L'officier d'état civil
françois

N° 5
Girod & Décosterd.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girod, Paul Francois Victor, Commiss,

de Terrey _____ domicilié à Terrey _____

Libataire _____

né à Terrey le vingt un février _____ mil huit cent septante quatre

fil de Francois Auguste, employé à l'Usine textile à Terrey _____

et de Jeanne Louise née Podoz, au même lieu _____

2° Décosterd, Thérèse

de Essertes sur Oron _____ domiciliée à Borsier _____

Libataire _____

née à Jongny le vingt sept août _____ mil huit cent septante trois

fille de Charles Décosterd, vigneron à Borsier _____

et de Louise née Regamey, ménagère au même lieu _____

Les publications ont eu lieu à Terrey le premier, à Essertes le trois
à Borsier le cinq janvier courant _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Terrey, Essertes & Borsier.

Communiqué : aux Etats civils
de Oron & Borsier.

Signatures des époux :

P. Girod

Thérèse Girod

Signatures des témoins :

H. Otter

J. Thillier ^{devey}

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N^o 6
Chabod & Hétyoz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Vingt deux Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Chabod, Lazare Scraphin, meunier,* _____

de *Talsararanche Turin Haute,* _____ domicilié à *Borsier* _____

Célibataire _____

né à *Talsararanche le quatre mars* _____ mil huit cent *septante quatre* _____

fil de *Jean Louis Chabod, manoeuvre à Borsier* _____

et de *Marie Elisabeth Baefin, ménagère, au même lieu* _____

2^o *Hétyoz, Marie Louise, Sigaillère,* _____

de *Biddes, Talais,* _____ domiciliée à *Terey* _____

Célibataire _____

née à *Biddes le singt huit mai* _____ mil huit cent *septante deux* _____

fille de *Georges Louis Hétyoz* _____

et de *Anne Marie Jacobi née Lattion, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Terey le treize*, à *Biddes le dix huit et*
à Borsier le dix sept novembre, à *Talsararanche les singt sept*
novembre et cinq décembre de l'année *dernière*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication de l'acte
par l'état civil de Borsier, acte
de naissance & acte de légitimation
d'un enfant.

Signatures des époux:

Chabod Lazare Scraphin

Chabod Louise

Signatures des témoins:

Louis Morier

Imboden Joseph Terey

L'officier de l'état civil:

Jumichel

Communiqué: *aux Chabod civils*
de Borsier & Biddes & à
la Chancellerie d'état à
Bausanne

N^o 7.
Valleggioli et Bois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Valleggioli, Giuseppe Domenico, peintre,
de Porto Valtravaglia, (Rombe Italie) domicilié à Terey
Célibataire

né à Porto Valtravaglia le vingt cinq Avril mil huit cent septante trois
fils de Michele Valleggioli, charretier à Terey
et de Antonia Del Ponte, ménagère, au même lieu,
2^o Bois, Marie Adelaïde, négociante,
de Villeneuve, (Rombe Italie) domiciliée à Terey
Célibataire

née à Villeneuve le quatorze janvier _____ mil huit cent septante cinq
fille de François Marie Bois, journalier à Terey
et de Marie Anne Borbet, ménagère, au même lieu
Les publications ont eu lieu à Terey le quatre et à Porto Valtravaglia
& Villeneuve les dix neuf et vingt six Décembre de l'année
Dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cat de publication à Terey
et permis de célébration du
Département de Justice & Police
du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Valleggioli Joseph
Valleggioli Adelaïde

Signatures des témoins :

Abbondio Ignazio (Terey)
Sporis Riccardo

L'officier de l'état civil :

Guermichel

N° 8.
Wursten & Baudet.

Nom et profession de l'époux :

1^o Wursten, Henri Samuel, — journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay — domicilié à Nerey —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverne le dix Septembre — mil huit cent soixante quatre —

Noms, profession et

fils de Jean François Henri Wursten, hors du pays —

domicile des parents :

et de Françoise Jenny Marie Dolomey, défunte. —

Nom et profession de l'épouse :

2^o Baudet, Henriette Rosine, — repasseuse, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Bernex Genève, — domiciliée à Nerey. —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève le vingt six Août — mil huit cent soixante cinq —

Noms, profession et

fille de Jean François Baudet, journalier à Bonfignon. —

domicile des parents :

et de Elise née Warbel, défunte. —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nerey le six, à Gessenay le huit & à Bernex le neuf novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Gessenay, Nerey & Bernex.

Signatures des époux :

H. Wursten

Henriette Wursten

Signatures des témoins :

Julien Leglise

Victor Noir / Nerey

Jean Marchand

L'officier de l'état civil :

G. Guichet

Communiqué : aux états civils
de Gessenay & Bernex.

N^o 1
 Dubochet Duperret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dubochet, Charles Auguste Hare, scribe encaisseur,
 du Châtelard _____ domicilié à Terey _____
 célibataire _____

né à Terey le vingt deux Janvier _____ mil huit cent septante quatre
 fils de Louis Auguste Charles Dubochet, décédé,
 et de Anna née Siegenthaler, domiciliée à Alger.

2^o Duperret, Adeline Béate,
 de Rougemont _____ domiciliée à Terey _____
 célibataire _____

née au Châtelard, Honneur, le vingt un Décembre _____ mil huit cent septante six
 fille de François Louis Duperret, scribe à Terey
 et de Béate née Guenet, blanchisseuse, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey le quinze, au Châtelard le dix huit
 & à Rougemont le dix neuf Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
 promesse de mariage, certifi-
 cats de publications au Châtelard,
 Terey & Rougemont.

Communiqué : aux Etats civils
 de Honneur & Rougemont.

Signatures des époux :

C. Dubochet
 A. Duperret.

Signatures des témoins :

A. Hurmi
 Eug. Delaponterie (Terey)

L'officier de l'état civil :

Gussmichel

N^o 10
Loosli & King

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Loosli, Gottlieb _____ ouvrier,
de Sumiswald, Berne, _____ domicilié à Nesey,
libataire _____

né à Affoltern Louve Jannée _____ mil huit cent septante deux.

fil de Jacob Loosli, décédé, _____
et de Anna Barbara Dürkhalter, ménagère à Hirigen/Berne

2^o King, Agatha, _____ cuisinière,
de Scholzmatte, Lucerne, _____ domiciliée à Nesey.
libataire _____

née à Harbach le trois avril _____ mil huit cent septante sept.

fille de Josef King, agriculteur à Harbach.
et de María Schneider, décédée

Les publications ont eu lieu à Nesey le vingt deux, à Sumiswald le
vingt trois & à Scholzmatte le vingt sept février de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage,
certificats de publications à
Sumiswald, Nesey & Scholzmatte

Communiqué: aux officiers civils
de Sumiswald & Scholzmatte.

Signatures des époux:

Gottlieb Loosli
Agatha Loosli

Signatures des témoins:

Joseph Schmittler
Zimmerli Ernest
(Nesey)

L'officier de l'état civil:

Gronmichel

N° 11

Droz - dit - Bussat
et Barry née Perrenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Février mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Droz - dit - Bussat, Paul Arnold, marieur typographe
de la Chaux de Fonds, de Roche-Neuchâtel domicilié à Terey
libataire

né à ~~les~~ ~~implatures~~ le trois août mil huit cent septante trois.

fil de Georges Albin Droz - dit - Bussat, manoeuvre à Terey.

et de Elisa née Kühni, couturière, domiciliée à la Chaux de Fonds.

2° Barry née Perrenoud, Ida, couturière,

de Besançon Doubs, domiciliée à Terey.

divorcée de Marcel Virgile Barry dès le vingt neuf Janvier mil
huit cent quatre vingt seize

née à la Bagny Neuchâtel, le sept Décembre mil huit cent soixante trois.

filles de Fritz Perrenoud, horloger à la Bagny.

et de Lucile née Kulle, lingère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt deux, à la Chaux de Fonds,
au Roche & Neuchâtel le vingt quatre Janvier & à Besançon les trente
un Janvier & six février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de
mariage Barry - Perrenoud, avec mention
du divorce, de l'annulation du conseil com-
munal de la Bagny consentement de la
mère de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à la Chaux de
Fonds, au Roche, Neuchâtel, Besançon.

Communiqué :

Communiqué à l'état civil
de la Chaux de Fonds, de Roche
de Neuchâtel & à la Chancellerie d'état
à Bâle.

Signatures des époux :

Paul Droz
Ida Droz

Signatures des témoins :

Lion Guin
F. Thulliez (Droz)

L'officier de l'état civil :

Guormichel

N° 14
Rosa Baudracco
née Diara.
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rosa, Giovanni Antonio,* _____ *marbrier,* _____
 de *Turin, Italie,* _____ domicilié à *Berne* _____
Célibataire _____

né à *Turin le six novembre* _____ mil huit cent *quarante cinq* _____

fils de *Rosa, Domenico, décédé* _____

et de *Margherita Marcelli, décédée* _____

2° *Baudracco née Diara, Anna,* _____ *cigarière,* _____

de *Turin, Italie,* _____ domiciliée à *Vevy* _____

sœur de Giuseppe Baudracco des le premier Turin mil
huit cent quatre vingt quatorze _____

née à *Branizzo, Turin, le sept mai* _____ mil huit cent *quarante deux* _____

fille de *Antonio Diara, décédé* _____

et de *Catterina Anselmo, ménagère à Branizzo* _____

Les publications ont eu lieu à *Vevy le huit,* à *Berne le vingt cinq* et
 à *Turin les vingt trois & trente janvier* de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificat de publication délivré
par l'état civil de Berne.

Communiqué : à l'état civil de
Berne et à la Chancellerie d'état
à Bausanne _____

Signatures des époux :
Giovanni Antonio Rosa
Anna Rosa

Signatures des témoins :
L. Hühmann } *vevey*
Mussa

L'officier de l'état civil :
Gummiel

N° 13.

Tissot - Burchod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ dix huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tissot, Alexandre Louis Henri, voyageur de commerce,

de Montaubien - Charbonnay _____ domicilié à Tery,

divorcé de Hélène Julie Panchaud dès le huit Décembre mil

huit cent quatre vingt seize. _____

né à Hausanne le vingt sept Juin mil huit cent soixante cinq _____

fil de Jules Henri Louis Tissot, imprimeur à Hausanne _____

et de Louise Alphonsine née Bottier, au dit lieu _____

2° Burchod, Elise, _____ cuisinière,

de Dommarin et Villars Tercelin _____ domiciliée à Tery,

célibataire _____

née à Dommarin le vingt huit juillet mil huit cent soixante neuf _____

fille de Pierre Burchod, décedé _____

et de Marie Louise née Frossard, ménagère à Tery _____

Les publications ont eu lieu à Tery le deux et à Montaubien - Charbonnay

Dommarin et Villars - Tercelin le seize Février de cette

année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Tissot-Panchaud
avec mention du divorce, pro-
mise de mariage, certificats de
publications à Montaubien - Charbonnay
Tery, Dommarin et Villars - Tercelin.

Communiqué : aux Etats civils

de St. Georges et Bottenté.

Signatures des époux :

Alexandre Tissot

Elise Tissot

Signatures des témoins :

Edouard Lurcho

St. Thérèse (Tery)

L'officier de l'état civil :

Jurmechel

N^o 14

Granon, Udry

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Granon, Antoine Marie, marchand de vin _____

de Lyon / France, _____ domicilié à Vorey _____

célibataire _____

né à Lyon 3^e arrondissement, le dix sept juillet mil huit cent soixante neuf _____

fils de Adrien Granon _____

et de Marie Françoise Hamon, décedée, _____

2^o Udry, Marie Philomène, domestique _____

de Châtelard / Eubourg, _____ domiciliée à Vorey _____

célibataire _____

née à Vorey le seize Avril _____ mil huit cent soixante neuf _____

fille de Jacques Joseph Théodore Udry, décedé _____

et de Marie Josephine née Stevenot, couturière à Vorey. _____

Les publications ont eu lieu à Vorey le cinq, au Châtelard le sept
à Lyon les six & treize février de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Vorey &
au Châtelard, permis de célébration
du Département de Justice & Police
de Canton de Vaud. _____

Communiqué: à l'état civil du
Châtelard et à la Chancellerie
d'état à Lausanne. _____

Signatures des époux:

A. Granon
Marie Granon

Signatures des témoins:

W. Colin
Mottier / Vorey
A. Udry

L'officier de l'état civil:

Just Michel

N° 15.

Farre Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Farre Jules, _____ agriculteur,

de Ecoteaux & Château d'Or _____ domicilié à Ecoteaux.

Célibataire _____

né à Ecoteaux le vingt quatre février mil huit cent soixante neuf _____

fils de Jean David Farre à Ecoteaux _____

et de Jeanne Susanne née Boudry, veuve _____

2° Jan, Marie Blise, _____ ménagère,

de Châtillens _____ domiciliée à Palzieux.

Célibataire _____

née à Palzieux le vingt huit avril _____ mil huit cent septante : _____

fille de Marc Louis Jan _____

et de Susanne Sophie née Dufey à Palzieux _____

Les publications ont eu lieu à Palzieux & Ecoteaux le dix et à Château
d'Or, L'Éclat & Châtillens le onze février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Palzieux. _____

Signatures des époux :

Jules Farre

Elise Farre

Signatures des témoins :

Jules Boudry

Elise Boudry } Ecoteaux

Communiqué : aux Établissements

de Palzieux, Château d'Or

& Or. _____

L'officier de l'état civil :

G. Hérisson
rempl.

N° 16
Frossard & Bastella

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Frossard, Benjamin Ernest, charpentier
de Romanens / Fribourg _____ domicilié à Vevay _____
célibataire _____

né à Tannay le dix huit octobre _____ mil huit cent septante quatre
fils de Louis Hippolyte Frossard, charpentier à Neirivue / Fribourg,
et de Adèle née Böttler, défunte _____

2° Bastella, Léonie Françoise _____ sans profession
de Neirivue / Fribourg _____ domiciliée à Vevay _____
célibataire _____

née à Châtel St Denis le vingt sept Juin mil huit cent septante trois _____
fille de Hyacinthe François Bastella, décédé _____
et de Catherine Marie née Chaperon, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Vevay le dix neuf & à Romanens &
Neirivue le vingt février de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Ro-
manens, Vevay & Neirivue.

Signatures des époux:

Frossard Benjamin
Léonie Frossard

Signatures des témoins:

Victor. Declause
Léon Joly agent Vevay

L'officier de l'état civil:

Gummichel

Communiqué: aux Etats civils
de Vevay & Neirivue _____

Par jugement rendu le 24
Janvier 1903 déclaré définitif
et exécutoire le 19 février suivant
le Tribunal civil du district de
Nyon a prononcé par le divorce le
mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre
le demandeur en vertu de l'article
246 de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Ordonné, mouillé et signé au
Département de justice et Police
de Canton de Vaud le 2
mars mil neuf cent trois.

L'officier de l'état civil
J. Neirivue

copie duplicata

N° 17
Guarneri - Ansaldo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guarneri, Nicola Martino, chiffonnier,

de Carona, Province d'Alba, domicilié à Terey,

veuf de Marie Bathuine Cardinaux des le vingt trois novembre mil
huit cent septante sept.

né à Carona le onze novembre _____ mil huit cent quatre vingt

et de Lucia Pellegrini, décedée

2° Ansaldo, Maria Battarina Scapina, ménagère,

de Sarigliano, Province d'Alba, domiciliée à Terey.

celibataire

née à Sarigliano le vingt six août _____ mil huit cent cinquante six

et de Maddalena Dellisio, décedée.

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt deux janvier à Carona

à Sarigliano les six & treize janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, pro-
messe de mariage, certificat de
publication à Terey, permis de
célébration du Département de
Justice & Police du Canton de Taud, acte
de naissance & acte de légitimation
d'un enfant.

Communiqué : à la Chancellerie

de Terey à Carona

Signatures des époux :

Guarneri

Ansaldo

Signatures des témoins :

L. Chollet

F. Thuisson Terey.

L'officier de l'état civil :

Guarnichet

N° 18

Regertus & Hauwe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regertus, Jules Jacques, _____ mécanicien, _____

de Rangrou, Bercy, _____ domicilié à Bercy, _____

bachelier _____

né à Bercy le vingt Mai _____ mil huit cent septante cinq _____

fil de Jacques Regertus, décédé, _____

et de Blise Nicoud, ménagère à Bercy. _____

2° Hauwe, Jeanne Philomène, _____ blanchisseuse, _____

de Héloïse Savois, _____ domiciliée à Bercy _____

bachelier _____

née à Bercy le quatre Janvier _____ mil huit cent septante neuf _____

fille de Jean Louis Hauwe, décédé _____

et de Marie Héléne Genoud, blanchisseuse à Bercy. _____

Les publications ont eu lieu à à Bercy le vingt deux & à Rangrou le
vingt trois Janvier, à Héloïse les quatre Janvier & à Bercy
de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès du père de l'époux,
consentement de la mère de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Rangrou,
Bercy & Héloïse.

Communiqué : à l'état civil
de Rangrou & à la Chancellerie
d'état à Bercy _____

Signatures des époux :

Jules Regertus
Jeanne Cleger

Signatures des témoins :

Jules Veretta
Louis Dupontelley Bercy
James Regertus

L'officier de l'état civil :

Gummiel

N° 14.
 Wamister & Hen née Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wamister, Joseph, _____ cordonnier, _____

de Hussangen / Luccano, _____ domicilié à Tey

veuf de Anne Marie Joseph Rayard des le deux février mil huit cent
 quatre vingt dix sept _____

né à Hussangen le neuf juillet _____ mil huit cent quatre vingt

fil de Johann Georg Wamister _____

et de Maria Barbara née Leier, décédée _____

2° Hen née Graf, Magdalena, _____ ménagée, _____

de Unterägeri / Zug, _____ domiciliée à Tey

seule de Auguste Roman Clemens Hen des le vingt un novembre
 mil huit cent quatre vingt seize _____

née à Altschi le dix neuf mars _____ mil huit cent cinquante _____

fille de Anton Graf _____

et de Susanna Margaritha née Surgen, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Unterägeri le quatre, à Tey le cinq &
 à Hussangen le dix mars courant _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 acte de décès de la première
 femme de l'époux, acte de décès
 du premier mari de l'épouse, acte
 de mariage Hen Graf, promesse
 de mariage, certificats de publications
 à Hussangen, Tey & Unterägeri.
 Communiqué :

Communiqué aux états civils
 de Hussangen & Unterägeri.

Signatures des époux :

Joseph Wamister
 Magdalena Wamister

Signatures des témoins :

H. Wimmer
 G. Thomet Tey

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N^o 20.

Modoux & Gendre

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Modoux, Joseph Sébastien, peu,
 de Boulogne Promasens Freiburg domicilié au Chaletard Hombourg,
 divorcé de Marie Laurette Galley des vingt cinq novembre
mil huit cent quatre vingt dix sept
 né à Boulogne le vingt six octobre mil huit cent cinquante deux
 fils de Jean Joseph Modoux, décédé,
 et de Marie Louise Françoise née Lotte, Blanchisseuse à Terey.

2^o Gendre, Marie Françoise Blanchisseuse,
 de Gumefens, Freiburg domiciliée à Terey.
Veitbasau

née à Gumefens le trois juin mil huit cent soixante huit
 fille de Jacques Gendre, agriculteur à Gumefens
 et de Marie née Gasser, ménagère au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Terey le cinq, au Chaletard Promasens
le sept, à Boulogne le huit & à Gumefens le neuf mars courants.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
certificat de publication de l'acte
par l'état civil de Hombourg,
acte de naissance & acte de
légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux états civils
de Dorcel, Promasens, Hombourg
& Terey devant Pontg.

Signatures des époux :
Joseph Modoux
Marie Madans

Signatures des témoins :
J. Schiltz Terey
Colombo Givogge

L'officier de l'état civil :
G. Michel

N^o 21
Lonca & Dorierod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lonca, Carlo Serafino, _____ maçon _____

de Mercurogo / Novare / Italie / _____ domicilié à Terey, précédemment

au Châtelard / Montreux / _____

Libataire _____

né à Mercurogo le quatorze novembre mil huit cent septante un _____

fils de Serafino Lonca _____

et de Serafina Bertolotti, ménagère, domiciliée à Mercurogo.

2^o Dorierod, Marie Sabine, _____ cigarière, _____

de St. Pierre / Novare / Italie / _____ domiciliée à Terey, _____

Libataire _____

née à St. Pierre le seize Décembre _____ mil huit cent soixante trois. _____

fille de Joseph Alois Dorierod, agriculteur à St. Pierre _____

et de Marie Bathéline Perlier, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Terey au Châtelard le cinq, à Saint
Pierre les treize & vingt & à Mercurogo les vingt & vingt
sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Terey
& au Châtelard & permis de
célébration du Département
de Justice & Police du Canton de Terey.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lucerne & à l'Etat
civil de Montreux.

Signatures des époux :

Lonca Carlo
Dorierod Marie Sabine

Signatures des témoins :

Colombo Giuseppe / Terey,
Fazio Léon / Montreux

L'officier de l'état civil :

Gumichel

N° 22

Chablot & Purnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dia huit* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Chablot, François* _____ *vigneron,* _____de *Château d'Or* _____ domicilié à *La Tour de Seils* _____*veuf de Julie Louise née Chappuis, des le quatre novembre mil huit cent quatre vingt six sept.* _____né à *La Tour de Seils le vingt juillet* mil huit cent *soixantecinq* _____fils de *Joues Chablot, décédé,* _____et de *Jeanne Louise Soultou, journalière à La Tour de Seils.* _____2° *Purnier, Marie Julie,* _____ *domestique,* _____de *Rossinière* _____ domiciliée à *Mérey* _____*célibataire* _____née à *Rossinière le vingt juillet* mil huit cent *soixante neuf* _____fille de *Henri Samuel Purnier* _____et de *Marie née Gheuch, décédée.* _____Les publications ont eu lieu à *Mérey & La Tour de Seils le cinq & à Château d'Or, L'Étray & Rossinière le sept mars courant.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de La Tour de Seils. _____

Communiqué : *aux Solats voisins de Château d'Or, La Tour de Seils & Rossinière* _____

Signatures des époux :

Chablot François _____

Chablot Julie _____

Signatures des témoins :

François Grand (Mérey) _____

Auguste Chablot Rabour _____

L'officier de l'état civil :

Jus Michel _____

N° 23.

Rützer Bettow

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *prende en bars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rützer, Alfred*; _____ *modèleur*,
de *Seuffenthal* *Berne*, _____ domicilié à *Teray*
célibataire _____

né à *Berne* le *vingt-neuf juillet* _____ mil huit cent *septante quatre*
fils de *Christian Rützer, coiffeur à Berne* _____
et de *Marie née Hafzger, décédée*, _____

2° *Bettow, Marie Joséphine*, _____ *coiffeuse*,
de *Bommerau, Haute Savoie*, _____ domiciliée à *Teray*,
célibataire _____

née à *Bommerau* le *six avril* _____ mil huit cent *septante cinq* _____
fille de *Jean Marie Bettow* _____
et de *Marie Duffet, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Teray* le *vingt-six février*, à *Oberhofen*
le premier & à *Bommerau* le *six et seize mars* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux,
actes de décès des père & mère
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Oberhofen, Teray & Bommerau.

Communiqué : à l'état civil
de *Hiltorfingen* & à la Chan-
cellerie l'état à *Lausanne*.

Signatures des époux :
Rützer Alfred
Marie Bettow

Signatures des témoins :
Grosser, Edward
P. Gilli Teray

L'officier de l'état civil :
Jus-michel

N° 24

Blanchet & Tauthey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze deux mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blanchet, Adrien Louis, journalier
de Bollonges (Valais) domicilié à Terrey, précédemment
aux Stanches

citibataire
né à Yllon le quatre février mil huit cent septante trois

fil de Jean François Blanchet, tailleur, domicilié à Bes
et de Marie Louise née Wirsten, couturière, au même lieu

2° Tauthey, Adèle, employée à la fabrique textile
de Sugnens domiciliée à Terrey

citibataire

née à Terrey le huit février mil huit cent quatre vingt
fille de Héli Tauthey, journalier à Terrey

et de Marie Louise Rochat, ménagère, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Terrey le dix-neuf, à Bollonges & aux
Stanches le vingt & à Sugnens le vingt un mars de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux,
certificat de naissance de l'épouse,
promesse de mariage, certificat
de publications à Bollonges,
Terrey, aux Stanches & à Sugnens.

Communiqué: aux Etats civils
de Bollonges, Houdouin & Terrey

Signatures des époux:

Blanchet Adrien
Adèle Blanchet

Signatures des témoins:

Williamoz Henry
Henry

L'officier de l'état civil:

Just Michel

Par jugement rendu le 8 novembre
mil neuf cent six déclaré
définitif et exécutoire le même
jour devant le tribunal
civil du district de Terrey à
Berne par le divorce le
mariage contracté ci
contre.

Le divorce a été prononcé
entre les deux époux en vertu
de l'article 45 de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Les motifs invoqués d'ordre du
département de Justice et Police
canton de Vaud, le 3 Janvier
1907.

L'officier de l'état civil:
Just Michel
Just Michel

N° 25

Penard et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt un avril mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Penard, Adrien, Comptable
de Suidoux domicilié à Verey,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Mont rière Suidoux le vingt trois juillet mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

filz de Jean David François Penard, agriculteur au Mont rière Suidoux

domicile des parents :

et de Marie née Favez, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2° Pasche, Elise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oron la Tille domiciliée à Borsier, les Rochettes

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Borsier le vingt neuf Mai mil huit cent septante.

Noms, profession et

fille de Philippe Pasche, agriculteur aux Rochettes et oron

domicile des parents :

et de Marie Hardine née Fonjallas, décaidi.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Suidoux, Verey, Oron la Tille et
Borsier le deux avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Suidoux,
Verey, Oron et Borsier.

Signatures des époux :

Ad. Penard

Elise Penard

Signatures des témoins :

Philippe Pasche

Emile Pasche / Borsier

L'officier de l'état civil :

Gurnichel

Communiqué : aux Etats civils

de St. Saphorin, Oron et

Borsier

N° 26

Bircher & Marpelin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt trois avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bircher, Edouard Auguste Jacques, typographe,* _____

de *Frutigen, Berne,* _____ domicilié à *Perey,* _____

célibataire _____

né à *Perey le dix octobre* _____ mil huit cent *septante trois* _____

fils de *Christian Bircher, décédé,* _____

et de *Jeannette Scheurer, repasseuse à Perey,* _____

2° *Marpelin, Marie Louise Joséphine dite Jeanne, modiste* _____

de *Leysin* _____ domiciliée à *Perey,* _____

célibataire _____

née à *Perey le onze octobre* _____ mil huit cent *septante cinq* _____

fille de *Edmond Marpelin, serrurier à Perey* _____

et de *Marie Hadelaine Alexandrine Guat, au même lieu* _____

Les publications ont eu lieu à *Frutigen, Perey et Leysin le deux avril* _____

courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

promesse de mariage, certificats de publications à Frutigen, Perey et Leysin. _____

Communiqué: *aux Etats civils de Frutigen et Leysin* _____

Signatures des époux:

Ed. Bircher _____

Jeanne Bircher _____

Signatures des témoins:

Jules Deglise (Perey) _____

Dimitri Jidoni (Causanne) _____

L'officier de l'état civil:

Grossmichel _____

Par jugement rendu le dix huit décembre 1902 de l'ordre définitif et exécutoire le dix neuf Janvier 1903 le Tribunal civil du District de Perey a visé par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé, en contradictoire, contre la femme, par suite en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Procès inscrit d'ordre du Département de justice et Police du Canton de Vaud le 28 Janvier 1903.

L'Officier de l'Etat civil
Président
App. Pi. Appl. 1004

N^o 24.

Egli & Vestuz née Schrang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil huit cent quatre-vingt-
six huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Egli, Gustave Albert, mécanicien,

de Britten / Tranch, domicilié à Trey

célibataire

né à C'oss le deux novembre mil huit cent septante cinq

fils de Gustave Egli, marbrier,

et de Regula née Schmidli, ménagère, domiciliés à Winterthun.

2^o Vestuz née Schrang, Sara Sophie, cigarière,

de Epesses, Lutry et Quindoux domiciliée à Trey

divorcée de Constant Maurice Vestuz le vingt sept février
mil huit cent quatre vingt quinze

née à Adelboden le seize mai mil huit cent septante cinq

fille de Susanne Schrang, actuellement femme de Louis Schaffer

et de à Ormont dessus.

Les publications ont eu lieu à Trey et Lutry le deux, à Britten et
Epesses le cinq et à Quindoux le sept mil courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Vestuz - Schrang
avec mention du divorce, pro-
messe de mariage, certificats
de publications à Britten
Trey, Epesses, Lutry et Quindoux.

Communiqué : aux Etats civils
de Britten, Lutry, Lutry et
St. Saphorin.

Signatures des époux :

Albert Egli

Prose Egli

Signatures des témoins :

Albert Chappaz

Henri Trich (Trey)

L'officier de l'état civil :

J. W. Michel

approuvé le mot "cinq" au lieu de "sept" à la quatrième ligne de l'acte.

L'officier de l'état civil :

J. W. Michel

N° 28

Gaillard & Girardin
née Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

cix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaillard, Charles Adrien, _____ muniere, _____

de Martigny Ville / Valais, _____ domicilié à Tsey,

Silibachine _____

né à Martigny Ville le treize avril _____ mil huit cent septante deux _____

fils de Daniel Séraphin Gaillard, muniere à Martigny Ville _____

et de Marie Pittet, ménagère, au même lieu _____

2° Girardin née Pittet, Marie Elisa, _____ tricoteuse, _____

de Susana St Jean (Dimerdo, Valais) domiciliée à Tsey _____

veuve de Jules Adolphe Girardin dès le dix neuf septembre _____

mil huit cent quatre vingt quatorze _____

née à Box le trois janvier _____ mil huit cent soixante un _____

fille de Jean Louis Gabriel Pittet, décédé, _____

et de Esther Marie Elisabeth Françoise Garin, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Tsey le deux, à Martigny Ville le trois et au _____

consulat d'Italie à Genève les onze et dix huit avril courants _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, acte de décès du premier mari de l'épouse, promesse de mariage.

Dispense de publication en Italie et certificats de publications à Martigny, Tsey et au consulat d'Italie à Genève.

Communiqué : à l'état civil

de Martigny et à la Chancellerie d'Etat à Sion _____

Signatures des époux :

Gaillard Adrien

Elisa Gaillard

Signatures des témoins :

M^r Pathry Zander Tsey

Louis Mamin

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N^o 29
Heritier et Bloss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil huit cent quatre-vingt-
 Dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Heritier, Jean Charles vigneron
de Chandolin à Savise / Palais, domicilié à Savise / Ormond,
bachelier

né à Savise au village d'Ormond
né le trente un mars mil huit cent septante trois

fil de Benjamin Heritier, agriculteur à Savise
et de Marie Barbe née Heritier, décédée

2^o Bloss, Emilie Beale, garde-malade,
de Fellbach, Wurtemberg, domiciliée à Trey
bachelier

née à Fellbach le dix juin mil huit cent soixante quatre
fille de Ferdinand Bloss, décédé,

et de Catherine née Ebinger, décédée

Les publications ont eu lieu à Trey le deux et à Fellbach à Savise le
quatre avril courants.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications dé-
posé par l'état civil de
Savise.

Signatures des époux :

Heritier Jean Charles
Emilie Heritier

Signatures des témoins :

Joséph Boni
Joséph Zeller Trey

Communiqué : à l'état civil
de Savise et à la Chancellerie
d'état à Sionne

L'officier de l'état civil :

Guotmichel

N° 30

Rossier et Dallinge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt* mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rossier, Paul David, tailleur*

de *Rougemont* domicilié à *Verey*

célibataire

né à *Château d'Or* le *vingt-six* janvier mil huit cent *septante un*

fils de *Solin David Rossier, agriculteur à Château d'Or*

et de *Marie Adeline née Guerin, ménagère à Verey*

2° *Dallinge, Charlotte Louise, cuisinière,*

de *Saubray* domiciliée à *Beune*

célibataire

née à *Saubray* le *vingt* décembre mil huit cent *septante six*

fille de *Charles Dallinge, agriculteur à Saubray*

et de *Louise Henriette Pauline Porchat, ménagère, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Verey* le *neuf*, à *Beune* et *Rougemont* le *vingt* et à *Saubray* le *vingt* avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesses de mariage, certificats de publications à Rougemont, Verey, Beune et Saubray

Communiqué : aux *Etats civils* de *Rougemont, Gimel et Beune*

Signatures des époux :

Paul Rossier

Charlotte Rossier

Signatures des témoins :

Auguste Rossier, Laupannay

Albert Dallinges, Saubray

L'officier de l'état civil :

Jusmichel

N^o 31

Bourquignon et Götschmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-

de huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bourquignon, Louis,* _____ *fondeur,* _____

de *Bas Tully, Fribourg,* _____ domicilié à *Terrey* _____

célibataire _____

né à *Terrey le cinq juillet* _____ mil huit cent *septante huit* _____

fil de *Louis Bourquignon, employé au J. S. à Terrey* _____

et de *Marie Chardon, ménagère, au même lieu,* _____

2^o *Götschmann, Marie Albertine,* _____ *cigarière* _____

de *Ueberstorf, Fribourg* _____ domiciliée à *Terrey* _____

Célibataire _____

née à *Bulle le dix huit Mars* _____ mil huit cent *septante cinq* _____

fille de *Joseph Götschmann, tannassier à Bulle.* _____

et de *Rosine née Reby, ménagère, au même lieu.* _____

Les publications ont eu lieu à *Terrey le dix neuf et à Saint-Bas-Tully et Ueberstorf le vingt un Mars de cette année.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse,
consentement du père de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Bas Tully, Terrey et Ueberstorf.*

Communiqué : *aux Etats civils de*

Notion et Ueberstorf. _____

Signatures des époux :

L. Bourquignon. _____

Marie Bourquignon _____

Signatures des témoins :

Schneider Frédéric Terrey, _____

[Signature] _____ *Bulle,*

L'officier de l'état civil :

Garnichel _____

N° 32

Pirali et Tannay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-

vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pirali Celeste* _____ *manœuvre* _____

de *Gattico (Nouveau Hales)* _____ domicilié à *Verey* _____

libataire _____

né à *Gattico le vingt-six Mars* _____ mil huit cent *septante* _____

fil de *Battista Pirali*, *manœuvre*, domicilié à *Somignage (Nouveau Hales)* _____

et de *Maria Gebija*, *ménagère*, au même lieu _____

2° *Tannay Marie Amaranthe* _____ *cigarière* _____

de *Mouthey (Vallais)* _____ domiciliée à *Verey* _____

libataire _____

née à *Mouthey le quatre Janvier* _____ mil huit cent *septante* _____

filles de *Pierre Louis Tannay*, *verrier* à *Mouthey*, _____

et de *Olympe Esbornat*, *décédée*. _____

Les publications ont eu lieu à *Verey le deux de* _____ et à *Mouthey le dix huit* _____

Jévrier, à *Gattico les vingt-sept Jévrier* _____ et *le six Mars* _____ de _____
cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance de l'époux
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Verey et
Mouthey et permis de célébration
du Département de Justice et Police
du Canton de Naud _____

Communiqué : à la *Chancellerie*
à *Chablâ* *Sauvonne* et à
l'Etat civil de Mouthey _____

Signatures des époux :

Pirali Celestino
Amaranthe Pirali

Signatures des témoins :

Belletti Auguste
Catherine Collard *Verey*

L'officier de l'état civil :

Gusnichel

Le volume se termine par le n° 32 de l'année 1898.

La suite se trouve dans le volume commençant par le n° 33. Ce qui nous certifie

Verey le cinq Mai mil huit cent quatre vingt dix huit

l'officier de l'état civil
Verey: Gusnichel



N° 32

Pirali et Tannay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pirali Celeste* _____ *manœuvre* _____

de *Gattico (Nove Madio)* _____ domicilié à *Verey* _____

libataire _____

né à *Gattico le vingt six Mars* _____ mil huit cent *septante* _____

fil de *Battista Pirali*, *manœuvre*, domicilié à *Somignage (Moudon)* _____

et de *Maria Gebja*, *ménagère*, au même lieu _____

2° *Tannay Marie Amaranthe* _____ *cigarière* _____

de *Mouthey (Valais)* _____ domiciliée à *Verey* _____

libataire _____

née à *Mouthey le quatre Janvier* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Pierre Louis Tannay*, *verrier* à *Mouthey*, _____

et de *Olympe Esbornat*, *décédée*. _____

Les publications ont eu lieu à *Verey le deux de* _____ et à *Mouthey le dix huit* _____

Jévrier, à *Gattico les vingt sept Jévrier* _____ et *six Mars* _____ de _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance de l'époux
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Verey et
Mouthey et permis de célébration
du Département de Justice et Police
du Canton de Naud _____

Communiqué : à la *Chancellerie*
à *Châtillon* _____ et à
l'*Etaf civil de Mouthey* _____

Signatures des époux :

Pirali Celestino
Amaranthe Pirali

Signatures des témoins :

Belletti Auguste
Catherine Collard _____ *Verey*

L'officier de l'état civil :

Gusnichel

Le volume se termine par le n° 32 de l'année 1898.

La suite se trouve dans le volume commençant par le n° 33. Ce qui nous certifie

Verey le cinq Mai mil huit cent quatre vingt dix huit

l'officier de l'état civil
Verey: Gusnichel



Le pouse
 Arlaud Georges Louis
 Abdoul Hellek Jean Constant
 Agnelli Giuseppe Nicodemo
 Aegerter Jules Jacques

33
 130
 163
 186

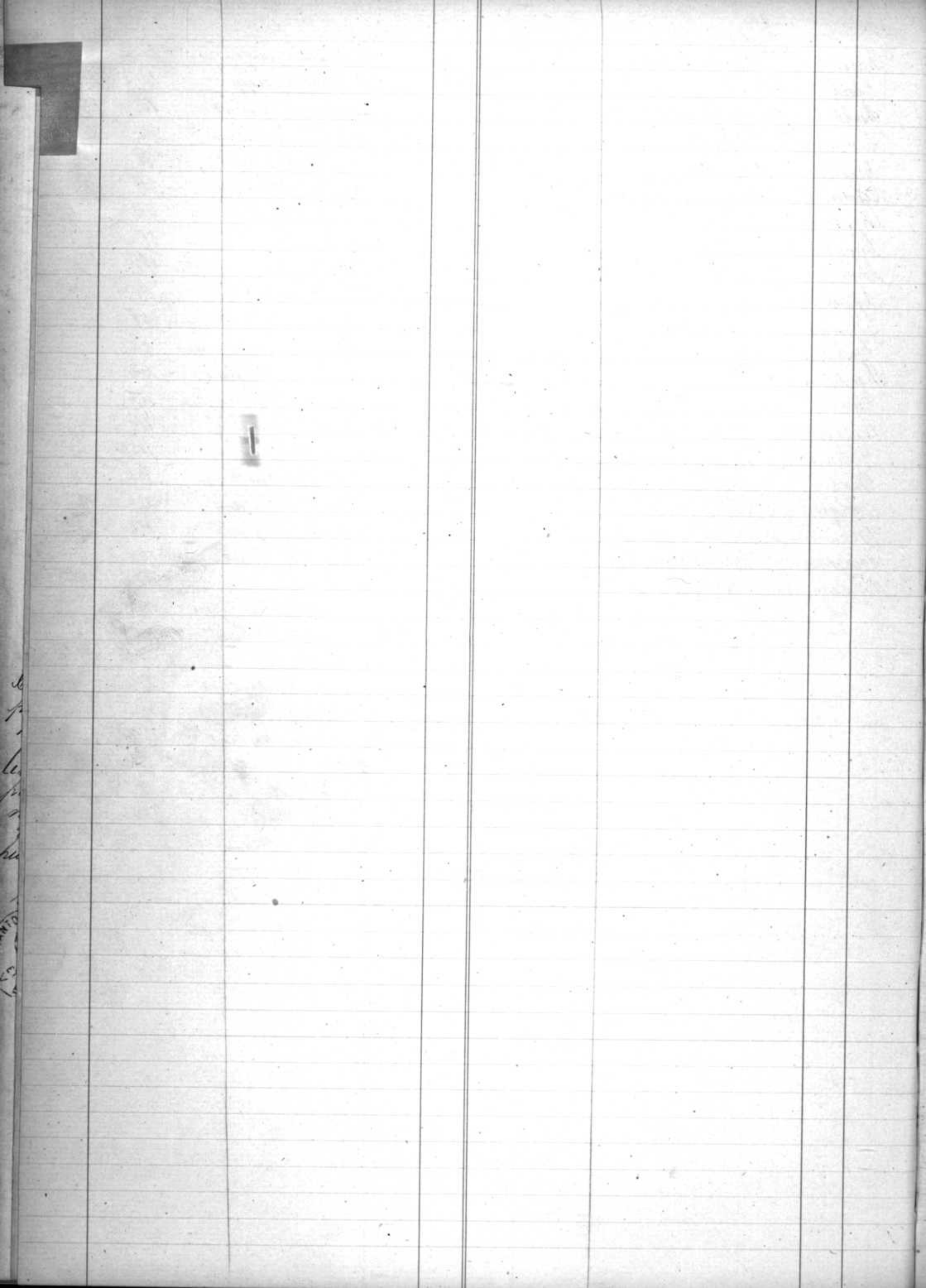
Le pouse
 Althaus nee Studer Maria Anna 19.
 Amstein Marie 21.
 Analdi Maria Caterina Josephina 185

A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

	Spoux
Bauer	Joseph
Brack	Paul Jacob
Budry	Emile Victor
Burnequet	Charles Auguste
Bernhart	Louis Léon
Borel	Louis Samuel
Bonjour	Jean Louis Eugène
Badrice	Thomas Louis
Berney	Emile François
Balzarette	Louis
Bonjour	Ulrich François Alphonse
Bellmann	Rodolphe Reinhold
Bastienat	Charles Auguste César
Bergougnoux	Jean Baptiste
Buzyni	Diego Leonardo
Baratelli	Domenico Sigismondi
Bron	Eugène Louis
Bilzer	Alfred
Blanchet	Armin Louis
Bircher	Edouard Auguste Jacques
Bourguignon	Louis

	Spouses	
1	Bathelin Louise Thérèse	6
11	Bouillon femme Denicéat Marie	30
44	Bedoni Emma	31
50	Bähler femme Winkler, Magdalena	34
57	Bonjour Marie Antoinette	35
X 63	Bodds pass-grand Esther Lockhart	37
73	Bujard Bertha Elise Anna	41
86	Buri Barbara	51
87	Brandt Maria Rosa	66
107	Bryllhart Elisabeth	75
118	Beege néé Lohsiger, Anna Maria	97
121	Buckey Caroline Louise Susanne	99
136	Bardas néé Moret Marie Appoline	102
155	Bayard néé Schiffmann Marie Sophie Angélique	106
157	Berbice Françoise Pascale	110
160	Bedoni Marie Sophie	115
163	Buffab néé Porchet, Henriette Marie	121
191	Mallaman Marie Alexandrine	124
192	Bolomey Martha Gertrude	126
194	Berthelin Marie Adeline	164
199	Bron Eliza	167
	Bossalier néé George Pauline Sophie	169
	Buselot néé Wollstein, Anna	170
	Boulengaz néé Ogay, Louise Henriette	172
	Bois Marie Adélaïde	175
	Baudet Henriette Rosine	176
	Baudracco néé Biava Anna	180
	Biava veuve Baudracco Anna	180
	Boverod Marie Sabine	184
	Burnice Marie Julie	190
	Bloss Emile Beate	197

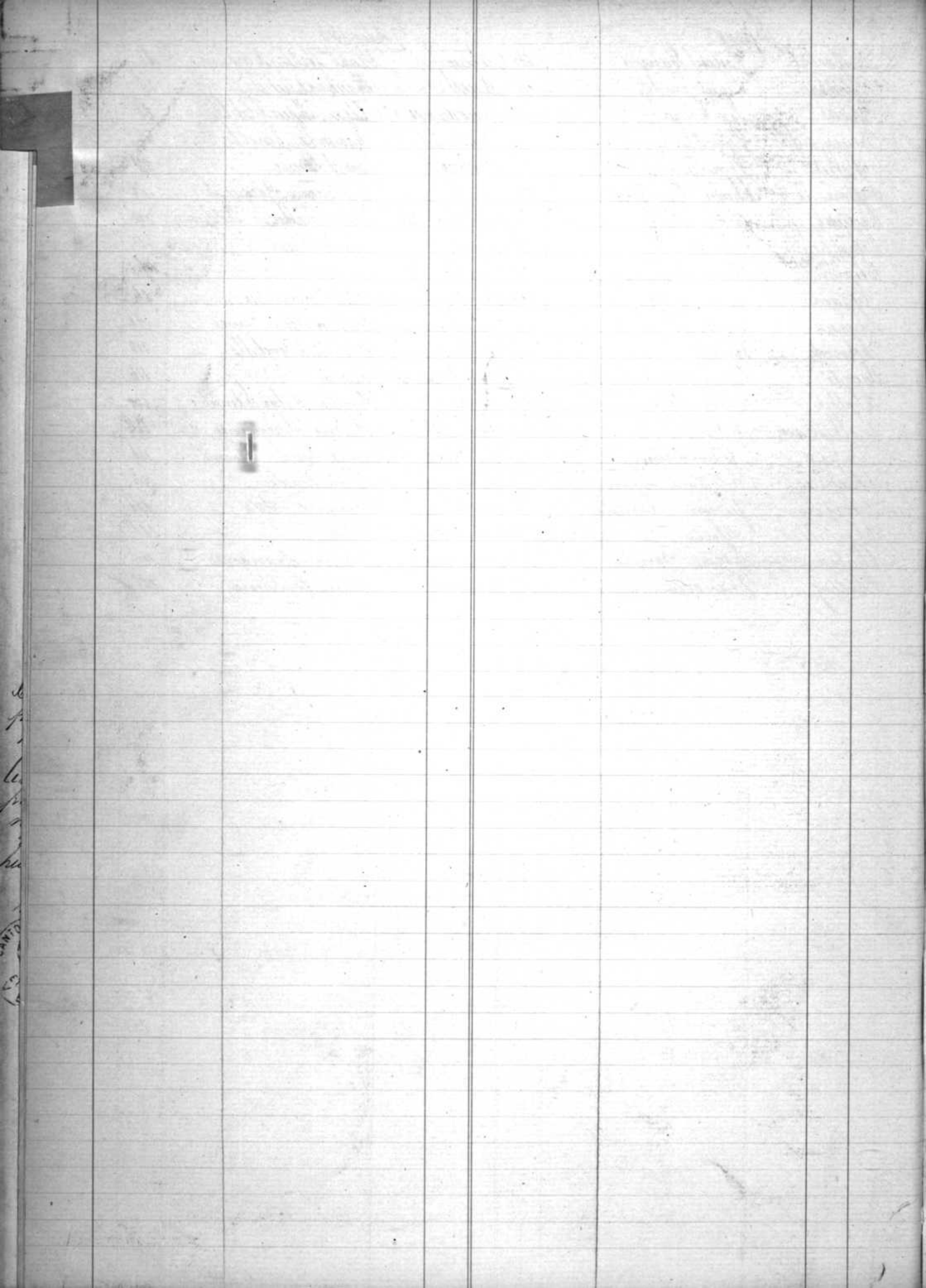
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



	<u>Epoux</u>
Levy	Louis Francois
Lrausart	Jean
Lombet	Jean Hubert
Lhaulmont	Nicolas Charles
Lhollet	Henri Vincent
Lopamine	Charles Henri Joseph
Lhaudet	André Charles
Lhappeur	Jules Alfred
Lhaxen	Christian Adolphe
Lhiara	Jean Joseph
Lheraux	Emile
Lornet	Ernest
Lonti	Nicolas Albert Charles
Lhollet	Marie Abram
Lholliou	Jules Emile
Loppi	Jean Martin
Lhapuis	Edouard Louis Henri
Lhaperon	Justin Stanislas
Lherpilled	Alexis
Lhabod	Rayard Sarahin
Lhalley	Francois

	<u>Epouses</u>	
14	Chevalley	Marie Louise Caroline 13
30	Lepetit né Angold	Rosalie Blise 14
60	Lhalland	Andréanne Blabilde 15
61	Lolombo	Lolomba Ernesta 36
72	Lpauv	Jenny Louise 38
80	Chevalley	Fredérique Marguerite 39
82	Lhoisaut	Marie Bathéline Reblin 57
88	Lhollet	Emma Lina 65
96	Luchod	Fanny 67
101	Lbonne	Sophie Honorine 86
104	Lhollet	Emma Alice Fanny 91
111	Lhoncourt	Josephine Valérie 112
115	Lhardonnent	Marie 116
133	Llere	Amélie Aglaé Admèe 130
152	Loulant	Hélène Marguerite 134
156	Lolliard né Genoud	Marie Victorine 144
170	Lhiariglione	Marie Rosalie 165
171	Larry né Genoud	Ida 174
172	Louchod	Blise 181
174	Lastella	Scenie Françoise 184
190	Lettow	Marie Josephine 191

C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



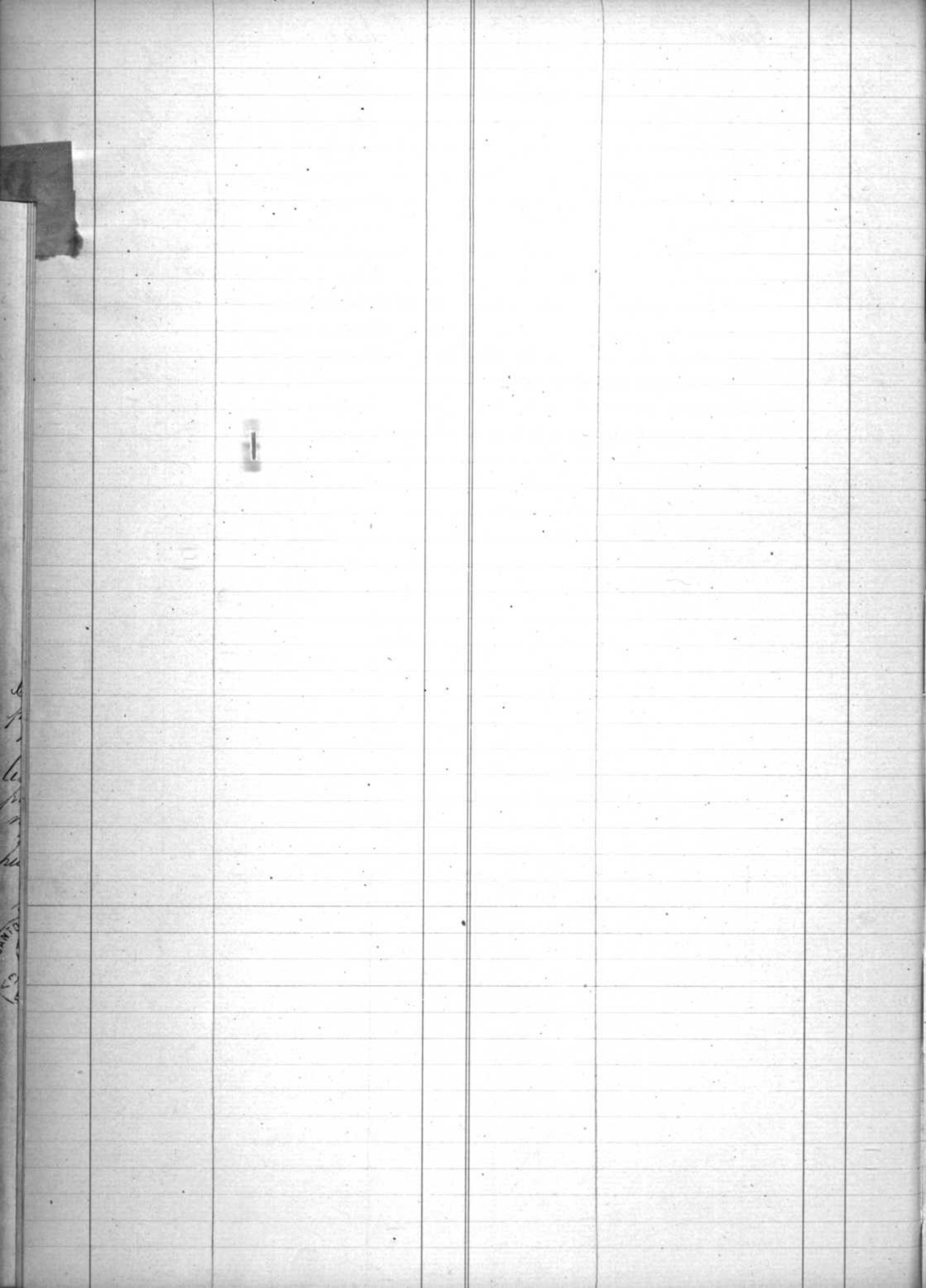
Epoux

Dubochet Vincent Victor
 Decaspre Julius Joseph
 Ducret Joseph Maurice
 Ducrot Alois
 Gallier Maurice
 Guffaux Charles
 Heblau Francois Henri
 Bissonnet Charles
 Duraney Theodore Lion
 Duchoud Jean Ferdinand
 Laribod Myrille Maxime
 Dubochet Charles Auguste Marc
 Grosjean Bussot Paul Arnold

Epouses

45 Durieux Lucie Helene 8
 48 Ducrot Marie Annetie 4
 56 Geniebat nee Baubigny, Marie 30
 71 Dubuis Marie Louise 47
 75 Desrieux Emma Lina 58
 77 Debat Jenny Julia 104
 91 Garbellay Marie Demitro 134
 127 Puding Marie Thelmonne Sidonie 133
 144 Dupuis nee Hegelet, Louise Henriette 161
 153 Garbellay Marie Adelphine 163
 165 Decostere Therese 173
 177 Dupreux Adeline Cecile 174
 179 Gallinger Charlotte Marie 198

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



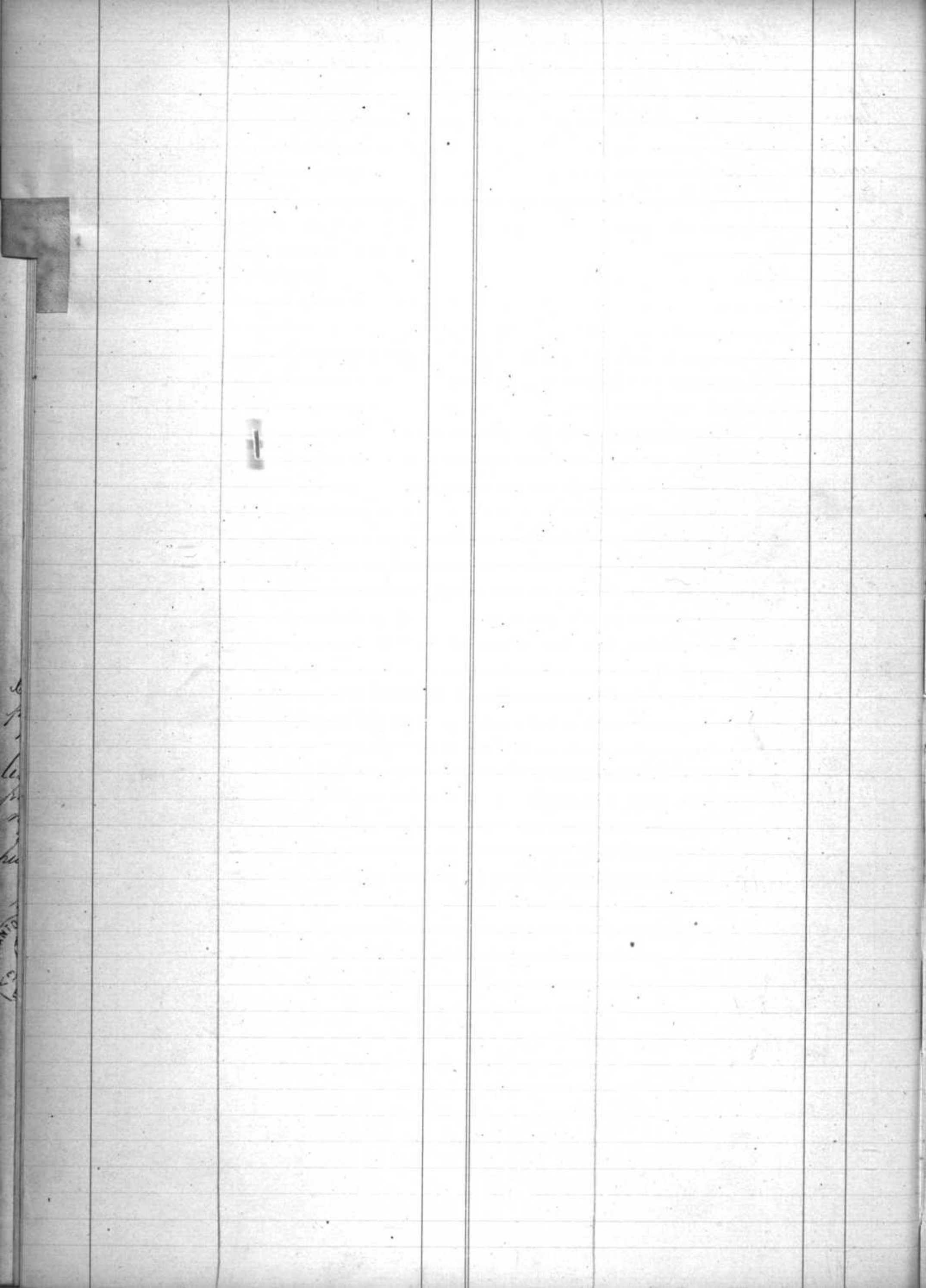
Regli

Epoux
Gustave Albert

195
Epoux
Emery

Epouses
Anna Maria Hiltens 150
Elisabeth 160

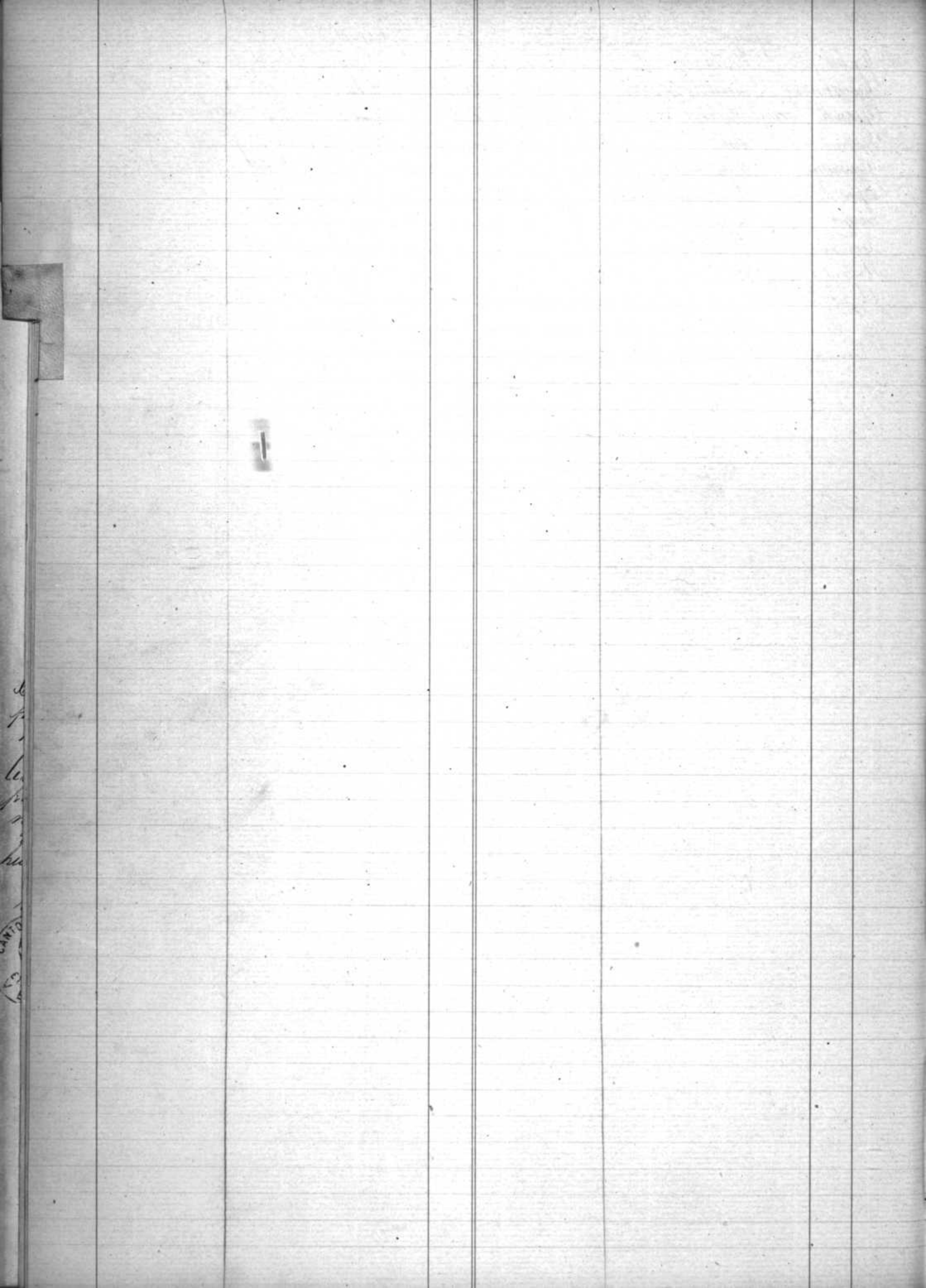
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	<u>Spoux</u>	
Furbunger	Gustave	17
Fri	Albert Johannes	46
Froana	Charles	64
Fenner	Jacob	106
Fumeaux	Henri Marie Julien	109
Farek	Henri Samuel Louis	123
Fare	Julio	183
Frossard	Benjamin Ernest	184

	<u>Spouses</u>	
Freydig	Louise Léonie	24
Falleber	Julie	80
Ferrat	Aline Fanny	96
Frey Miniger	Marie Louise Antoinette	137
Fenjallat	Marie	151
Frey	Oda Emma	166

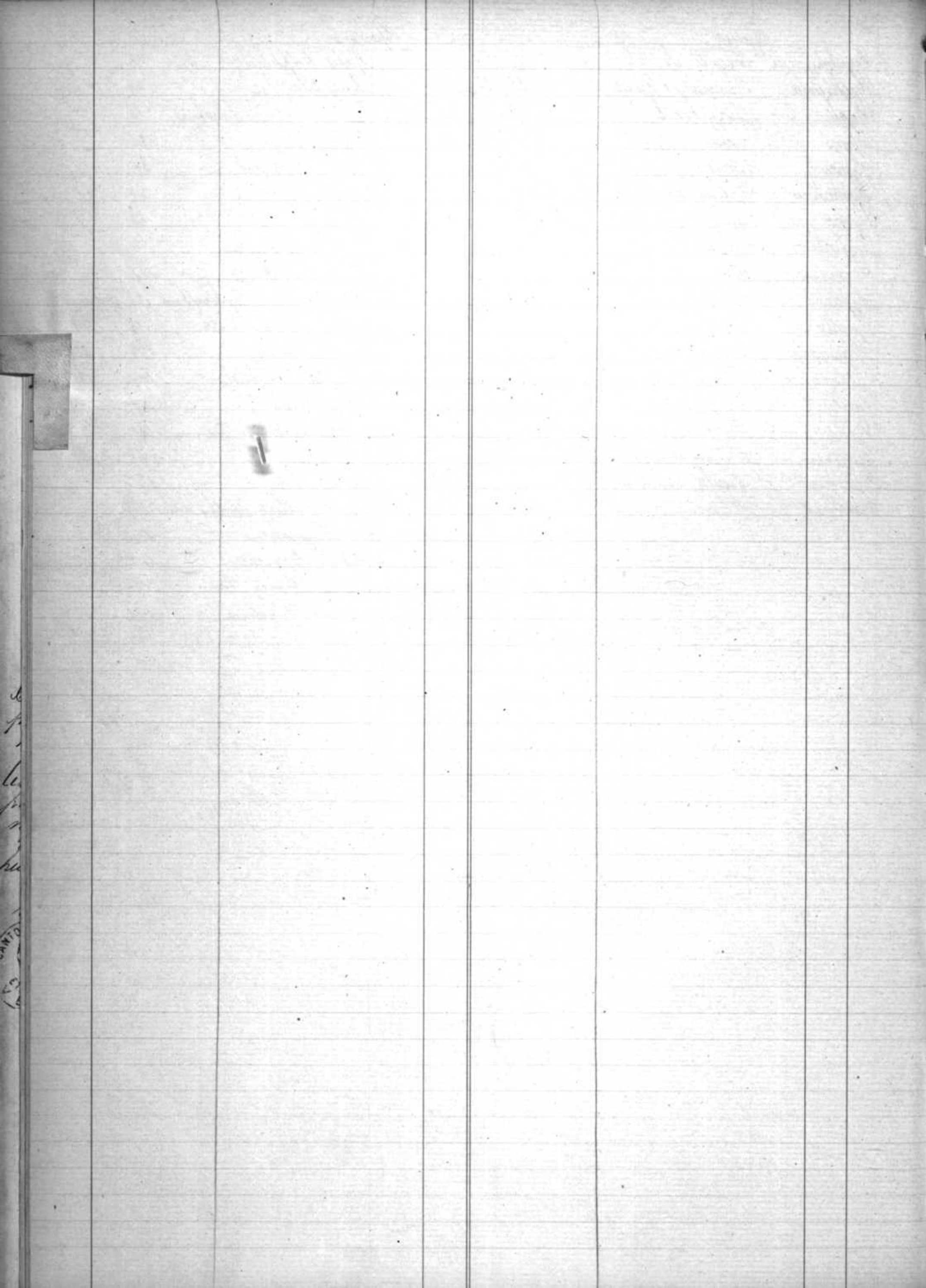
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Epoux	
Grobet	Henri	Joseph
Giovannoni	Enrico	Attilio
Gianetti Saciagli	Michel	Aldesigo
Goy	Emi	
Goumoens	Marie	
Girack	Auguste	Francois
Gobat	Samuel	Francois
Gonceth	Albert	Samuel
Gindre	Jean	
Gétaz	Albert	Emile
Gygli	Jean	
Graudard	Charles Louis	Marcel
Gesrand	Henri	Philippe
Gaillard	Aloys	Marie
Grod	Paul	François Victor
Gronon	Antoine	Marie
Guanoni	Nicola	Martino
Gaillard	Charles	Airion

	Epouses		
20	Max	Marie Delphine	1
36	Anton	Elise Sophie	2
37	Christ de Fiel	Marie Caroline	16
41	Guignard	Louisa Julia	46
42	Guignard	Other Lockhart	37
49	Anton	Luigine	58
52	Anton	Amilie	64
68	Ganion	Marie Louise Luigine	70
90	Gisel	Marie Jeanne	111
94	Progneth femme	Danson Julie Seraphine	120
100	Goldsweiler	nee Cuthi, Lucile Emile	129
128	Gunnel	Therese Marie	139
147	Guerin	Amielte Marie	144
166	Gétaz	Augustine	147
173	Gerlaud veuve	Bolliard Marie Victoria	149
182	Guignard	Hortense	152
185	Gomin	Marie	155
196	George femme	Mossalieu Pauline Sophie	169
	Graf veuve	Hen Bagdalena	157
	Gondre	Marie Françoise	188
	Girardin	nee Pilleb Marie Blise	196
	Goetschmann	Marie Albertine	199

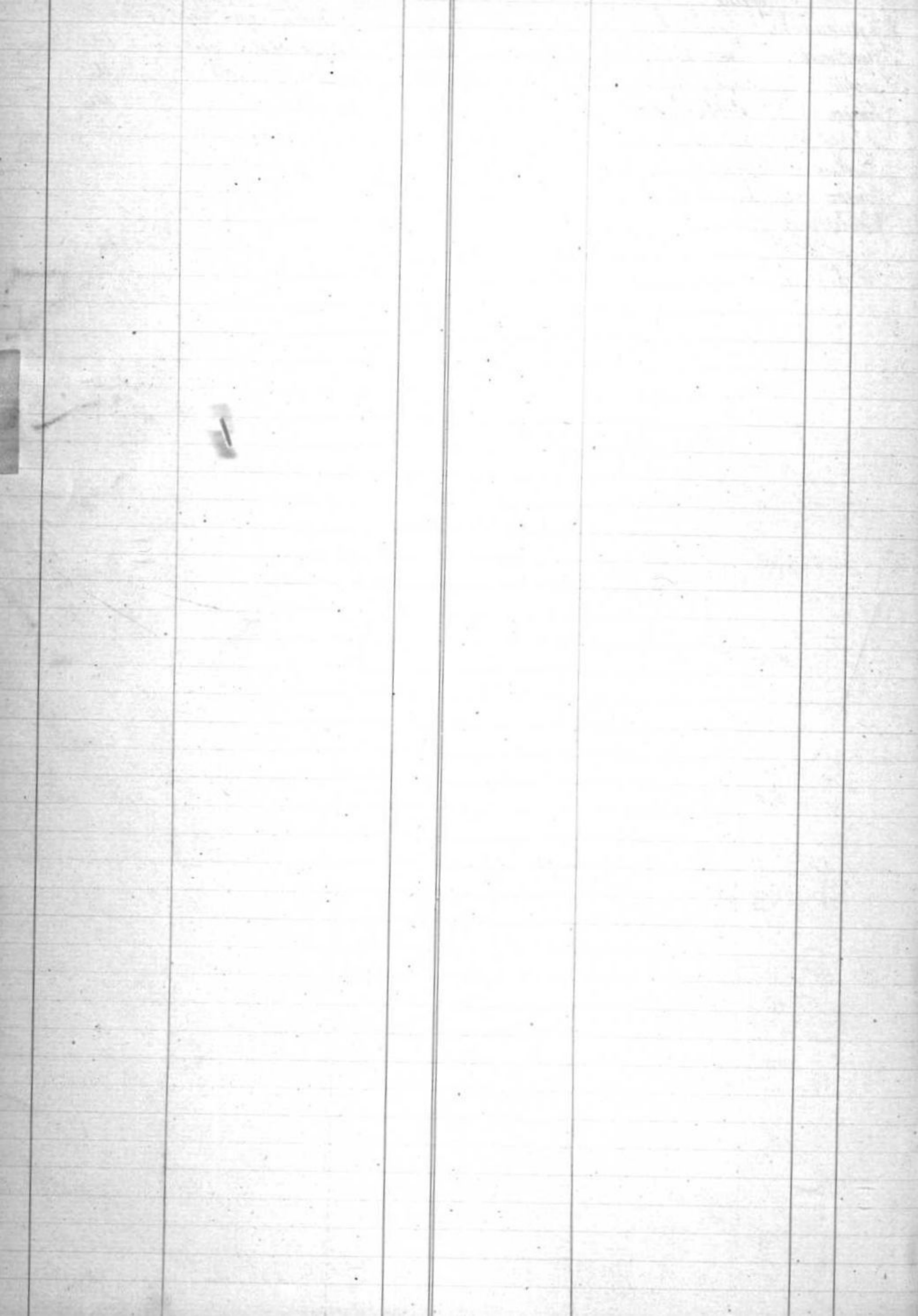
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Sponsors		
Hirsbrunner	Louis Emile	
Hochstetler	Francis dit Georges	
Hoggi	Jean Louis	
Hogab	Octave Louis	
Honey	Lucien Charles Edmond	38
Hobmann	Maximilian Henri Theobald Saint	39
Hiermeier	Conrad Antoine	119
Hulliger	Arnold	142
Hirschel	Alfred Alexandre	144
Hubmann	Jean	148
Hurtler	Jean Charles	147

Spouses		
L'Houllier	femme Louis de Fiel Marie Caroline	16
Hergue	Elisabeth	24
Haidwirth	Emma	103
Hauter	Rebba	114

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



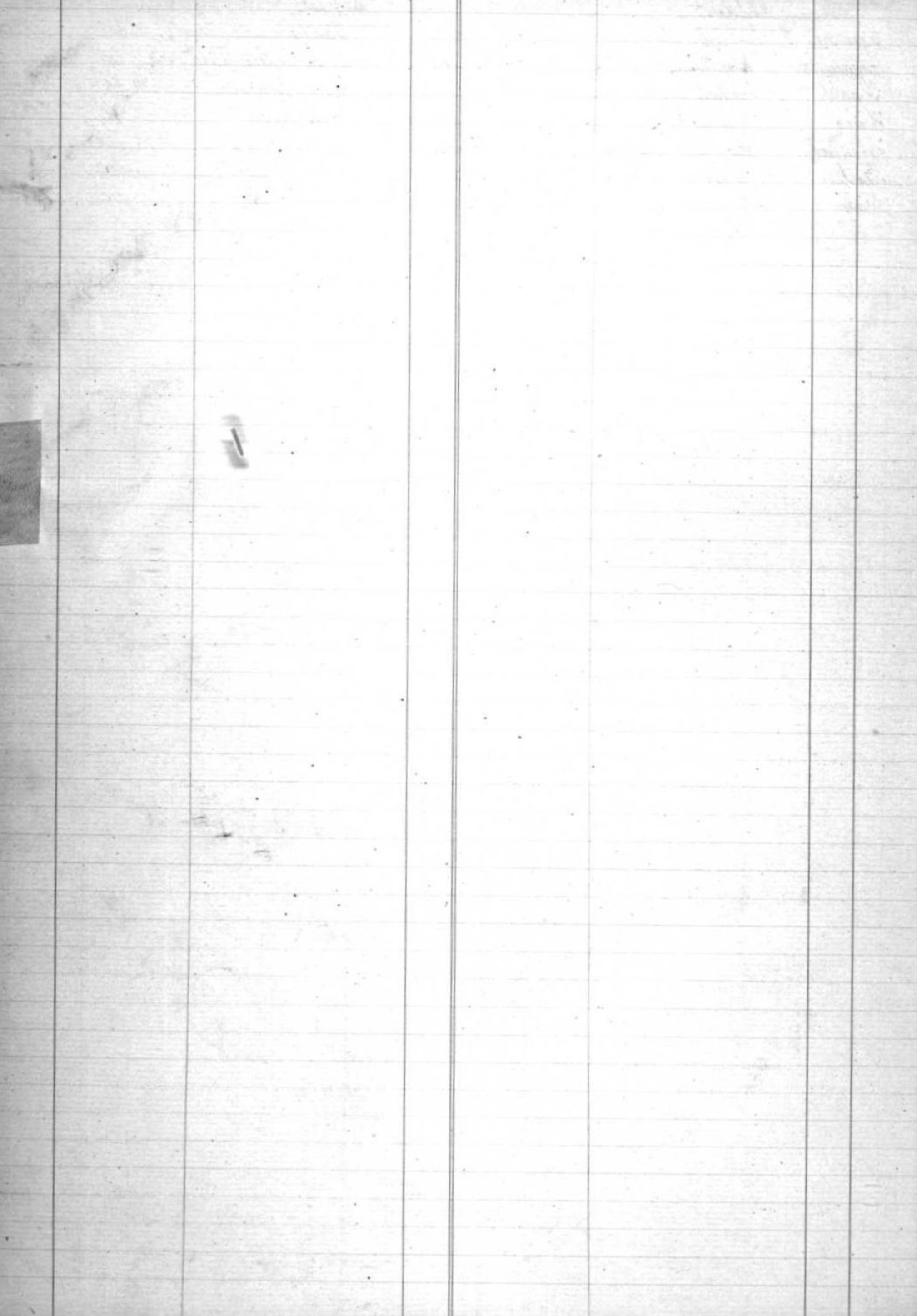
Epoux

Jegou-Petit-Habite : Jules Henri
 Jeanneaud Marc Louis Henri
 Jordan Auguste Gustave Louis
 Lemper Berthe Eugène
 Lli Rudolf
 Imbert Gustave
 Droy James
 Tanneu Alexandre

Epouses

3	Lemini	Berthe Julie Louise	6
5	Ingold femme de	Rosalie Elise	14
29	Jordan	Mara Henriette	22
57	Jenni	Marie Lucie	88
97	Imhoof	Bertha	142
131	Jan	Marie Elise	182
135	Hen né Graf	Magdalena	187
167			

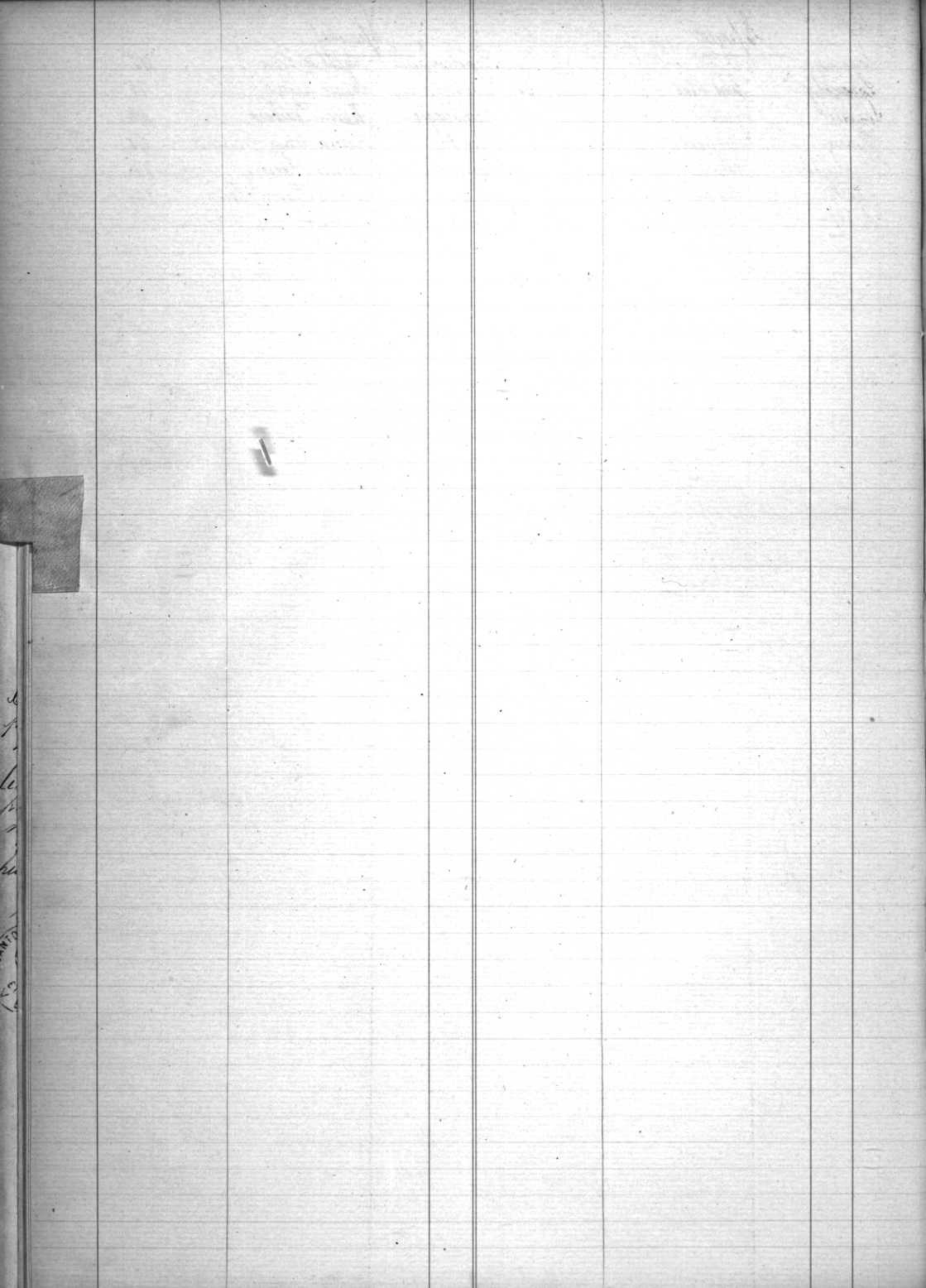
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	<u>Epausc</u>
Kochlin	Jene Albert
Kneubühler	Christian
Knapp	Jakob
Kling	Siegfried
Kirschlein	Edward Karl Heinrich
Kistler	Alfred
Krebs	Henni Ernest

	<u>Epauses</u>	
25 Kränzer	Madeline	12
34 Küffer	Sophie Jenny	27
40 Klausfelder	Jeanne Blide	94
78 Kunkler	Marie Anna	119
89 Klausfelder	Blanche Anna	X 142
103 Kratzer	Marie	145
125 Künig	Agatha	174

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Langmeier
Lanenchy
Liaudet
Loosli

Spouse

Janes
Louis Obar
Louis Philippe
Gottlieb

57
66
79
178

Lindenlaub
Langchamp
Lambiggy
Lambiel

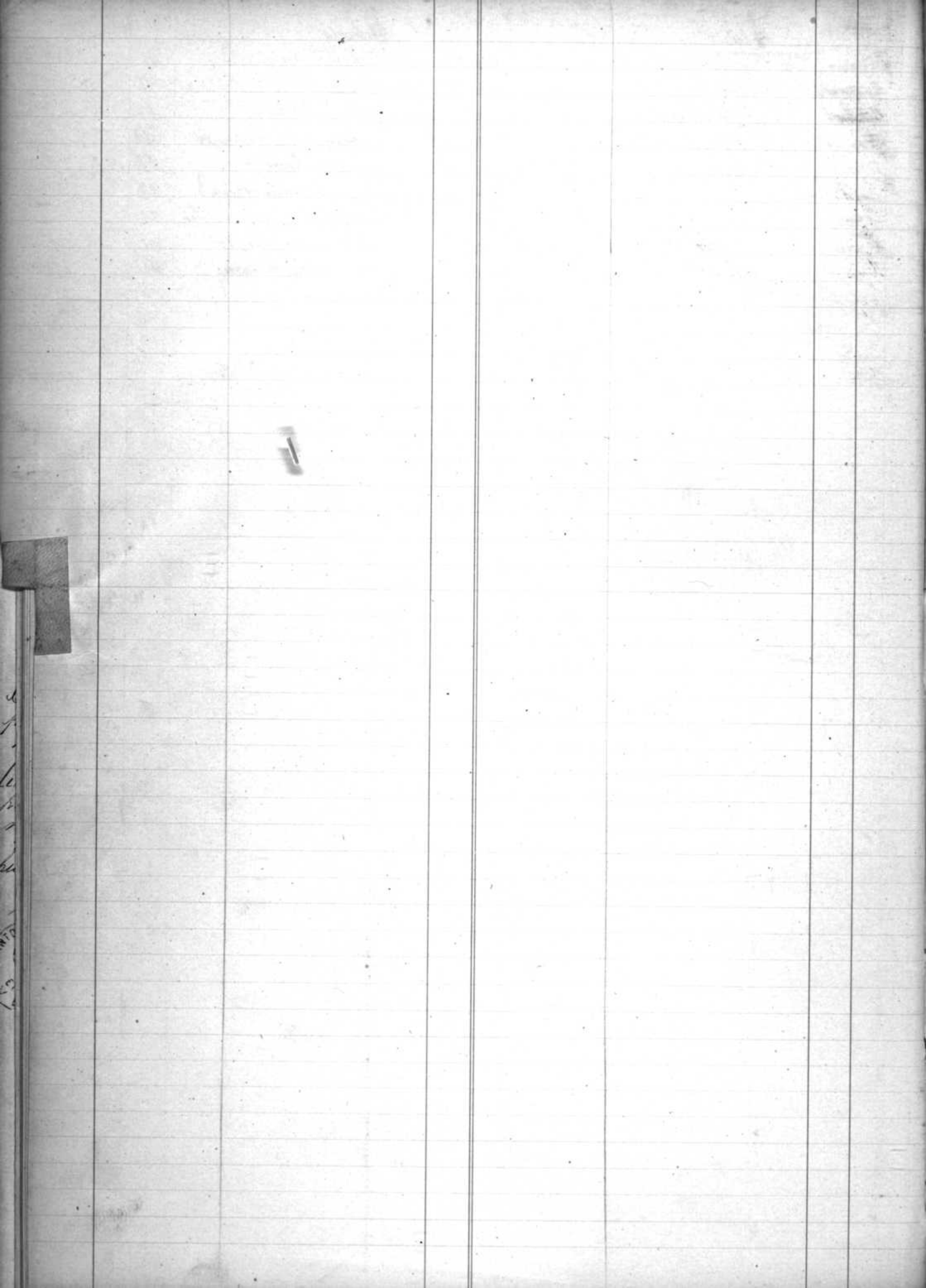
Spouse

Kather Lina
Marie Alice
Maria Barbara
Estelino Marie Françoise

Liaudet
Lobsiger nee Leger, Anna Maria
Lütli nee Gblymeiler, Cecile Emilie
Riechli
Riquet nee Dupuis, Louise Hermine

46
48
62
73
77
97
129
148
161

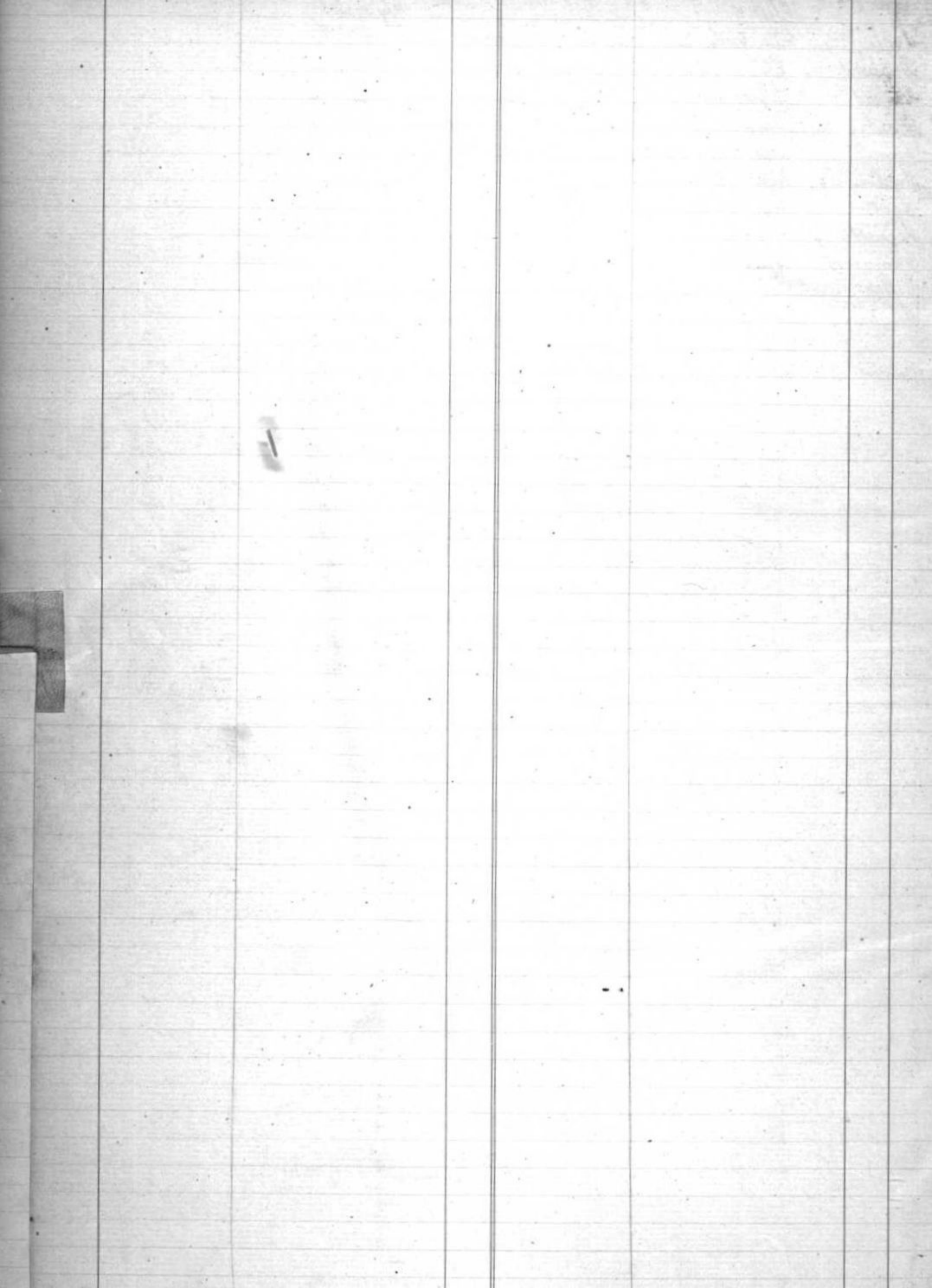
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Epoux
Habile	Jean-Baptiste-Habile, Jules Henri
Hagnin	Louis Henri
Habinié	William Emile
Haulag	Henri
Hercus	Victor Charles Emile
Hontanon	Charles Albert
Hey	Léon Frédéric
Hinetti	Angelo Paolo
Harguexat	Henri Louis
Hellek	Jean Constant
Honnard	Emile Joseph
Hartin	Jules Louis
Hodoux	Joseph Celestin

	Epouses
3. Hognier	Alice Marie Amélie 11
47. Honsé	Emma Lélie 16
65. Hognier	Marie Elise 39
85. Hock	Jeanne 33
98. Hognoud	Marie Justine 42
99. Hognoid	Jeanne Françoise 44
119. Hognite	Josephine 50
117. Hatty	Jeanne Marie Pauline 54
129. Hogné	Marie Louise Eugénie 63
130. Hartin	Marie Bléventine 45
139. Hognille	Marie Françoise 90
146. Hogné	Louise Marie 93
188. Horeb femme	Barra Marie Apolline 102
Haulag	Pauline 107
Hautler	Marie Louise 131
Hocoran	Aimée Marie dite Jeanne 136
Harget	Sophie Fanny 141
Hauray	Saline 154
Hayot	Marie Hélène 162
Hétron	Marie Louise 174
Hakue	Jeanne Philomène 116

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Nydegger
Meyer
Köll

Spony

Johannes
Friedrich Louis Auguste
Francis Louis

70 Nicollin
113 Key
138

Spauber
Habitat
Victorino

52 X
51

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



City
Coney

Repoux
Jean
Constant Olivier

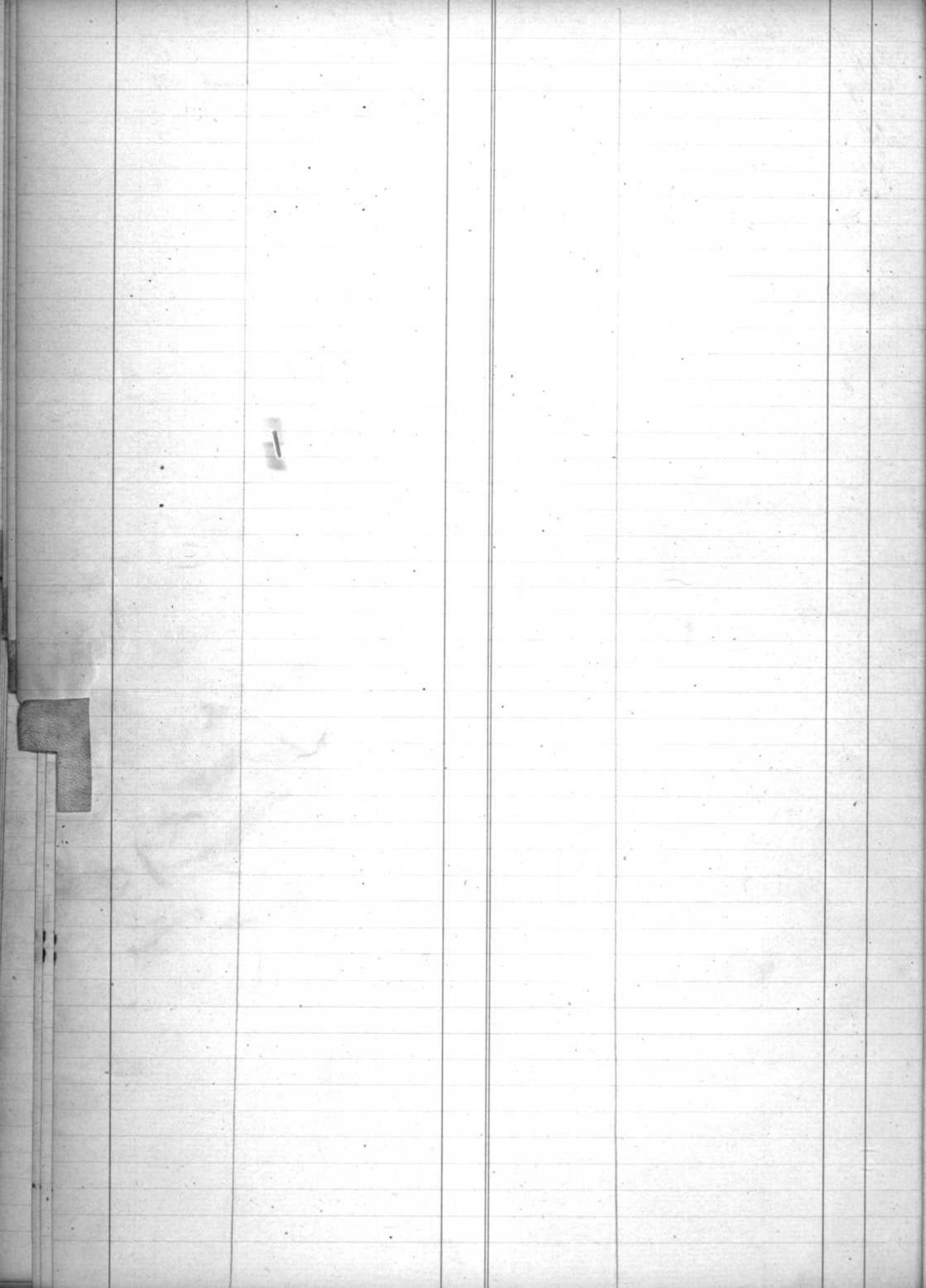
95
190

Repoux
Ochsenstein
Ogay vers Boulonnat, Louise Amielte

Repoux
Emma

64.
17/2

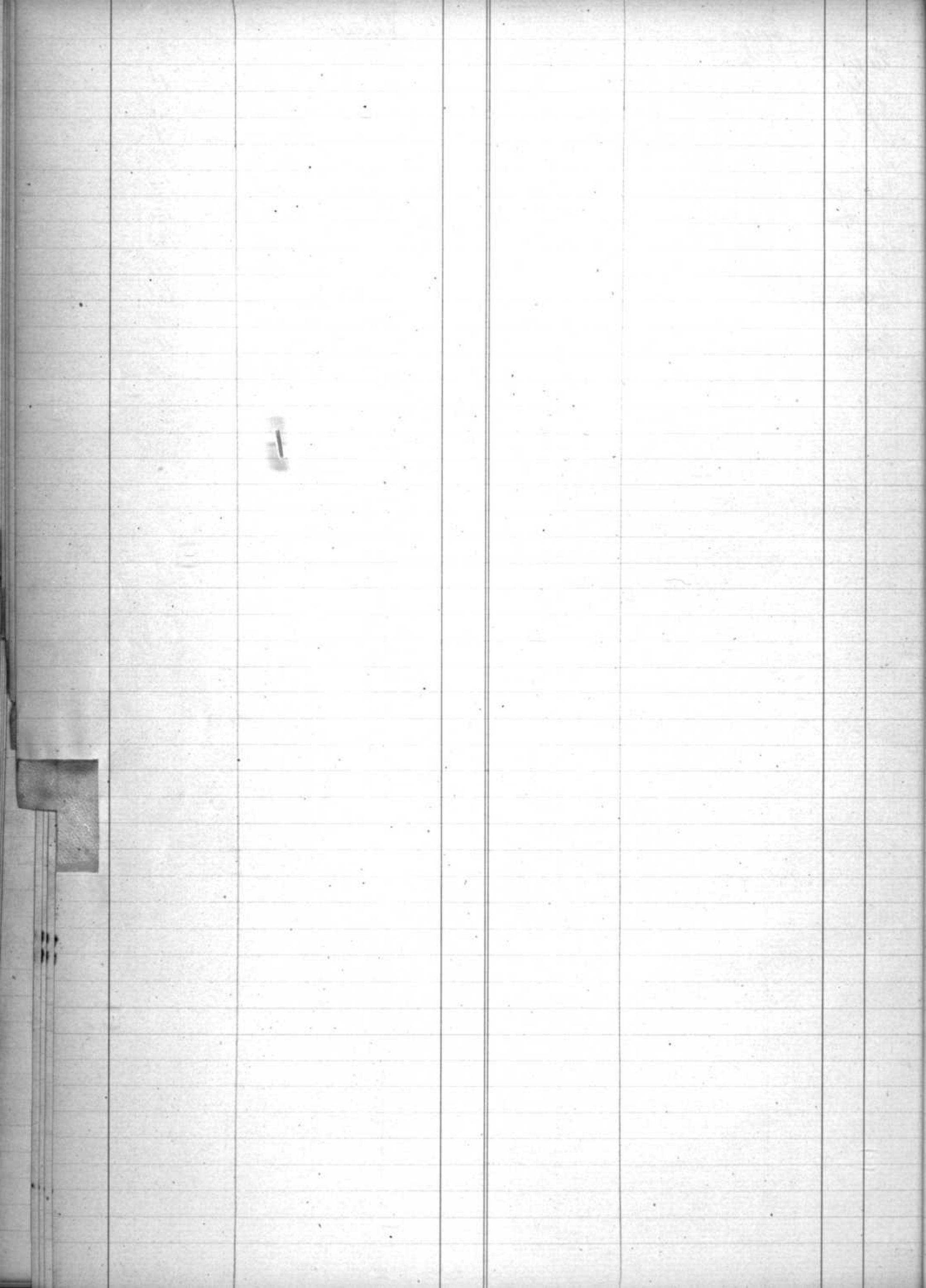
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Epoux
Pfefferle	Comile Jules
Pénet	Louis Henri Gustave
Péret-Gentil	Guillaume Philippe
Pattaroni	Angelo Guiseppe Maria
Pasche	Jean Louis Alexis Charles
Pissard	Charles Séraphin
Panchaud	Jules Edouard Charles
Pidoux	Louis Auguste
Peter	Johann Heinrich
Terrin	Comile
Tonard	Adrien
Tirali	Celeste

	Epouses	
4.	Corsetten	Estina 5
8.	Peter	Françoise Marie Louise 23
11	Pastore	Antoinette Charlotte Emma 83
31	Doelchau	Emilie Charlotte Séraphine 89
32.	Pfefferle	Agria Josepha 95.
140	Boylhoud	Elisabeth Wilma 117.
145	Forchet mere	Duffat Henriette Marie 121.
158.	Terruchon	Marie Therise 129.
161.	Pastore	Agrie Madeline 157
169	Pidoux	Louisa 158.
192	Gouvenoud femme Carey	Ida 179.
200	Pasche	Elise 183.
	Pillet veuve Girardin	Marie Elise 186

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Lucy

Spouses
Lion

35

Spouses

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Spoux	
Kinsok	Theophile Louis
Rudolf	Emmanuel
Sittler	Henri
Seymour	Charles Richard
Rieder	Gabriel Leon Marius
Reist	Emile
Rieder	Christian Auguste
Ryly	Johann Friedrich
Robt	Jules Paul
Rogers	Albert Admond
Rinsoff	Wace Jules
Renaud	Charles Frederic
Ressch	Louis Henri
Ruedi	Charles Christian
Rey	Giocanni Battista Gioachino
Rosa	Giocanni Antonio
Rossier	Paul David

Spoux		
Rabaud	Therese	4
Regamey	Louise Felicie	10
Richardmet	Marie	20
Robbier	Sophie Elisa	25
Rabaud	Madeleine	53
Raitz	Emma	67
Rapenboger	Marie Charlotte Cecile	60
Roberti	Francoise	61
Rebeze	Jeanne Sophie	87
Rouilly	Marguerite Adeline	98
Russ	Leopoldine	101
Robbario	Annelle Marie	156
Rieder	Rouise	159
Reynard	Rosetbario	171

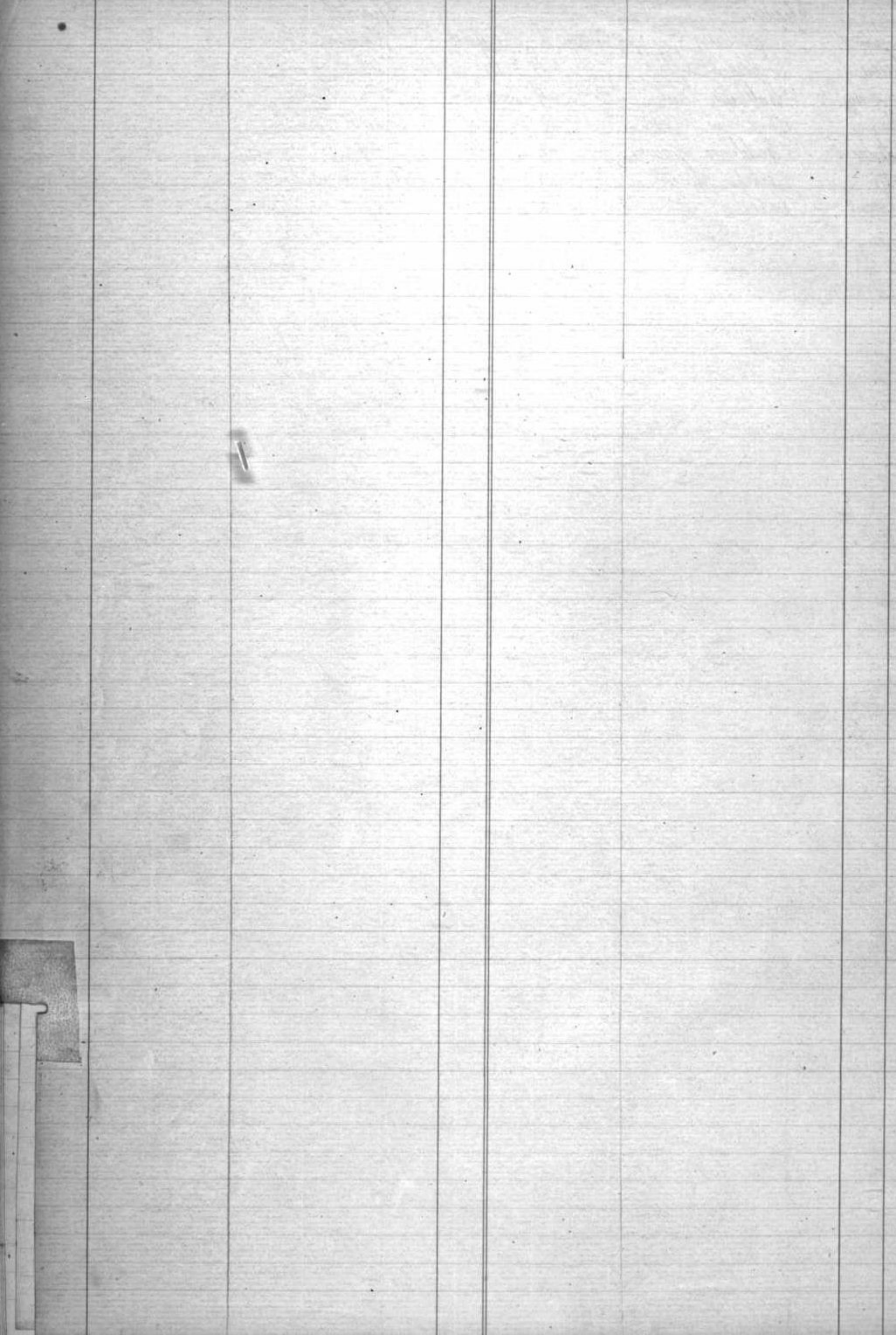
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Konrad
Schwallen	Louis
Schubert	Christian Louis
Siegmund	Friedrich
Sicking	Albert Louis Stephan
Stahl	Albert
Stoll	Arnold
Schären	Christian

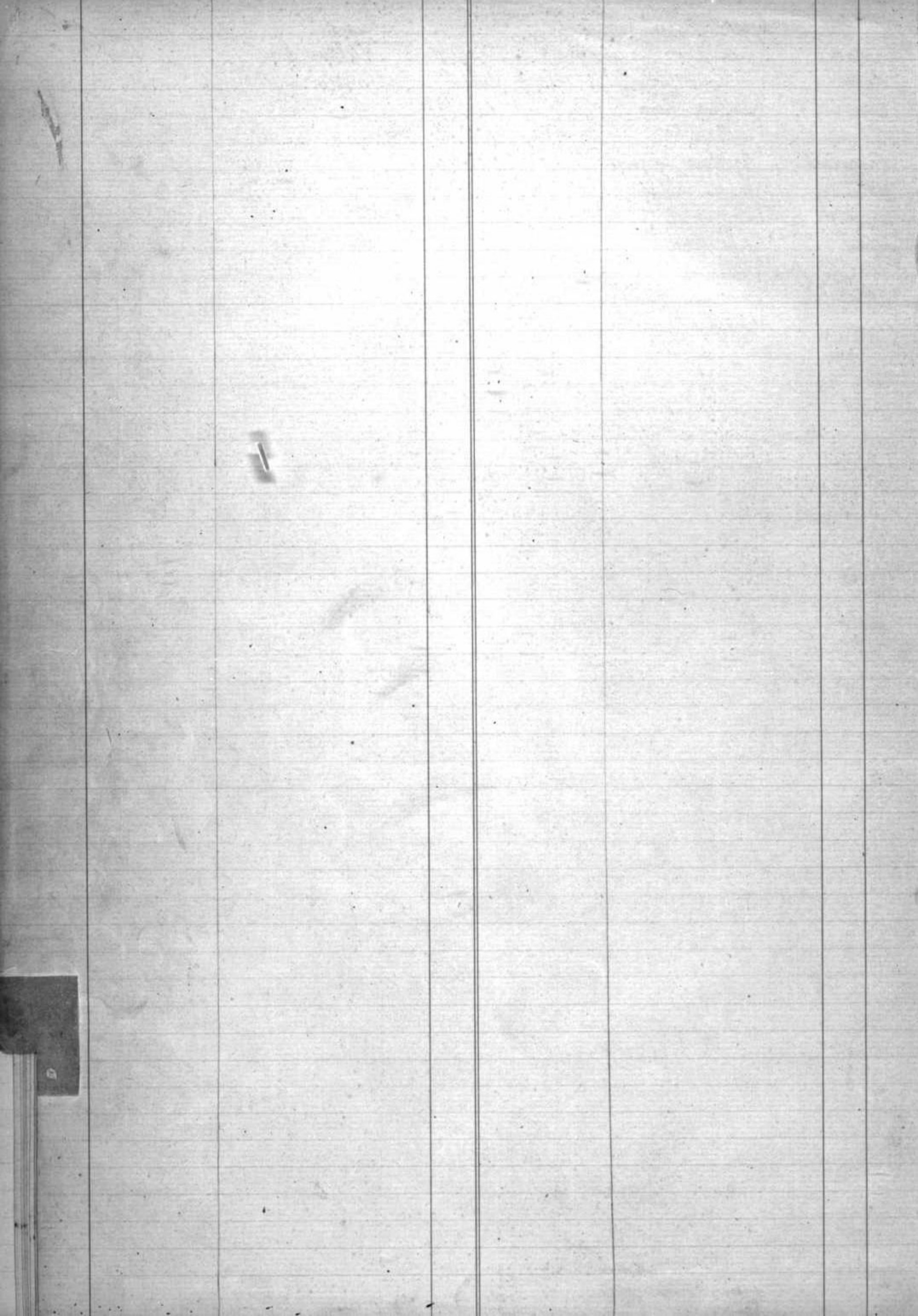
	Konrad	Number
26. Schmutz	Franciscae Marceline	7
37. Studer femme	Althaus Maria Anna	19
76. Schräg	Benestine Catherine	28
84. Schürch	Lina	51
93. Stalder	Rosa	76
108. Sperisen Rosalia dite Pauline		78
151. Samson	Marie Augustine	82
Stuart-Kroll	Georgia	84
Spaeth	Katharina Josepha	85
Seelhofer	Anna	100
Schiffmann	Marie Sophie Angélique femme (Daguer)	106
Schäfer	Caroline	109
Schmied	Mylen Robale	118
Sambon nie	Gragnuoli Julie Desaphine	120
Schneeberger	Marie Louise	122
Sargy	Marie Alice Eugénie	127
Stoller	Julia Anna	138
Sera	Katharine Josephine	146
Schnanz femme	Christine Rosa Sophie	145

S
T
H
U
A
X
Y
Z



Sponat		Sponat			
Festa	Tranquillo Francesco Maria	6.	Trafflet	Pauline	143
Thiebaud	Frederic Albert	15	Ullrich	Lucie	125
Tondus	Mathieu Louis	19	Thouet	Marie	140
Tobertini	Antoine	35	Teschner	mei Schwanz Sara Sophie	145
Tidordani	Bartholomeo Giovanni	62			
Tidob	Joseph Francois	81			
Trauchel	Stroz	110			
Tidob	Jules Henri Alfred	116			
Tuzzi	Giovanni	149			
Tidob	Edouard David	159			
Tidob	Alexandre Louis Henri	181			

T
U
V
X
Y
Z



Uldrey

Edouard

124

Uldrey
Ubers
Uldrey

Lehaubey

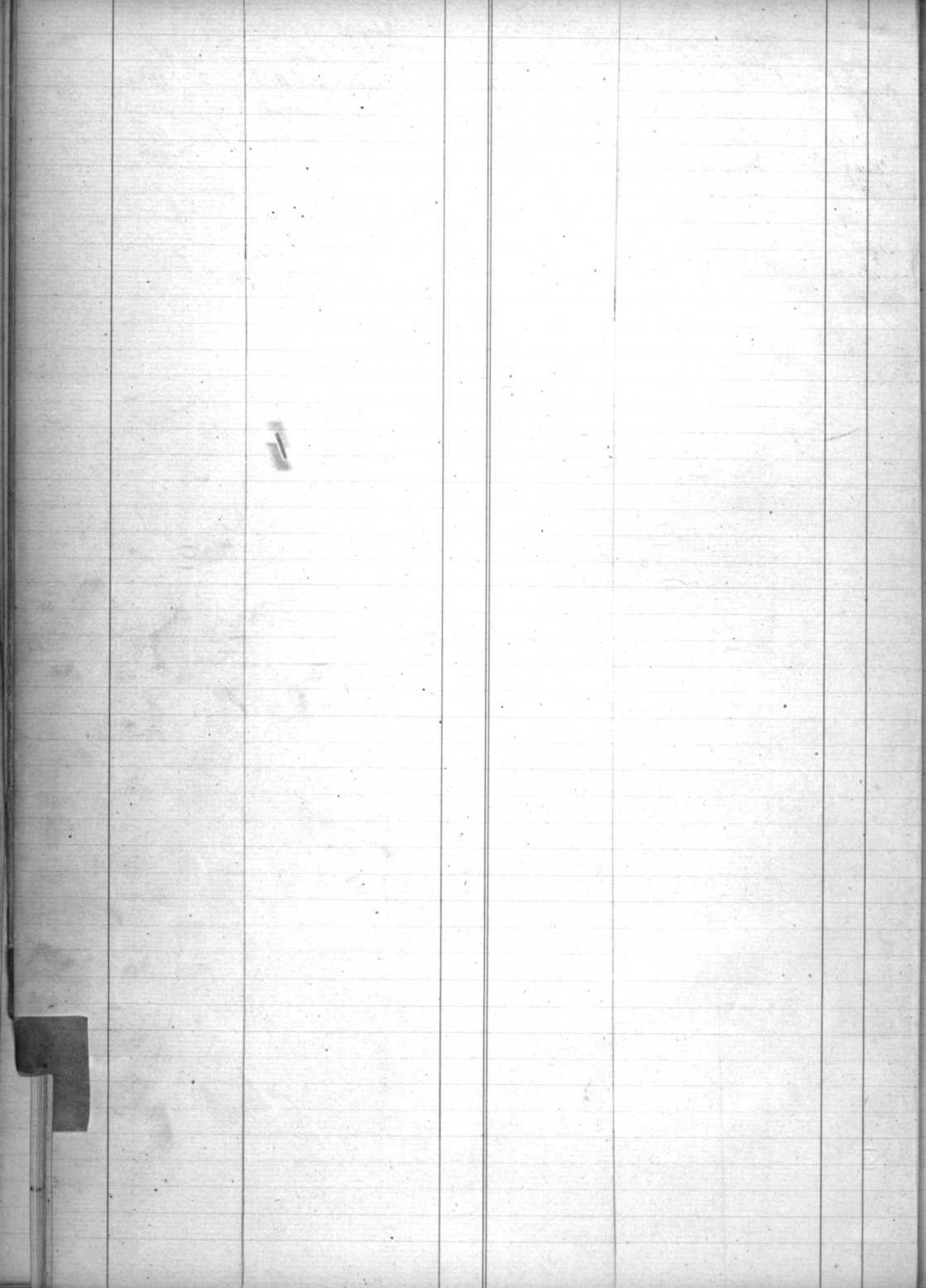
Fickopine Hage
Catherine Mathilde
Marie Philomine

21

92

189

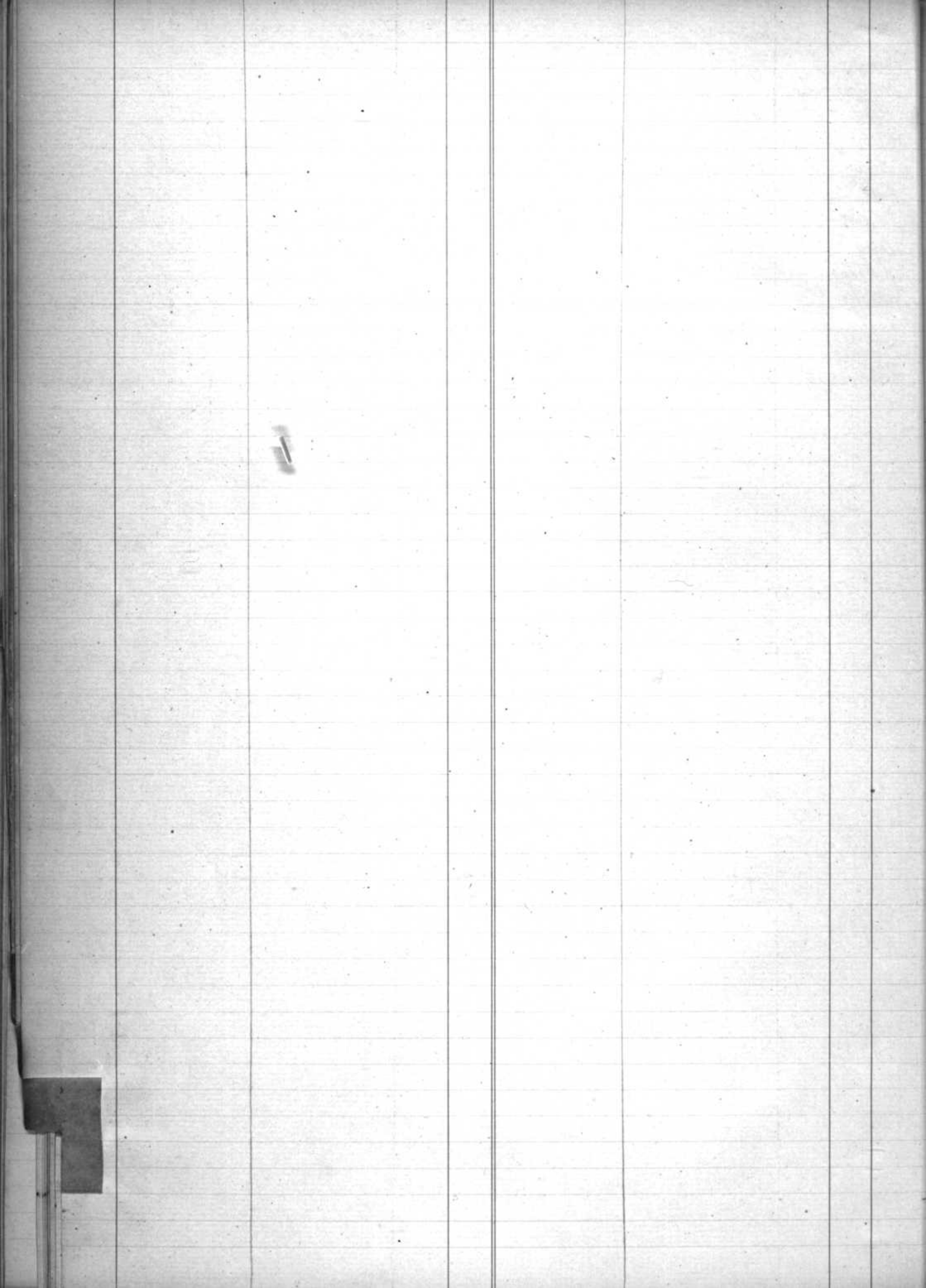
U
V
X
Y
Z



	Epoux	
Kinnel	Joseph	
von Liebenthal	Johannes	
Heber	Alexand.	
Heber	Emile	
Pernaz	Emile Armand	
Haldmeyer	Jean Emile	
Tassard	Edouard Guillaume Henri	
Kerz	Joseph Zephirin	
Salorio	Angelo Carlo	
Micki	Francois Joseph	
Valleggioli	Giuseppe Domenico	
Wussler	Henri Samuel	
Hamister	Josef	

	Epouses		
4	Wass	Adèle Louise	17
10	Hicky	Marie Collette	26
23	Hickley née Bähler	Magdalena	34
27	Kaltheu Reinhardine	Marie Auguste Leube	40
63	Hys	Marie	74
102	Hyle	Maria	55
105	Tassard	Lucie Constante	105
124	Mandfluh	Albertine	108
137	Tachab	Marie Julie	112
150	Hylet neuve Benn	Rosalie	118
175	Mangou	Bertha Henriette	128
176	Hyschhoff	Florence Theodora	135
117	Muellemin	Marie Emma	153
	Muller neuve Bueclot	Anna	170
	Vauthy	Adèle	177
	Marpelin	Marie Louise Josephine	194
	Tannay	Marie Amaranthe	200

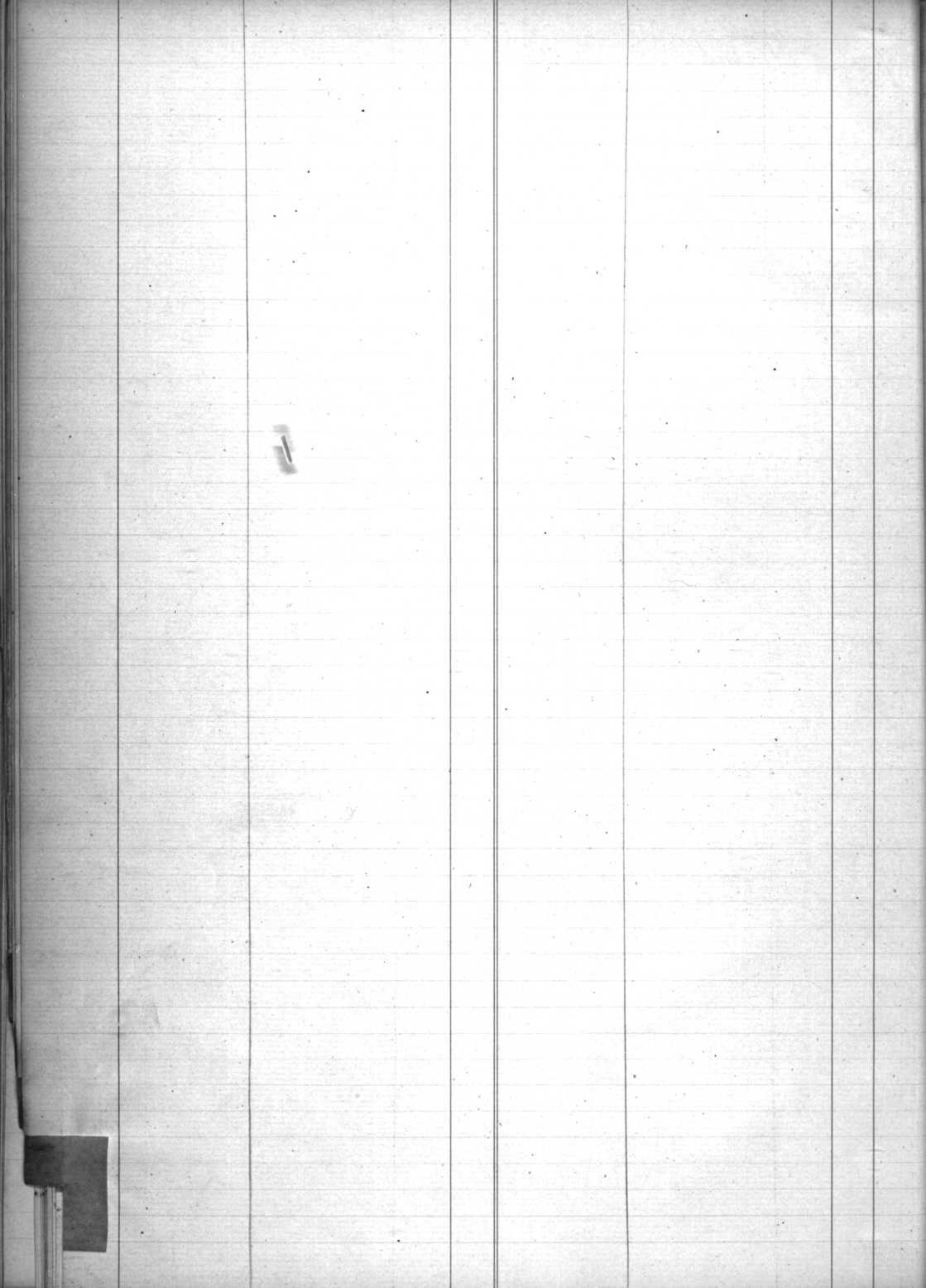
V
X
Y
Z



Sprout

Sprouts

X
Y
Z



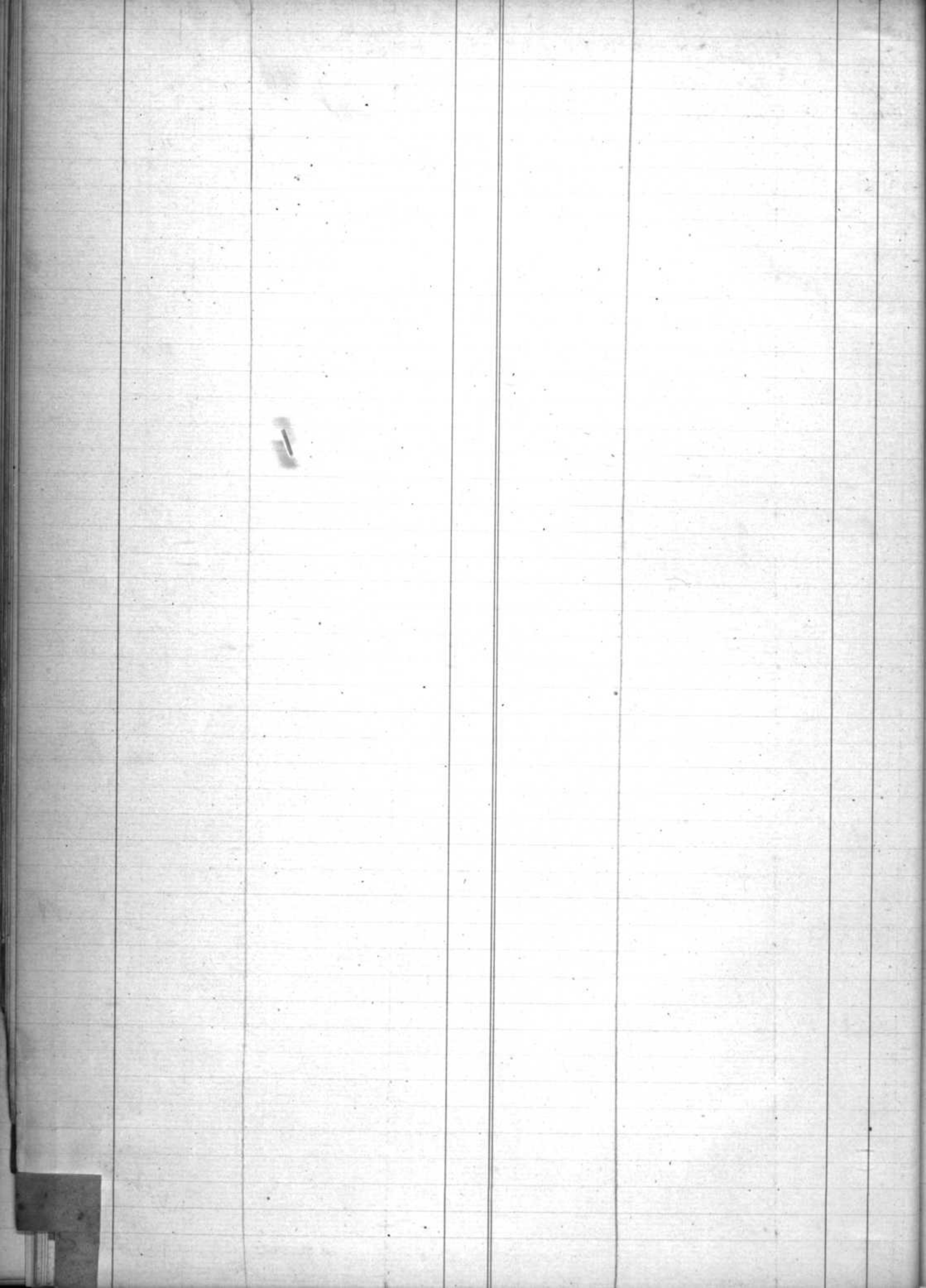
Nenni

Epaux
Amis

21

Epaux

Y
Z



Lieberer
Lieberer
Lonia

Spaut

Charles Frédéric
Jean Jakob
Carlo Scarpino

13 Zahnd
28
114

Eigenschaften
Blasa

19

